

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES · JOURNAL DES DÉBATS (HANSARD)

Daily Sitting 38
Wednesday, May 13, 2026

Second Session
61st legislature

Honourable Francine Landry
Speaker

Jour de séance 38
le mercredi 13 mai 2026

Deuxième session
61^e législature

Présidence de
l'honorable Francine Landry

CONTENTS / TABLE DES MATIÈRES

Présentation d'invités / Introduction of Guests.....	1
Statements of Condolence and Congratulation / Déclarations de condoléances et de félicitations	3
Statements by Members / Déclarations de députés.....	9
Questions orales / Oral Questions.....	14
Emplois / Jobs.....	14
Health Care / Soins de santé	21
Child Protection / Protection de l'enfance.....	23
Credit Ratings / Cotes de crédit	26
Présentation d'invités / Introduction of Guests.....	29
Déclarations de ministres / Statements by Ministers	30
Introduction and First Reading of Bills / Dépôt et première lecture de projets de loi	35
Notices of Motion / Avis de motion.....	36
Notice of Opposition Members' Business / Avis d'affaires émanant de l'opposition.....	36
Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre / Government Motions for the Ordering of the Business of the House.....	36
Third Reading / Troisième lecture	37
Debate on Second Reading of Bill 40 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 40	37
Point of Order / Rappel au Règlement.....	87
Debate on Second Reading of Bill 40 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 40	88

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

Second Session of the 61st Legislative Assembly, 2025-2026

Speaker: Hon. Francine Landry

Deputy Speakers: Guy Arseneault and Benoît Bourque

Constituencies	Party	Members
Albert-Riverview	PC	Sherry Wilson
Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills	PC	Don Monahan
Bathurst	L	Hon. René Legacy
Beausoleil—Grand-Bouctouche—Kent	L	Benoît Bourque
Belle-Baie—Belledune	L	Marco LeBlanc
Caraquet	L	Hon. Isabelle Thériault
Carleton-Victoria	PC	Margaret Johnson
Carleton-York	PC	Richard Ames
Champdoré-Irishtown	L	Hon. Lyne Chantal Boudreau
Dieppe-Memramcook	L	Natacha Vautour
Edmundston—Vallée-des-Rivières	L	Hon. Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	PC	Kris Austin
Fredericton Lincoln	G	David Coon
Fredericton North	L	Hon. Luke Randall
Fredericton South-Silverwood	L	Hon. Susan Holt
Fredericton-York	PC	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John Lorneville	PC	Ian Lee
Grand Falls—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin	L	Hon. Chuck Chiasson
Hampton-Fundy-St. Martins	L	Hon. John Herron
Hanwell-New Maryland	L	Hon. Cindy Miles
Hautes-Terres—Nepisiguit	L	Luc Robichaud
Kent North	L	Hon. Pat Finnigan
Kings Centre	PC	Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	L	Hon. Francine Landry
Miramichi Bay-Neguac	L	Sam Johnston
Miramichi East	PC	Michelle Conroy
Miramichi West	PC	Kevin Russell
Moncton Centre	L	Hon. Rob McKee, K.C.
Moncton East	L	Alexandre Cédric Doucet
Moncton Northwest	L	Tania Sodhi
Moncton South	L	Hon. Claire Johnson
Oromocto-Sunbury	PC	Mary E. Wilson
Quispamsis	L	Hon. Aaron Kennedy
Restigouche East	L	Guy Arseneault
Restigouche West	L	Hon. Gilles LePage
Riverview	PC	Rob Weir
Rothsay	L	Hon. Alyson Townsend
Saint Croix	PC	Kathy Bockus
Saint John East	PC	Glen Savoie
Saint John Harbour	L	Hon. David Hickey
Saint John Portland-Simonds	L	Hon. John Dorman
Saint John West-Lancaster	L	Kate Elman Wilcott
Shediac Bay-Dieppe	L	Hon. Robert Gauvin
Shediac—Cap-Acadie	L	Jacques LeBlanc
Shippagan-Les-Îles	L	Éric Mallet
Sussex-Three Rivers	PC	Tammy Scott-Wallace
Tantramar	G	Megan Mitton
Tracadie	L	Hon. Keith Chiasson
Woodstock-Hartland	PC	Bill Hogan

(G) Green Party of New Brunswick

(L) Liberal Party of New Brunswick

(PC) Progressive Conservative Party of New Brunswick

CIRCONSCRIPTIONS

Deuxième session de la 61^e législature, 2025-2026
Présidente : L'hon. Francine Landry
Vice-présidents : Guy Arseneault et Benoît Bourque

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert-Riverview	PC	Sherry Wilson
Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills	PC	Don Monahan
Baie-de-Miramichi—Neguac	L	Sam Johnston
Baie-de-Shediac—Dieppe	L	L'hon. Robert Gauvin
Bathurst	L	L'hon. René Legacy
Beausoleil—Grand-Bouctouche—Kent	L	Benoît Bourque
Belle-Baie—Belledune	L	Marco LeBlanc
Caraquet	L	L'hon. Isabelle Thériault
Carleton-Victoria	PC	Margaret Johnson
Carleton-York	PC	Richard Ames
Champdoré-Irishtown	L	L'hon. Lyne Chantal Boudreau
Dieppe-Memramcook	L	Natacha Vautour
Edmundston—Vallée-des-Rivières	L	L'hon. Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	PC	Kris Austin
Fredericton-Lincoln	PV	David Coon
Fredericton-Nord	L	L'hon. Luke Randall
Fredericton-Sud—Silverwood	L	L'hon. Susan Holt
Fredericton-York	PC	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John Lorneville	PC	Ian Lee
Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin	L	L'hon. Chuck Chiasson
Hampton-Fundy-St. Martins	L	L'hon. John Herron
Hanwell-New Maryland	L	L'hon. Cindy Miles
Hautes-Terres—Nepisiguit	L	Luc Robichaud
Kent-Nord	L	L'hon. Pat Finnigan
Kings-Centre	PC	Bill Oliver
Madawaska-Les-Lacs—Edmundston	L	L'hon. Francine Landry
Miramichi-Est	PC	Michelle Conroy
Miramichi-Ouest	PC	Kevin Russell
Moncton-Centre	L	L'hon. Rob McKee, c.r.
Moncton-Est	L	Alexandre Cédric Doucet
Moncton-Nord-Ouest	L	Tania Sodhi
Moncton-Sud	L	L'hon. Claire Johnson
Oromocto-Sunbury	PC	Mary E. Wilson
Quispamsis	L	L'hon. Aaron Kennedy
Restigouche-Est	L	Guy Arseneault
Restigouche-Ouest	L	Hon. Gilles LePage
Riverview	PC	Rob Weir
Rothsay	L	L'hon. Alyson Townsend
Saint John-Est	PC	Glen Savoie
Saint John Harbour	L	L'hon. David Hickey
Saint John-Ouest—Lancaster	L	Kate Elman Wilcott
Saint John Portland-Simonds	L	L'hon. John Dornan
Sainte-Croix	PC	Kathy Bockus
Shediac—Cap-Acadie	L	Jacques LeBlanc
Shippagan-Les-Îles	L	Éric Mallet
Sussex-Three Rivers	PC	Tammy Scott-Wallace
Tantramar	PV	Megan Mitton
Tracadie	L	L'hon. Keith Chiasson
Woodstock-Hartland	PC	Bill Hogan

(L) Parti libéral du Nouveau-Brunswick
(PC) Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick
(PV) Parti vert du Nouveau-Brunswick

CABINET

Hon. / l'hon. Susan Holt	Premier, President of the Executive Council, Minister responsible for Official Languages / première ministre, présidente du Conseil exécutif, ministre responsable des Langues officielles
Hon. / l'hon. René Legacy	Deputy Premier, Minister of Finance and Treasury Board, Minister of Energy, Minister responsible for the <i>Right to Information and Protection of Privacy Act</i> / vice-premier ministre, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, ministre de l'Énergie, ministre responsable de la <i>Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée</i>
Hon. / l'hon. Rob McKee, K.C. / c.r.	Minister of Justice, Attorney General, Minister responsible for Addictions and Mental Health Services / ministre de la Justice, procureur général, ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances
Hon. / l'hon. John Dornan	Minister of Health / ministre de la Santé
Hon. / l'hon. Claire Johnson	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Keith Chiasson	Minister of Indigenous Affairs / ministre des Affaires autochtones
Hon. / l'hon. Cindy Miles	Minister of Social Development, Minister responsible for the Economic and Social Inclusion Corporation / ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale
Hon. / l'hon. Chuck Chiasson	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
Hon. / l'hon. Gilles LePage	Minister of Environment and Climate Change, Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Société de développement régional
Hon. / l'hon. Aaron Kennedy	Minister of Local Government, Minister responsible for Service New Brunswick / ministre des Gouvernements locaux, ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick
Hon. / l'hon. Isabelle Thériault	Minister of Tourism, Heritage and Culture / ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture
Hon. / l'hon. Robert Gauvin	Minister of Public Safety, Minister responsible for la Francophonie / ministre de la Sécurité publique, ministre responsable de la Francophonie

Hon. / l'hon. Alyson Townsend	Minister responsible for Labour / ministre responsable du Travail
Hon. / l'hon. John Herron	Minister of Natural Resources / ministre des Ressources naturelles
Hon. / l'hon. Pat Finnigan	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hon. / l'hon. Lyne Chantal Boudreau	Minister of Seniors, Minister responsible for Women and Gender Equity / ministre des Aînés, ministre responsable des Femmes et de l'Équité des genres
Hon. / l'hon. Jean-Claude D'Amours	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour, Minister of Intergovernmental Affairs, Minister responsible for Immigration, Minister responsible for Military Affairs, Minister responsible for the Research and Productivity Council / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, ministre des Affaires intergouvernementales, ministre responsable de l'Immigration, ministre responsable des Affaires militaires, ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité
Hon. / l'hon. David Hickey	Minister responsible for the New Brunswick Housing Corporation / ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick
Hon. / l'hon. Luke Randall	Minister responsible for Opportunities NB, Minister responsible for Economic Development and Small Business, Minister responsible for NB Liquor and Cannabis NB, Minister responsible for the <i>Regulatory Accountability and Reporting Act</i> / ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB, ministre responsable de la <i>Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation</i>

[Translation / Traduction]

Jour de séance 38

Chambre de l'Assemblée législative
le mercredi 13 mai 2026

Daily Sitting 38

Assembly Chamber,
Wednesday, May 13, 2026.

10:00

(La séance est ouverte à 10 h sous la présidence de
l'hon. M^{me} Landry.

(The House met at 10 a.m., with **Hon. Ms. Landry**,
the Speaker, in the chair.

Prière.)

Prayers.)

Présentation d'invités / Introduction of Guests**Introduction of Guests / Présentation d'invités**

L'hon. M. Finnigan : Merci, Madame la présidente.

Hon. Mr. Finnigan: Thank you, Madam Speaker.

Madam Speaker, I rise in House today to tell a story of true heroism. On March 9, Diane Doiron and Mélanie Letang were driving near the Rexton exit. They noticed cars parked along the highway and a stopped tractor-trailer. At first, Diane hesitated, but something didn't feel right. As they passed, she saw an injured person in a badly crushed car overturned in water, so she turned back.

Madame la présidente, je prends la parole aujourd'hui pour raconter une histoire de véritable héroïsme. Le 9 mars, Diane Doiron et Mélanie Letang allaient en voiture près de la sortie de Rexton. Elles ont remarqué des voitures garées en bordure de la route et une semi-remorque immobile. Diane a d'abord hésité, puis quelque chose semblait être de travers. En passant, elle a vu une personne blessée dans une voiture fortement écrasée qui était à l'envers dans l'eau ; alors, elle est revenue.

Sur les lieux, Madame la présidente, Diane a vu qu'il y avait encore une personne à l'intérieur de la voiture, la tête en bas et le visage plongé dans l'eau.

Madam Speaker, on the scene, Diane saw that there was still someone inside the car with their head down and their face in the water.

Diane climbed through the broken back window, drawing on her experience as a former volunteer firefighter. She called out to the man and heard him moan.

Diane a rampé à travers la vitre arrière brisée et s'est appuyée sur son expérience d'ancienne pompière volontaire. Elle a appelé l'homme et l'a entendu gémir.

Diane a donc fait tout ce qu'elle pouvait. Elle a maintenu la tête de l'homme dans le véhicule hors de l'eau glacée. Elle est restée à ses côtés, l'a aidé à respirer et a tenté de le calmer jusqu'à l'arrivée des secours, qui ont utilisé le désincarcérateur pour le libérer.

So Diane did everything she could. She kept the head of the man in the vehicle out of the freezing water. She stayed by his side, helping him breathe and trying to keep him calm until rescuers arrived and used the jaws of life to free him.

Ce qui me marque le plus, Madame la présidente, c'est que Diane ne cherche pas la reconnaissance. Elle dit qu'elle n'a pas sauvé la vie de l'homme. Elle dit qu'elle est simplement restée à ses côtés jusqu'à l'arrivée des secours.

Madam Speaker, what strikes me the most is that Diane isn't looking for recognition. She says she didn't save the man's life. She says she just stayed by his side until rescuers arrived.

The next morning, the RCMP confirmed that the man would be okay and told her that she likely saved his life. We're all lucky that people like Diane exist.

Les héros sont là quand leur présence est nécessaire. Merci, Madame la présidente. J'aimerais applaudir Diane.

La présidente : Félicitations.

10:05

I recognize the Minister of Natural Resources.

(Interjections.)

Madam Speaker: The guests are not here.

M. Bourque : Merci, Madame la présidente. J'ai le plaisir d'accueillir un ami qui est à la Chambre aujourd'hui, dans la tribune. Marc Bastarache est parmi nous. Marc est un journaliste et réalisateur à la retraite de Radio-Canada. Marc est un ami, et je le connais depuis quelques années. Il m'a même aidé lors de ma première campagne électorale en 2014. Nous sommes toutefois amis depuis longtemps. Son père, qui est assez bien connu, est originaire de Bouctouche et est un médecin de notre région.

Marc a vécu une bonne partie de sa vie dans la région de Moncton, mais il a déménagé à Fredericton il y a quelques mois parce que sa fille, qui a vécu longtemps en Ontario, travaille maintenant comme procureure de la Couronne au Nouveau-Brunswick, à Fredericton. Nous sommes allés la chercher. J'en suis bien content. Marc a déménagé en même temps qu'elle.

Marc, je vous souhaite la bienvenue à la Chambre. Marc était journaliste à l'époque où le gouvernement de Richard Hatfield était au pouvoir. Il était ici. J'ai fait une tournée avec lui et il a dit que la ville avait bien changé depuis ce temps-là. Merci beaucoup, Marc, de tout ce que vous avez fait. Merci d'être avec nous. Bienvenue.

Hon. Mr. Herron: Thank you very much, Madam Speaker. Our guests have arrived. We wanted to mark this moment appropriately. Today marks a very special occasion, as our government prepares to introduce historic legislation to modernize New Brunswick's *Mining Act*. As such, I am pleased to welcome Rob Murray, President of the New

Le lendemain matin, la GRC a confirmé que l'homme irait bien et lui a dit qu'elle lui avait probablement sauvé la vie. Nous sommes tous chanceux que des gens comme Diane existent.

Heroes are there when they're needed. Thank you, Madam Speaker. I would like to applaud Diane.

Madam Speaker: Congratulations.

La parole est au ministre des Ressources naturelles.

(Exclamations.)

La présidente : Les invités ne sont pas ici.

Mr. Bourque: Thank you, Madam Speaker. I am pleased to welcome a friend in the gallery to the House today. Marc Bastarache is with us. Marc is a retired CBC journalist and producer. Marc is a friend, and I've known him for a few years. He even helped me during my first election campaign in 2014. However, we've been friends for a long time. His father, who is quite well known, is from Bouctouche and is a doctor in our region.

Marc lived in the Moncton region for much of his life, but he moved to Fredericton a few months ago because his daughter, who lived in Ontario for a long time, now works in Fredericton as a New Brunswick Crown prosecutor. We went to pick her up. I am very happy about this. Marc moved at the same time as she did.

Marc, welcome to the House. Marc was a journalist when the Richard Hatfield government was in office. He was here. I made the rounds with him, and he said the city had changed a lot since then. Thank you very much, Marc, for everything you've done. Thank you for being with us. Welcome.

L'hon. M. Herron : Merci beaucoup, Madame la présidente. Nos invités sont arrivés. Nous voulions souligner ce moment de façon appropriée. C'est aujourd'hui une occasion très spéciale, car notre gouvernement se prépare à déposer une mesure législative historique pour moderniser la *Loi sur les mines* du Nouveau-Brunswick. Alors, j'ai le plaisir

Brunswick Prospectors and Developers Association. He has made several significant mineral discoveries during his career. I also welcome our friend Jon Robinson, who has recently returned home to New Brunswick—smart idea—from British Columbia. He is a mining consultant, and he is now working with the New Brunswick Mining Association to help increase access and opportunity for small and mid-size New Brunswick suppliers and manufacturers in the sector.

Rob and Jon, my colleagues and I thank you for your contributions, which have helped to pave a path toward growth in our mining sector for the benefit of all New Brunswickers. Welcome to the people's House.

L'hon. M^{me} Holt : Merci beaucoup, Madame la présidente.

It is a real pleasure for me to recognize possibly one of the youngest guests that the New Brunswick Legislature has ever seen. With us we have Murray Cameron, who is just a few weeks old, alongside his parents, Drew and Brenda. Some folks may know that Drew is a member of our team in the Premier's Office. His wife, Brenda, is an educator, and Murray is the product of a number of years of hard policy advocacy by Drew and a government that wanted to support an IVF program that would allow people to have the families they dream of. We are really, really thrilled to have the political nerd in training, maybe Premier in training, Murray Cameron and his parents, Drew and Brenda, with us today.

La présidente : Bienvenue.

**Statements of Condolence and Congratulation /
Déclarations de condoléances et de félicitations**

Hon. Ms. Holt: If I may, I'd like to have an extra 38 seconds.

Madam Speaker, I rise today to extend sincere condolences on the passing of Mavis (McBain) Williamson, who passed away on May 3 at the age of 68 following a courageous battle with cancer. Mavis dedicated her life to serving others, whether through her family, her business, her volunteer work, or her service to the people of the Miramichi. Many will

d'accueillir Rob Murray, président de l' Association des prospecteurs et entrepreneurs du Nouveau-Brunswick. Il a fait plusieurs découvertes minérales importantes pendant sa carrière. Je souhaite aussi la bienvenue à notre ami Jon Robinson, qui est récemment revenu de la Colombie-Britannique au Nouveau-Brunswick, chez lui, excellente idée. Il est un expert-conseil minier, et il travaille actuellement avec l'Association minière du Nouveau-Brunswick pour aider à améliorer l'accès et les possibilités pour les petits et moyens fournisseurs et fabricants du Nouveau-Brunswick dans ce secteur.

Rob et Jon, mes collègues et moi vous remercions de vos contributions, qui ont aidé à tracer la voie vers la croissance de notre secteur minier à l'avantage de tous les gens du Nouveau-Brunswick. Bienvenue à la Chambre du peuple.

Hon. Ms. Holt: Thank you very much, Madam Speaker.

C'est un vrai plaisir pour moi de saluer peut-être l'un des plus jeunes invités que l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick ait jamais vus. Nous avons avec nous Murray Cameron, âgé d'à peine quelques semaines, en compagnie de ses parents, Drew et Brenda. Certains savent peut-être que Drew est membre de notre équipe au Cabinet de la première ministre. Son épouse, Brenda, est une éducatrice, et Murray est le fruit d'un grand nombre d'années d'énergique défense des droits de la part de Drew et d'un gouvernement qui voulait appuyer un programme de FIV qui permettrait aux gens d'avoir les familles dont ils rêvent. Nous sommes vraiment, vraiment ravis d'avoir le mordue de la politique en herbe, peut-être le premier ministre en herbe, Murray Cameron et ses parents, Drew et Brenda, avec nous aujourd'hui.

Madam Speaker: Welcome.

**Déclarations de condoléances et de félicitations /
Statements of Condolences and Congratulation**

L'hon. M^{me} Holt : S'il m'est permis, j'aimerais avoir 38 secondes de plus.

Madame la présidente, je prends la parole aujourd'hui pour offrir de sincères condoléances pour le décès de Mavis (McBain) Williamson, qui est décédée le 3 mai à l'âge de 68 ans à la suite d'une courageuse lutte contre le cancer. Mavis a consacré sa vie au service des autres, que ce soit dans sa famille, son entreprise, son travail bénévole ou son service pour les gens de la

remember her as the founder and operator of Brunswick Driver Training and for the countless hours she devoted to helping others in her community.

10:10

Mavis served as executive assistant to the former Minister of Transportation and MLA for Miramichi, Bill Fraser. In that role, she worked tirelessly for the people of the Miramichi. She helped residents navigate challenges, access services, and connect with the support they needed. She approached that work with compassion, patience, and a genuine desire to help people. Those who reached out to the office knew they would be met with kindness, understanding, and someone who truly cared about their concerns.

Beyond her professional life, Mavis was a proud military spouse and a dedicated volunteer with Skate Canada, Scouts Canada, and the Royal Canadian Legion. Above all, she was a devoted wife, mother, grandmother, and friend. Her warmth, generosity, and quiet strength touched many lives. She will be deeply missed throughout Miramichi and beyond. Madam Speaker, I ask the members of this House to join me in extending our deepest condolences to Mavis' husband, Robert Williamson, her children, Jason Williamson and Colleen O'Hara, her grandchildren, and all her family and friends. Thank you, Madam Speaker.

Ms. M. Wilson: Madam Speaker, I rise today to offer condolences on the passing of Richard George Good, a devoted husband, proud father and grandfather, and hard-working man who will be deeply missed. Richard dedicated 28 years to Armour Transport, serving as a driver, dispatcher, and, later, dock supervisor. Known for his strong work ethic, he also loved keeping busy at home, especially in his garage, his second home where he spent countless hours tinkering and working on projects.

Above all, Richard cherished his family. He shared 47 years of marriage with his high school sweetheart, Judy, and was a loving father to Melissa and Scott (Victoria). His grandchildren, Hattie and Charlee, were his pride and joy. On behalf of the Legislative Assembly, I extend sincere condolences to Judy,

région de la Miramichi. Beaucoup de gens se souviendront d'elle comme la fondatrice et directrice de Brunswick Driver Training et pour les innombrables heures qu'elle a consacrées à aider les autres dans sa collectivité.

Mavis a agi comme chef de cabinet de l'ancien ministre des Transports et député de Miramichi, Bill Fraser. À ce poste, elle a travaillé sans relâche pour les gens de la région de la Miramichi. Elle a aidé les gens à débrouiller les difficultés, à avoir accès aux services et à obtenir le soutien dont ils avaient besoin. Elle abordait ce travail avec compassion, patience et un réel désir d'aider les gens. Ceux qui s'adressaient à son bureau savaient qu'ils seraient accueillis avec amabilité et compréhension par quelqu'un qui se souciait vraiment de leurs problèmes.

À part sa vie professionnelle, Mavis était la fière épouse d'un militaire et une bénévole dévouée de Patinage Canada, de Scouts Canada et de la Légion royale canadienne. Par-dessus tout, elle était une épouse, mère, grand-mère et amie dévouée. Sa chaleur, sa générosité et sa force tranquille ont touché beaucoup de vies. Elle sera grandement regrettée dans toute la région de la Miramichi et ailleurs. Madame la présidente, je demande aux parlementaires de se joindre à moi pour offrir nos plus sincères condoléances au mari de Mavis, Robert Williamson, à ses enfants Jason Williamson et Colleen O'Hara, à ses petits-enfants, à toute sa famille et à ses amis. Merci, Madame la présidente.

M^{me} M. Wilson : Madame la présidente, je prends la parole aujourd'hui pour offrir mes condoléances pour le décès de George Richard Good, un mari dévoué, un père et grand-père fier et un homme travailleur qui sera grandement regretté. Richard a consacré 28 ans de sa vie à Armour Transport en travaillant comme chauffeur, répartiteur et plus tard superviseur de quai. Réputé pour sa solide éthique du travail, il aimait aussi se tenir occupé à la maison, particulièrement dans son garage, son deuxième chez-soi, où il passait d'innombrables heures à bricoler et à travailler à des projets.

Par-dessus tout, Richard chérissait sa famille. Il a vécu 47 ans de mariage avec son amie de cœur de l'école secondaire, Judy, et a été un père aimant pour Melissa et Scott (Victoria). Ses petits-enfants, Hattie et Charlee, étaient sa fierté et sa joie. Au nom de l'Assemblée législative, j'offre de sincères

Melissa, Scott, Victoria, Richard's grandchildren, and all who loved Richard. May treasured memories bring comfort in the days ahead. Thank you, Madam Speaker.

Mr. Coon: Madam Speaker, I'd like to offer my condolences to the friends and family of David MacDonald, who passed away on Friday, February 27, at the age of 76. David was a long-time board member of the Conservation Council of New Brunswick and one of the founders of its Moncton chapter. One of David's passion projects was organizing the annual 100-mile dinner fundraiser. Every year, he collaborated with local businesses throughout the Moncton region to supply local food at the fundraiser. David loved being outdoors. He and his family and friends spent many, many summer weekends at his camp on North Renous Lake.

David will be sadly missed by his wife of 52 years, Beth, sons Andrew and Grant, granddaughters Brooke and Bailey, and sisters Susan Bowes and Heather Lloyd. Madam Speaker, I ask all members to join me in expressing condolences to the friends and family of David MacDonald.

M. Bourque : C'est avec une profonde tristesse que je vous annonce le décès de Ginette Allain, de Saint-Antoine, survenu le 28 avril 2026. Elle était âgée de 76 ans.

Ginette a consacré plus de 30 ans de sa vie à l'enseignement à l'École Clément-Cormier, où elle a marqué durablement des générations d'élèves. D'ailleurs, elle m'a enseigné la biologie, lorsque j'étais en 11^e année.

Ginette était la mère de Yves Allain, que nous connaissons bien comme un des gardes du corps de la première ministre.

Ginette était réputée pour sa bonté, sa patience et sa douceur, et elle adorait sa profession et disait toujours se sentir privilégiée d'avoir exercé un métier qu'elle aimait tant. Chrétienne fervente, Ginette a vécu sa vie avec compassion, humilité et amour du prochain. Elle aimait les plaisirs simples de la vie et se sentait toujours bien entourée de ses amis et de ses voisins.

condoléances à Judy, à Melissa, à Scott, à Victoria, aux petits-enfants de Richard et à tous ceux qui l'aimaient. Puissent-ils être réconfortés par de précieux souvenirs pendant les jours qui viennent. Merci, Madame la présidente.

M. Coon : Madame la présidente, je tiens à offrir mes condoléances aux amis et à la famille de David MacDonald, qui est décédé le vendredi 27 février à 76 ans. David a été pendant longtemps membre du Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick et l'un des fondateurs de son chapitre de Moncton. L'un des projets qui passionnaient David était l'organisation du dîner-bénéfice annuel de 100 milles. Chaque année, il a collaboré avec les entreprises locales de toute la région de Moncton pour fournir des aliments locaux au dîner-bénéfice. David aimait le grand air. Sa famille, ses amis et lui ont passé un très grand nombre de fins de semaine d'été à son camp, au lac North Renous.

David sera grandement regretté par son épouse depuis 52 ans, Beth, ses fils Andrew et Grant, ses petites-filles Brooke et Bailey et ses sœurs, Susan Bowes et Heather Lloyd. Madame la présidente, je demande à tous les parlementaires de se joindre à moi pour exprimer leurs condoléances aux amis et à la famille de David MacDonald.

Mr. Bourque: It is with great sadness that I announce that Ginette Allain of Saint-Antoine passed away on April 28, 2026. She was 76 years old.

Ginette spent over 30 years teaching at École Clément-Cormier, where she left a lasting impression on generations of students. In fact, she taught me biology when I was in Grade 11.

Ginette was the mother of Yves Allain, whom we know well as one of the Premier's bodyguards.

Ginette was known for being kind, patient, and gentle, and she loved her profession, always saying she felt privileged to have done work she loved so much. A devout Christian, Ginette lived her life with compassion, humility, and love for her neighbour. She loved the simple pleasures and was always happy when she was surrounded by her friends and neighbours.

Ginette était la fille de feu Dismas et Nélida Arsenault, et la soeur de feu Fernande LeBlanc. Elle laisse dans le deuil son cher fils Yves, qu'elle adorait ; sa belle-fille Réanne ; ses belles-soeurs Lina Després, Évelyn Whiffen et Annette Allain ; son beau-frère Louis Allain (Jackie), ainsi que de nombreux neveux et nièces. Il ne faut pas oublier son fidèle compagnon à quatre pattes, Duncan.

Repose en paix, chère Ginette.

Mr. Hogan: Thank you, Madam Speaker. It is with sympathy and respect that I speak on the passing of Peggy Martin of Woodstock. Peggy passed away peacefully on May 2 at the age of 100. Peggy will be remembered as the loving matriarch of a large and deeply blessed family. She devoted countless hours to loving, encouraging, and praying for her 33 grandchildren, 52 great-grandchildren, and 5 great-great-grandchildren. Her home was a place of welcome, love, and belonging, and her legacy of faith and compassion lives on in those she nurtured.

10:15

Peggy gave generously of herself through service to the Women's Institute and the Women's Institute Home, faithfully caring for and supporting others throughout her life. She was a woman whose servant heart extended far beyond her own family and into the wider community.

I ask my colleagues to join me in expressing our sympathy to Peggy's family and her many friends, who will miss her very much. Thank you, Madam Speaker.

Madam Speaker: I again recognize the member for Woodstock-Hartland.

Mr. Hogan: Madam Speaker, I rise today in sadness and respect to pay tribute to Peter Watson of Woodstock. Peter was a well-known businessman in the Woodstock area.

In 1974, Peter and his brother George started Valley Refrigeration & Air Conditioning Ltd. in Jacksonville. They were well known in Carleton County and across New Brunswick until they sold the business in 2014.

Ginette was the daughter of the late Dismas and Nélida Arsenault and sister of the late Fernande LeBlanc. She is mourned by her dear son Yves, whom she adored, daughter-in-law Réanne, sisters-in-law Lina Després, Évelyn Whiffen, and Annette Allain, brother-in-law Louis Allain (Jackie), and many nephews and nieces. Her loyal four-legged companion, Duncan, mustn't be forgotten.

Rest in peace, Ginette.

M. Hogan : Merci, Madame la présidente. C'est avec sympathie et respect que je parle du décès de Peggy Martin, de Woodstock. Peggy est décédée paisiblement le 2 mai à l'âge de 100 ans. Peggy laissera le souvenir de la matriarche aimante d'une famille nombreuse et grandement favorisée. Elle a consacré d'innombrables heures à aimer et à encourager ses 33 petits-enfants, ses 52 arrière-petits-enfants et ses 5 arrière-arrière-petits-enfants et à prier pour eux. Sa maison était un lieu d'accueil, d'amour et d'appartenance, et son héritage de foi et de compassion se prolonge en ceux qu'elle a encouragés.

Peggy a donné généreusement d'elle-même par son service au Women's Institute et au Women's Institute Home, prodiguant fidèlement ses soins et son soutien aux autres pendant toute sa vie. Elle était une femme dont l'esprit de service s'étendait loin au-delà de sa famille et dans la grande collectivité.

Je demande à mes collègues de se joindre à moi pour exprimer notre sympathie à la famille de Peggy et à ses nombreux amis, qui la regretteront grandement. Merci, Madame la présidente.

La présidente : Je donne de nouveau la parole au député de Woodstock-Hartland.

M. Hogan : Madame la présidente, je prends la parole aujourd'hui avec tristesse et respect pour rendre hommage à Peter Watson, de Woodstock. Peter était un homme d'affaires bien connu dans la région de Woodstock.

En 1974, Peter et son frère George ont lancé Valley Refrigeration & Air Conditioning Ltd. à Jacksonville. Ils ont été bien connus dans le comté de Carleton et partout au Nouveau-Brunswick jusqu'à ce qu'ils vendent l'entreprise en 2014.

Peter was an avid sports fan. He loved the Maple Leafs and the Blue Jays. Through the years, Peter participated in many sports, golf and curling among them. Peter took great pride in his lawn. He mowed with much attention to detail and made sure it looked beautiful.

I ask my colleagues to join me in expressing sympathy to Peter's wife, Linda, daughters, Yvonne and Donna, and son, Randy, and to everyone who loved Peter very much and will miss him dearly.

Thank you, Madam Speaker.

L'hon. M^{me} Thériault : Madame la présidente, j'aimerais faire une déclaration de condoléances, si cela vous convient. Il y a eu un petit changement. Excusez-moi.

La présidente : Nous retournons donc aux déclarations de condoléances.

L'hon. M^{me} Thériault : Merci beaucoup. Je demande, si possible, quelques secondes additionnelles.

Madame la présidente, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à Georges Goguen, artiste en arts visuels et grand bâtisseur de l'art moderne en Acadie, décédé le 9 mai 2026 à l'âge de 92 ans. Né à Moncton en 1934, il a apporté une contribution exceptionnelle au milieu artistique, laquelle aura marqué plusieurs générations d'artistes et enrichi profondément notre patrimoine culturel. Considéré comme l'un des piliers de la première génération d'artistes en arts visuels en Acadie, aux côtés de Roméo Savoie et de Claude Roussel, Georges Goguen a contribué à ouvrir l'art acadien aux grands courants de l'art moderne contemporain, tout en demeurant profondément attaché à l'Acadie et à sa collectivité.

À la suite d'un voyage à New York en 1957, où Georges découvre des expositions d'avant-garde et les grands mouvements de l'art moderne, il devient l'un des premiers artistes acadiens à expérimenter de nouvelles formes d'expression artistique et à repousser les approches traditionnelles de la création. Il joue ensuite un rôle majeur dans le développement du milieu culturel acadien, notamment comme fondateur de la Galerie Sans Nom, de la Galerie 12 et de la Galerie Georges-Goguen, ainsi que par l'intermédiaire du Café des artistes, lieu important de rencontres et d'échanges pour plusieurs créateurs. Depuis plus de 70 ans, son oeuvre n'a cessé de se déployer, en

Peter était un grand amateur de sport. Il aimait les Maple Leafs et les Blue Jays. Au fil des années, Peter a participé à de nombreux sports, y compris le golf et le curling. Peter était très fier de sa pelouse. Il la tondait avec une grande attention au détail et s'assurait qu'elle était belle.

Je demande à mes collègues de se joindre à moi pour exprimer nos sympathies à Linda, l'épouse de Peter, à ses filles Yvonne et Donna, à son fils Randy et à tous ceux qui aimaient énormément Peter et le regretteront amèrement.

Merci, Madame la présidente.

Hon. Ms. Thériault: Madam Speaker, I would like to make a statement of condolence, if that's all right with you. There was a small change. My apologies.

Madam Speaker: We will return to Statements of Condolence.

Hon. Ms. Thériault: Thank you very much. I ask for a few extra seconds, if possible.

Madam Speaker, I rise today to pay tribute to Georges Goguen, a visual artist who played a foundational role in modern art in Acadia and who passed away on May 9, 2026, at the age of 92. Born in Moncton in 1934, he made an exceptional contribution to the arts, influencing several generations of artists and deeply enriching our cultural heritage. Considered one of the pillars of the first generation of visual artists in Acadia, alongside Roméo Savoie and Claude Roussel, Georges Goguen helped expose Acadian art to major perspectives in contemporary modern art while remaining deeply connected to Acadia and his community.

Following a trip to New York in 1957, when Georges discovered avant-garde exhibitions and the major movements in modern art, he became one of the first Acadian artists to experiment with new forms of artistic expression and expand traditional creative approaches. He then played a major role in the development of the Acadian cultural scene, founding Galerie Sans Nom, Galerie 12, and Galerie Georges-Goguen, and being a part of Café des artistes, an important place for creators to come together and exchange ideas. For over 70 years, his work has been shown more and more in New Brunswick and Canada and acquired for private collections in the United

rayonnant au Nouveau-Brunswick et au Canada et en se retrouvant également dans des collections privées aux États-Unis, en Europe et en Australie. Il a reçu pour son apport remarquable, le prix Hommage des Éloizes en 2018, puis a été nommé membre de l'Ordre du Canada en 2019 et membre de l'Ordre du Nouveau-Brunswick en 2020.

J'offre mes plus sincères condoléances à la famille de Georges, à ses proches ainsi qu'à toute la communauté artistique. Georges, vous avez laissé un héritage inestimable à l'Acadie et au monde des arts.

L'hon. M^{me} Boudreau : Madame la présidente, je prends la parole aujourd'hui pour souligner les Jeux des aînés tenus à Sainte-Marie-de-Kent, initiative organisée par le conseil des aînés de la zone de Kent, qui comprend 12 clubs de l'âge d'or. Cette belle initiative a accueilli plus de 100 personnes âgées de la région de Kent. L'activité a rassemblé des participants autour de l'activité physique, du bien-être et du plaisir d'être ensemble. Elle montre l'importance de créer pour nos personnes âgées des façons de demeurer actives, engagées et connectées à leur collectivité.

Je tiens sincèrement à remercier les bénévoles et les personnes qui ont participé à l'organisation de la journée d'activités. À titre de ministre des Aînés, je suis fier de voir des initiatives comme celles-ci refléter l'esprit de notre nouveau plan, *Des soins renforcés pour les personnes âgées : Un plan de soins de longue durée pour le Nouveau-Brunswick*, lancé le 26 mars dernier. J'encourage d'autres collectivités à s'inspirer de cette excellente initiative. Merci, Madame la présidente.

10:20

Mr. Ames: Thank you, Madam Speaker. I'd like to congratulate Valerie Hagerman on celebrating 50 years in the hospitality business. For more than five decades, campers have made Great Bear campground a destination of choice. Nestled along the beautiful Mactaquac headpond in the Saint John River Valley, Great Bear campground is known for its spacious waterfront campsites, beautifully maintained grounds, and safe, family-friendly atmosphere. Great Bear campground has created lasting memories for generations of visitors. Valerie Hagerman's dedication to hard work and commitment to hospitality have made a lasting impact on both the local community and tourism in our region. I ask all members of the House to join me in congratulating Valerie Hagerman on this remarkable milestone and in wishing her

States, Europe, and Australia. For his remarkable contributions, he won the Prix Hommage at the Éloizes in 2018 and was then appointed a member of the Order of Canada in 2019 and the Order of New Brunswick in 2020.

I extend my sincerest condolences to Georges' family, his loved ones, and the entire arts community. Georges, you have left a priceless legacy to Acadia and the arts world.

Hon. Ms. Boudreau: Madam Speaker, I rise today to note that the Jeux des aînés were held in Sainte-Marie-de-Kent, organized by the Kent seniors' council, which includes 12 golden age clubs. Over 100 seniors from the Kent region took part in this great initiative. It brought participants together for physical activity, well-being, and the pleasure of being together. This event demonstrates the importance of creating ways for our seniors to remain active, engaged, and connected to their communities.

I want to sincerely thank the volunteers and everyone who helped organize this day of activities. As Minister of Seniors, I am proud to see initiatives like this reflect the spirit of our new plan, *Stronger Care for Seniors: A Long-Term Care Plan for New Brunswick*, which was launched on March 26. I encourage other communities to take inspiration from this excellent initiative. Thank you, Madam Speaker.

M. Ames : Merci, Madame la présidente. Je tiens à féliciter Valerie Hagerman de célébrer 50 ans dans l'industrie du tourisme d'accueil. Depuis plus de cinq décennies, les campeurs font du terrain de camping Great Bear une destination de choix. Niché le long du splendide bassin d'amont de Mactaquac, dans la vallée du fleuve Saint-Jean, le terrain de camping Great Bear est réputé pour ses emplacements de camping spacieux au bord de l'eau, ses terrains splendiblement entretenus et son ambiance familiale, chaleureuse et sûre. Le terrain de camping Great Bear a procuré des souvenirs durables à des générations de visiteurs. Le dévouement de Valerie Hagerman, son travail assidu et son engagement pour l'hospitalité ont eu une influence durable sur la collectivité locale et sur le tourisme de notre région. Je demande à tous les

continued success for years to come. Thank you, Madam Speaker.

Ms. Mitton: Madam Speaker, I would like to thank all of those who put their names forward as candidates in the municipal elections and extend my congratulations to those who were elected on Monday. Congratulations to the mayors, councillors, rural district advisory committee members, and district education council members who will be serving our communities across the province.

In particular, congratulations to Tantramar's new council and new Mayor-elect, Debbie Wiggins-Colwell. Debbie has served as a councillor and as the Deputy Mayor of Tantramar. Prior to that, she was the first woman to serve as Mayor of the village of Dorchester. I'd also like to congratulate the new council elected in Strait Shores. Congratulations to Annamarie Boyd on being elected the new Mayor of Strait Shores, where she previously served as a councillor. I invite all members to join me in congratulating the newly elected councils in Tantramar and Strait Shores and all those elected across the province on Monday.

Statements by Members / Déclarations de députés

Ms. Scott-Wallace: Madam Speaker, it's a good thing our farmers are better at farming than our Premier is at governing. Otherwise, we'd all starve. On the vet program, her minister says they have a three-year time frame and claims they have outlined a three-phase plan, beginning with a feasibility study to inform future steps. So, the members opposite have a three-year plan that starts with making a plan and doing a feasibility study. What if the feasibility study comes back and says that this change to the vet program can't and shouldn't be done in three years? Then what? Time after time after time we have pointed out the Premier's ready-fire-aim approach to governing, and nowhere is it more evident than with this botched vet program. We only have until the middle of June, as then the Premier can run away for four or five months. Our farmers need answers now. Thank you, Madam Speaker.

parlementaires de se joindre à moi pour féliciter Valerie Hagerman de cette étape remarquable et pour lui souhaiter un succès continu dans les années à venir. Merci, Madame la présidente.

M^{me} Mitton : Madame la présidente, je tiens à remercier tous ceux qui se sont présentés comme candidats aux élections municipales, et j'offre mes félicitations à ceux qui ont été élus lundi. Félicitations aux maires, aux conseillers, aux membres des comités consultatifs des districts ruraux et aux membres des conseils d'éducation de district qui serviront nos collectivités dans toute la province.

En particulier, félicitations au nouveau conseil de Tantramar et à la nouvelle mairesse élue, Debbie Wiggins-Colwell. Debbie a siégé comme conseillère et comme mairesse suppléante de Tantramar. Auparavant, elle a été la première femme à servir comme mairesse du village de Dorchester. Je tiens aussi à féliciter le nouveau conseil élu à Strait Shores. Félicitations à Annamarie Boyd d'avoir été élue nouvelle mairesse de Strait Shores, où elle avait siégé auparavant comme conseillère. J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter les conseils nouvellement élus de Tantramar et de Strait Shores et tous ceux qui ont été élus dans la province lundi.

Déclarations de députés / Statements by Members

M^{me} Scott-Wallace : Madame la présidente, c'est une bonne chose que nos agriculteurs sont meilleurs en agriculture que la première ministre pour gouverner. Autrement, nous mourrions tous de faim. Pour le programme de vétérinaires, son ministre dit qu'on a une échéance de trois ans et déclare qu'on a formulé un plan en trois étapes qui commence par une étude de faisabilité afin d'éclairer les étapes futures. Alors, les gens d'en face ont un plan triennal qui commence par établir un plan et faire une étude de faisabilité. Qu'arrive-t-il ensuite si l'étude de faisabilité arrive en disant que ce changement du programme de vétérinaires ne peut pas et ne devrait pas être réalisé en trois ans? Qu'arrive-t-il? Encore et encore, nous avons signalé la méthode de gouvernement de la première ministre, faire feu et viser ensuite, et cela n'a jamais été aussi évident qu'avec ce programme de vétérinaires bousillé. Nous avons seulement jusqu'à la mi-juin, parce qu'ensuite la première ministre peut s'enfuir pour quatre ou cinq mois. Nos agriculteurs ont besoin de réponses maintenant. Merci, Madame la présidente.

Ms. Mitton: Madam Speaker, New Brunswickers want fairness in our economy. We want billionaires to pay their fair share of taxes. We don't want a few corporations to control whole industries, like the grocery industry, and we don't want to be charged more than the next person for the same item. However, unfortunately, we are living in a time of extreme concentration of wealth where the disgustingly rich have too much influence and control and avoid and evade taxation. Corporations are using surveillance pricing to squeeze every penny they can out of us. They are using many data points that have been collected about us to establish what prices to charge us. If they think someone can afford to pay more or really needs to make that purchase, they will charge them more. This is absolutely unfair. We need to ban surveillance pricing to protect New Brunswickers and to keep the super rich from taking every dollar they can from the rest of us.

M. Doucet : Madame la présidente, le chef par intérim de l'opposition officielle pense avoir trouvé une solution miracle : Réduire de 3 millions de dollars le budget du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Évidemment, nous avons appris que la solution miracle visait la Mount Allison University.

Madame la présidente, pendant que le chef de l'opposition officielle cherche des idées de compressions dans une boîte de Cracker Jack, notre gouvernement est sur le terrain pour écouter les étudiants, les travailleurs et les familles. Soyons honnêtes : Les gens de l'opposition officielle, lorsqu'ils étaient au pouvoir, n'ont pas vraiment fait mieux. Sous l'ancien gouvernement, les frais de scolarité ont augmenté de plus de 25 % à l'Université de Moncton. Je le sais, car je rembourse encore ma dette.

Aujourd'hui, l'opposition officielle veut nous faire croire qu'elle est préoccupée par le coût de la vie. Madame la présidente, les étudiants et les familles du Nouveau-Brunswick n'ont pas oublié. Voilà pourquoi les gens de l'opposition officielle se retrouvent de l'autre côté de la Chambre. Notre gouvernement, lui, choisit d'investir dans les gens, dans la formation et dans l'avenir économique de notre province. Merci, Madame la présidente.

M^{me} Mitton : Madame la présidente, les gens du Nouveau-Brunswick veulent que notre économie soit équitable. Nous voulons que les milliardaires paient leur juste part d'impôts. Nous ne voulons pas que quelques corporations contrôlent des industries entières, comme l'industrie alimentaire, et nous voulons pas avoir à payer plus que le voisin pour le même article. Toutefois, malheureusement, nous vivons à une époque d'extrême concentration de la richesse où les scandaleusement riches ont trop d'influence et de contrôle et pratiquent l'évasion fiscale avec succès. Les corporations pratiquent le contrôle des prix pour nous soutirer chaque traître sou qu'elles peuvent. Elles utilisent de nombreux points de données qu'elles ont recueillis à notre sujet pour décider quels prix nous imposer. Si elles pensent que quelqu'un a les moyens de payer plus ou a vraiment besoin de faire tel achat, elles le feront payer plus cher. C'est absolument injuste. Nous devons interdire le contrôle des prix pour protéger les gens du Nouveau-Brunswick et empêcher les richissimes d'enlever au reste du monde chaque dollar qu'ils peuvent.

Mr. Doucet: Madam Speaker, the Interim Leader of the Official Opposition thinks he has found a miracle solution: Cut \$3 million from the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour budget. Obviously, we learned that the miracle solution concerned Mount Allison University.

Madam Speaker, while the Leader of the Official Opposition is looking in a Cracker Jack box for ideas for cuts, our government is on the ground listening to students, workers, and families. Let's be honest: When the official opposition members were in office, they didn't really do any better. Under the former government, tuition increased by more than 25% at the Université de Moncton. I know this because I'm still paying off my debt.

Today, official opposition members want to convince us that they're concerned about the cost of living. Madam Speaker, New Brunswick students and families have not forgotten. That's why the official opposition members are on the other side of the House. Our government, on the other hand, is choosing to invest in people, training, and the economic future of our province. Thank you, Madam Speaker.

10:25

Mr. Russell: Thank you, Madam Speaker. Isn't 21st-century technology wonderful? I haven't learned how to use much of it, but I'm told that anybody can ask their phone to perform tasks such as searching a document for specific words.

A person might take the Premier's election platform document and say: Siri, search the document for the word "tourism". Siri would reply: Nothing. A person might ask: How about "tourist"? Siri would reply: Nothing. They would then ask: All right, try "Miramichi". Siri would reply: Nothing. This person might then say: Let's try "cruise ship". Siri would reply: Nothing. They might then ask: How about "beach"? I'm told that, sooner or later, Siri would cut you off and say: Look, I have searched this document for every possible word related to tourism. There just aren't any.

The point is that New Brunswick now has a Premier who got elected without once mentioning tourism. When we look at what has been done to Doak House and other places, maybe we shouldn't be too surprised. Thank you, Madam Speaker.

Mr. J. LeBlanc: Madam Speaker, our government has recently tabled the most significant modernization of New Brunswick's lobbying laws since the registry was created in 2017. The amendments will drastically increase the number of people qualified as lobbyists under the Act, bringing the number of registered lobbyists from the hundreds into the thousands. Lobbyists will be required to submit monthly reports to the Integrity Commissioner that detail their lobbying activities, regardless of whether they took place in a meeting room or at a conference or social event.

De plus, les modifications donneront un pouvoir réel au registre et au commissaire à l'intégrité et conféreront au bureau des pouvoirs accrus en matière d'enquête et d'application de la loi.

Madame la présidente, le gouvernement a promis de faire les choses différemment et de gouverner de manière plus transparente. Les modifications feront passer la loi d'un simple pas dans la bonne direction à

M. Russell : Merci, Madame la présidente. La technologie du 21^e siècle n'est-elle pas merveilleuse? Je n'ai pas appris à en utiliser beaucoup, mais on me dit que n'importe qui peut demander à son téléphone d'accomplir des tâches telles que la recherche d'un certain mot dans un document.

Quelqu'un pourrait prendre le programme électoral de la première ministre et dire : Siri, cherche le mot « tourisme » dans ce document. Siri répondrait : Rien. Quelqu'un pourrait demander : Peut-être « touriste »? Siri répondrait : Rien. Il demanderait ensuite : C'est bon, essaye « Miramichi ». Siri répondrait : Rien. La personne pourrait dire ensuite : Essayons « navire de croisière ». Siri répondrait : Rien. Elle pourrait ensuite demander : Trouves-tu « plage »? On me dit que tôt ou tard, Siri vous fermerait la ligne en disant : Allons, j'ai cherché dans ce document chaque mot possible concernant le tourisme. Il n'y en a aucun.

L'affaire, c'est que le Nouveau-Brunswick a maintenant une première ministre qui s'est fait élire sans mentionner le tourisme une seule fois. Quand on regarde ce qui a été fait à la maison Doak et à d'autres endroits, on ne devrait peut-être pas être trop surpris. Merci, Madame la présidente.

M. J. LeBlanc : Madame la présidente, notre gouvernement a déposé récemment la modernisation la plus considérable des lois du Nouveau-Brunswick sur le lobbyisme depuis la création du registre en 2017. Les modifications augmenteront énormément le nombre de gens qualifiés comme lobbyistes en vertu de la loi, ce qui portera de plusieurs centaines à plusieurs milliers le nombre de lobbyistes inscrits. Les lobbyistes devront présenter des rapports mensuels au commissaire à l'intégrité, qui préciseront leurs activités de lobbyisme, peu importe si elles ont eu lieu dans une salle de réunion, à une conférence ou à une activité sociale.

In addition, the amendments will give real authority to the registry and the Integrity Commissioner and expanded powers to the office with respect to investigations and enforcing the Act.

Madam Speaker, the government promised to do things differently and govern more transparently. The amendments will move the Act from being a simple step in the right direction to a pillar of accountability and transparency in modern democracy. Thank you.

un pilier en matière de responsabilité et de transparence dans la démocratie moderne. Merci.

Mr. Weir: Thank you, Madam Speaker. The people's House is where the Premier is held to account. It's in the people's House where the Premier must face questions for a half hour, each day, four days per week, for a few weeks every year. Counting today, the Premier has to face questions for only another 15 days before the Legislature's spring session draws to a close. There are so many questions and so few days. We must ask the Premier whether she believes accountability is measured by Facebook videos and photo opportunities. We must ask the Premier whether she knows the difference between transparency and invisibility. Some New Brunswickers are asking for help with the gas tax, others are asking when they will get a doctor, and all of them are wondering when the Premier will take responsibility for even one failure. Thank you, Madam Speaker.

M^{me} Vautour : Merci, Madame la présidente. Depuis le début de la session parlementaire, je suis toujours surprise de la rapidité avec laquelle nos projets de loi avancent. Nous entendons l'opposition dire que nos projets de loi sont d'ordre administratif, et ils minimisent ainsi les mesures prises par notre gouvernement.

Cependant, je ne suis pas certaine que seraient du même avis Johanne Perron et son équipe de la Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick, qui exercent du lobbyisme depuis plus de 25 ans pour la transparence salariale.

La transparence salariale est essentielle à l'établissement d'un milieu de travail juste et équitable. Une loi sur la transparence de la paye permet aux employés de mieux comprendre comment les salaires sont établis tout en réduisant les écarts injustifiés, notamment entre les femmes et les hommes.

En exigeant que les employeurs affichent clairement les échelles salariales et les critères de rémunération, la loi favorise l'égalité, la confiance et la responsabilisation.

M. Weir : Merci, Madame la présidente. La Chambre du peuple est l'endroit où la première ministre doit rendre des comptes. C'est dans la Chambre du peuple que la première ministre doit affronter les questions pendant une demi-heure, chaque jour, quatre jours par semaine, pendant quelques semaines chaque année. Aujourd'hui inclus, la première ministre doit affronter des questions pendant encore 15 jours seulement avant que la séance du printemps de l'Assemblée législative prenne fin. Il y a tellement de questions et si peu de jours. Nous devons demander à la première ministre si elle croit que la reddition de comptes se mesure en vidéos sur Facebook et en séances de photos. Nous devons demander à la première ministre si elle connaît la différence entre transparence et invisibilité. Il y a des gens du Nouveau-Brunswick qui demandent de l'aide pour la taxe sur l'essence, d'autres qui demandent quand ils auront un médecin, et tous se demandent quand la première ministre acceptera la responsabilité ne serait-ce que d'un échec. Merci, Madame la présidente.

Ms. Vautour: Thank you, Madam Speaker. Since the legislative session began, I have been continually surprised by the speed at which our bills move forward. We hear the opposition say that our bills are about housekeeping, and that is the way they downplay the actions our government has taken.

However, I'm not sure that Johanne Perron and her team at the New Brunswick Coalition for Pay Equity, who have been lobbying for pay transparency for over 25 years, would agree.

Pay transparency is essential to establishing a fair and equitable workplace. An Act on pay transparency gives employees a better understanding of the way wages are established while reducing unwarranted gaps, especially between women and men.

By requiring employers to clearly display pay scales and compensation criteria, the Act promotes equality, trust, and accountability.

La transparence de la paye n'est pas seulement une question d'ordre administratif économique, c'est aussi une question de justice sociale.

10:30

Mr. Cullins: Madam Speaker, uninformed, unaware, unprepared, and out of touch is no way to govern successfully. However, it's exactly the way to govern unsuccessfully. Let's count some of the times the Holt government has been unsuccessful. Let's count how many times the Premier has been away. Each of those trips could be considered unsuccessful because each of those trips saw the Premier return empty-handed. Consider the eVisitNB boondoggle. An almost-bankrupt, overpriced American firm that is having trouble finding help has been hired for \$30 million by the Holt government to replace an unqualified success. How about Agropur? Paying \$2.5 million to a multibillion company to remove 45 jobs from our province while throwing 60 people in Sussex out of work is about as unsuccessful as it gets. Uninformed, unaware, unprepared, out of touch, and unsuccessful—that's the Holt government.

M. Robichaud : Madame la présidente, je tiens d'abord à souligner le travail accompli par le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ainsi que par les fonctionnaires de son ministère pour faire progresser le projet de loi 33, qui vise à attirer davantage de travailleurs qualifiés et à réduire les obstacles qui se posent aux gens qui veulent venir travailler ici.

Dans plusieurs secteurs, nos employeurs cherchent activement à recruter des électriciens, des plombiers, des mécaniciens automobiles et d'autres travailleurs spécialisés. Le projet de loi 33 nous permettra de reconnaître les certifications d'autres provinces et des territoires canadiens et d'éliminer certains frais imposés aux apprentis. L'adoption de la mesure législative se traduira par une réduction des temps d'attente et de la paperasse, ainsi qu'une augmentation du nombre de travailleurs qualifiés sur le terrain pour soutenir nos entreprises et notre économie.

Madam Speaker, our government is taking concrete action to improve labour mobility, address skilled worker shortages, and make New Brunswick more competitive, while maintaining strong protections for the public. This is the kind of practical and forward-

Pay transparency isn't just about economic housekeeping; it's also about social justice.

M. Cullins : Madame la présidente, ce n'est pas une façon de gouverner avec succès que d'être mal informé, pas au courant, pas préparé et déconnecté. Toutefois, c'est exactement la façon de gouverner sans succès. Comptons quelques occasions où le gouvernement Holt n'a pas réussi. Comptons le nombre de fois que la première ministre est allée ailleurs. Chacun de ces voyages pourrait être considéré comme un échec parce que chacun de ces voyages a vu la première ministre revenir les mains vides. Pensons au gâchis d'eVisitNB. Une compagnie américaine presque en faillite, aux prix trop élevés, qui a de la difficulté à trouver de l'aide, a été engagée pour 30 millions par le gouvernement Holt pour remplacer un succès incontestable. Que penser d'Agropur? Payer 2,5 millions à une compagnie multimilliardaire pour enlever 45 emplois à notre province en faisant perdre leurs emplois à 60 personnes de Sussex, c'est un échec aussi complet que possible. Mal informé, pas au courant, pas préparé, déconnecté et sans succès, voilà le gouvernement Holt.

Mr. Robichaud: Madam Speaker, I first want to recognize the work the Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour and his departmental officials have done to move Bill 33 forward, which will attract more skilled workers and reduce obstacles to people who want to come here to work.

In several sectors, our employers are actively recruiting electricians, plumbers, automobile mechanics, and other skilled workers. Bill 33 will enable us to recognize qualifications from other Canadian provinces and territories and eliminate some fees charged to apprentices. Passing the bill will result in reduced wait times and bureaucracy and an increase in the number of skilled workers on the ground to support our businesses and our economy.

Madame la présidente, notre gouvernement prend des mesures concrètes pour améliorer la mobilité de la main-d'œuvre, combler les pénuries de travailleurs qualifiés et rendre le Nouveau-Brunswick plus compétitif, tout en maintenant de solides protections

looking leadership our economy needs right now. Thank you, Madam Speaker.

Mr. Monahan: Governing is about more than Facebook videos and photo ops. At least it should be, but that doesn't seem to be the case for Premier Holt and her government. On March 17, the Finance Minister promised quarterly updates on the state of the finances. We will see what that looks like next month.

Speaking of updates, here is an update on what's taken place since March 17. On April 10, Moody's downgraded New Brunswick's credit rating. On April 23, S&P put the Holt government on probation. S&P didn't downgrade the credit rating, but there are conditions. On April 22, the public housing wait list hit an all-time high. On April 23, we heard that Agropur will be closing the Sussex plant and putting 60 people out of work. On May 7, New Brunswick farmers filled the gallery.

Questions orales / Oral Questions

Emplois / Jobs

M. Savoie : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je vous dis bonjour, comme toujours.

Madam Speaker, last week, opposition members asked many questions of this government. As a rule, we do not get answers, but the answers to the questions that we asked last week were particularly egregious for their completely disconnected and nonsensical content. I'm going to ask the questions again and give members of this government another chance to be their best and truest completely radically transparent selves. Last week, I asked the Premier whether she is going to fight for the 60 jobs that are being lost in Sussex as a result of her bad deal. What I got for an answer was something from the Minister of Labour that had nothing to do with my question. I later cited the Premier saying that there was no hope of saving these jobs. Will the Premier confirm to the House today that she has indeed bowed to Agropur's wishes and is going to let 60 people in Sussex lose their jobs? Thank you, Madam Speaker.

pour le public. C'est le genre de leadership pratique et tourné vers l'avenir dont notre économie a besoin maintenant. Merci, Madame la présidente.

M. Monahan : Gouverner, ce n'est pas seulement des vidéos sur Facebook et des séances de photos. Au moins, cela devrait être plus, mais il semble que ce n'est pas le cas de la première ministre Holt et de son gouvernement. Le 17 mars, le ministre des Finances a promis des nouvelles trimestrielles sur l'état des finances. Nous verrons de quoi cela a l'air le mois prochain.

Parlant de nouvelles, voici des nouvelles sur ce qui s'est passé depuis le 17 mars. Le 10 avril, Moody's a abaissé la cote de crédit du Nouveau-Brunswick. Le 23 avril, S&P a mis le gouvernement Holt en probation. S&P n'a pas abaissé la cote de crédit, mais elle a mis des conditions. Le 22 avril, la liste d'attente de logements publics a atteint un sommet jamais vu. Le 23 avril, nous avons appris qu'Agropur fermerait l'usine de Sussex et mettrait 60 personnes en chômage. Le 7 mai, les agriculteurs du Nouveau-Brunswick ont rempli la tribune.

Oral Questions / Questions orales

Jobs / Emplois

Mr. Savoie: Thank you very much, Madam Speaker. Good morning, as always.

Madame la présidente, la semaine dernière, les parlementaires du côté de l'opposition ont posé de nombreuses questions au gouvernement. En règle générale, nous n'obtenons pas de réponses, mais celles qui ont été données aux questions que nous avons posées la semaine dernière étaient particulièrement choquantes, car elles étaient tout à fait déconnectées de la réalité et dénuées de sens. Je vais reposer les questions et donner aux parlementaires du côté du gouvernement une autre occasion d'être fidèles à leur version de la transparence totale et radicale. La semaine dernière, j'ai demandé à la première ministre si elle comptait se battre pour les 60 emplois qui seront perdus à Sussex en raison de l'entente défavorable qu'elle a conclue. La réponse que j'ai obtenue de la ministre responsable du Travail n'avait rien à voir avec ma question. J'ai ensuite cité la première ministre, qui a déclaré qu'il n'y avait aucun espoir de sauver les emplois en question. La première ministre confirmera-t-elle aujourd'hui à la Chambre qu'elle s'est bel et bien pliée aux volontés d'Agropur et

Hon. Mr. Randall: Thank you, Madam Speaker, for the opportunity to talk about the work that Opportunities New Brunswick does in this province. One of the ways that Opportunities New Brunswick drives business and economic growth is by investing in the private sector. These investments attract businesses that may be considering other jurisdictions and help New Brunswick businesses grow by becoming more competitive and productive. Our investments generate returns that support services like health care and education.

Madam Speaker, more than 95 jobs will be delivered to Miramichi. Agropur has secured a long-term partnership with New Brunswick, and this deal allows New Brunswick farmers local places to process their products. Thank you.

Mr. Savoie: That's Liberal math, Madam Speaker. It's not 95 jobs. It's 15, and there are still going to be people losing their jobs in Miramichi—smoke and mirrors.

On four separate occasions, the Premier was asked whether she would be radically transparent, the way she promised to be, and would reveal the details of the Agropur contract. In return, we received obfuscation on the part of the minister, who at least got up to answer the question, because the Premier would not get up.

10:35

This is \$2.4 million of taxpayers' money to lose 60 jobs in Sussex. This government owes an explanation to the people of Sussex-Three Rivers. For the fifth time, Madam Speaker, will this government share with the people of New Brunswick the details of the contract with Agropur, as well as the emails about it?

This is the seat of democracy in our province. We, as an opposition, have a duty and an obligation to hold government to account on behalf of the people it governs. This government promised transparency. Will the Premier continue to evade questions on this

qu'elle laissera 60 personnes de Sussex perdre leur emploi? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Randall : Merci, Madame la présidente, de me donner l'occasion de parler du travail accompli par Opportunités Nouveau-Brunswick dans la province. Opportunités Nouveau-Brunswick favorise la croissance économique et le développement des entreprises en investissant notamment dans le secteur privé. Les investissements attirent des entreprises qui envisagent peut-être de s'établir ailleurs et aident les entreprises du Nouveau-Brunswick à croître en devenant plus concurrentielles et plus productives. Nos investissements génèrent des rendements qui soutiennent des services comme la santé et l'éducation.

Madame la présidente, plus de 95 emplois seront créés à Miramichi. Agropur a conclu une entente de partenariat à long terme avec le Nouveau-Brunswick, et celle-ci permet aux agriculteurs de la province de disposer de sites locaux où transformer leurs produits. Merci.

M. Savoie : Voilà la logique des Libéraux, Madame la présidente. Il n'est pas question de 95 emplois. Il s'agit de 15 emplois, et des gens perdront quand même leur emploi à Miramichi — c'est de la poudre aux yeux.

À quatre reprises, on a demandé à la première ministre si elle ferait preuve d'une transparence radicale, comme elle s'y était engagée, et si elle révélerait les détails de l'entente avec Agropur. En retour, nous avons eu droit à des réponses évasives de la part du ministre, qui a au moins pris la peine de se lever pour répondre à la question, car la première ministre n'a pas daigné le faire.

On a dépensé 2,4 millions de dollars des contribuables pour causer la perte de 60 emplois à Sussex. Le gouvernement doit des explications aux gens de Sussex-Three Rivers. Pour la cinquième fois, Madame la présidente, le gouvernement communiquera-t-il aux gens du Nouveau-Brunswick les détails de l'entente conclue avec Agropur, ainsi que les courriels s'y rapportant?

C'est ici que se trouve le siège de la démocratie dans notre province. En tant qu'opposition, nous avons le devoir et l'obligation de demander des comptes au gouvernement au nom des gens qu'il gouverne. Le gouvernement leur a promis la transparence. La

topic, or will she finally give New Brunswickers what she promised and be transparent about how badly she managed their money?

Hon. Mr. Randall: Thank you, Madam Speaker. As I have shared with this House on multiple occasions, we knew, and the last government knew, that Agropur was assessing different scenarios across the Maritimes. We also understood, as did the previous government, that this could result in operational changes in the region. The previous government hoped for a rejig. We acted, and we secured over 95 jobs for the long-term benefit of New Brunswickers. We secured a place to enable New Brunswick's agricultural sector to process its products.

This deal secures a piece of the supply chain that will support New Brunswick farmers. This is a good deal for New Brunswick. Yes, of course, this does present challenges for Sussex. We are certainly attuned to that, and the Minister responsible for Labour has spoken about that. However, this deal secures a place for us to have a partnership with Agropur. Without this deal, we would not have that place. Thank you, Madam Speaker.

Mr. Savoie: The minister and the Premier should have been attuned to not losing 60 jobs in Sussex. Last week, we recognized that this contract deals with hitting growth targets, not job targets. As usual, we received a lot of word salad, jargon, and just plain gobbledygook, which is the kindest way that I can describe the lack of an answer from this government.

I asked the Premier whether she would please clarify whether the determination about whether Agropur is hitting these growth targets would be based on growth in New Brunswick and not on growth in Nova Scotia or Quebec. Those provinces are where the jobs lost because of this agreement will go. Premier Tim Houston from Nova Scotia celebrated the influx of jobs to his province through the expansion of the Bedford facility.

première ministre continuera-t-elle d'éluder les questions à ce sujet, ou tiendra-t-elle enfin sa promesse envers les gens du Nouveau-Brunswick en faisant preuve de transparence quant à la façon dont elle a mal géré leur argent?

L'hon. M. Randall : Merci, Madame la présidente. Comme je l'ai déjà indiqué à maintes reprises à la Chambre, nous savions, tout comme le gouvernement précédent, qu'Agropur évaluait différents scénarios dans les Maritimes. Nous savions également, tout comme le gouvernement précédent, que cela pourrait donner lieu à des changements liés aux activités dans la région. Le gouvernement précédent espérait une réorganisation. Nous sommes passés à l'action et avons permis de créer plus de 95 emplois dans l'intérêt à long terme des gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons assuré au secteur agricole du Nouveau-Brunswick une capacité de transformation de ses produits.

L'entente garantit un maillon de la chaîne d'approvisionnement qui soutiendra les agriculteurs du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'une bonne entente pour le Nouveau-Brunswick. Oui, bien sûr, la situation pose des défis pour la région de Sussex. Nous en sommes bien conscients, et la ministre responsable du Travail en a parlé. Toutefois, une telle entente nous permet d'avoir l'occasion de nouer un partenariat avec Agropur. Sans cette entente, nous n'aurions pas cette occasion. Merci, Madame la présidente.

M. Savoie : Le ministre et la première ministre auraient dû veiller à ce que 60 emplois ne soient pas abolis à Sussex. La semaine dernière, nous avons constaté que l'entente en question portait sur l'atteinte de cibles en matière de croissance, et non en matière d'emploi. Comme d'habitude, nous avons eu droit à un ramassis de mots, du jargon et un charabia, et c'est là la façon la plus courtoise que je puisse employer pour décrire l'absence de réponse du gouvernement actuel.

J'ai demandé à la première ministre de bien vouloir préciser si l'atteinte des cibles par Agropur serait fondée sur la croissance au Nouveau-Brunswick, et non sur celle enregistrée en Nouvelle-Écosse ou au Québec. Voilà les provinces où se retrouveront les emplois perdus ici à cause de l'entente. Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Tim Houston, s'est réjoui de la création d'emplois dans sa province grâce à l'agrandissement de l'installation de Bedford.

Will the Premier be radically transparent, as she promised, and clarify whether these growth targets will be based on growth in New Brunswick, yes or no? A yes or no answer will at least confirm whether she is unaware. Thank you, Madam Speaker.

Hon. Mr. Randall: Thank you, Madam Speaker. The project in Miramichi will be subject to productivity targets. Those targets are focused on the Miramichi facility. We are very excited to be able to deliver a more productive operation that will create a long-term place for Agropur in the province. This project, which ONB partnered on to help this company with its productivity goals, could have gone to another jurisdiction. Again, these productivity goals will be measured based on this plant, specifically. Thank you, Madam Speaker.

Mr. Savoie: Be open with people. What are those targets? What happens if the targets are not met? We haven't received any answers, Madam Speaker.

Last week, I asked whether there was a way to cancel this agreement. Is there a way for this government to cancel the bad cheque it has written and prevent this from happening? What would the penalties for New Brunswick taxpayers be if the government were to break this contract? What would it cost us?

These are very simple questions that this government has a duty and responsibility to answer. Is there a way for the government to cancel this agreement, yes or no? What are the penalties if the agreement is broken? Do penalties even exist? If the government did, indeed, break this contract, then what financial amount would it have to pay?

These are all questions that the Premier can provide a definitive answer to for New Brunswickers. If 60 people will lose their jobs in Sussex, then don't you believe that they deserve to have concrete answers as to why you are not fighting for them? Thank you, Madam Speaker.

La première ministre fera-t-elle preuve d'une transparence radicale, comme elle l'a promis, et précisera-t-elle si les cibles en matière de croissance seront fondées sur la croissance au Nouveau-Brunswick, oui ou non? Une réponse par oui ou par non permettra au moins de confirmer si elle n'est pas au courant. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Randall : Merci, Madame la présidente. Le projet de Miramichi sera assujéti à des cibles en matière de productivité. Les cibles en question sont axées sur l'installation de Miramichi. Nous sommes ravis de pouvoir mettre en place une exploitation plus productive qui permettra à Agropur de s'établir durablement dans la province. Le projet, auquel ONB s'est associé pour aider la compagnie à atteindre ses cibles en matière de productivité, aurait pu être réalisé ailleurs. Je le répète, ces cibles en matière de productivité seront évaluées en fonction de cette installation en particulier. Merci, Madame la présidente.

M. Savoie : Soyez ouverts avec les gens. Quelles sont les cibles en question? Que se passera-t-il si les cibles ne sont pas atteintes? Nous n'avons obtenu aucune réponse, Madame la présidente.

La semaine dernière, j'ai demandé s'il était possible d'annuler une telle entente. Y a-t-il une façon pour le gouvernement actuel de revenir sur la mauvaise décision qu'il a prise de signer le chèque et d'empêcher que le tout se produise? Quelles seraient les pénalités imposées aux contribuables du Nouveau-Brunswick si le gouvernement devait rompre le contrat? Combien cela nous coûterait-il?

Voilà des questions très simples auxquelles le gouvernement a le devoir et la responsabilité de répondre. Le gouvernement a-t-il la possibilité, oui ou non, d'annuler l'entente? Quelles sont les pénalités prévues en cas de rupture de l'entente? Des pénalités sont-elles même prévues? Si le gouvernement rompait effectivement le contrat, quel montant financier devrait-il payer?

Voilà autant de questions auxquelles la première ministre peut apporter une réponse définitive aux gens du Nouveau-Brunswick. Si 60 personnes risquent de perdre leur emploi à Sussex, ne croyez-vous pas qu'elles méritent des réponses concrètes expliquant pourquoi vous ne vous battez pas pour elles? Merci, Madame la présidente.

Hon. Mr. Randall: Thank you, Madam Speaker, for the question. To answer directly, if targets aren't met, then we don't deliver dollars. It surprises me that the opposition is calling for us to end a deal that will bring 95 jobs to Miramichi—

(Interjections.)

Hon. Mr. Randall: It will bring \$63.5 million worth of GDP growth.

10:40

It confuses me that they would want to say no to those jobs and to say no to that place for Agropur in this province. However, maybe it shouldn't confuse me. They ran on a one-page platform, and when they were aware of this situation and the opportunity for Agropur to be part of our growth in New Brunswick, they decided not to engage and instead hoped for a rejig, Madam Speaker.

Mr. Savoie: That's pure artifice, Madam Speaker. I quoted the Premier last week when she said:

There's not going to be a net loss of jobs... There's actually going to be more jobs with Agropur at the end of the day.

She then went on to say:

Well, let me check, because our understanding of their growth plans was that they were going to come out with a larger workforce at the end of this process.

That sounds to me like, in the process of their discussions, this government knew what Agropur's plans were. I remind the Premier of this quote from her minister in Hansard:

I shared with the House that Agropur had said that it was assessing different scenarios across the Maritimes, and we understood that this could include potential operational changes within the region, including in Sussex.

L'hon. M. Randall : Merci de la question, Madame la présidente. Pour donner une réponse directe, je peux dire que, si les cibles ne sont pas atteintes, nous ne versons pas d'argent. Je suis surpris que les parlementaires du côté de l'opposition nous demandent de mettre fin à une entente qui créera 95 emplois à Miramichi...

(Exclamations.)

L'hon. M. Randall : L'entente fera augmenter le PIB de 63,5 millions de dollars.

Je n'arrive pas à comprendre que les parlementaires du côté de l'opposition veuillent s'opposer à la création des emplois et à la place que pourrait occuper Agropur dans la province. Toutefois, cela ne devrait peut-être pas me laisser perplexe. Ils ont fait campagne sur une plateforme d'une page et, lorsqu'ils ont été mis au courant de la situation et de la possibilité qu'Agropur contribue à notre croissance au Nouveau-Brunswick, ils ont choisi de ne rien faire et de se contenter d'espérer une réorganisation, Madame la présidente.

Mr. Savoie: Voilà des artifices purs et simples, Madame la présidente. La semaine dernière, j'ai cité la première ministre, qui a dit :

Il n'y aura pas de pertes nettes d'emplois [...] Au bout du compte, il y aura, en fait, plus d'emplois chez Agropur. [Traduction.]

Elle a ensuite dit :

Eh bien, laissez-moi vérifier, car, selon notre compréhension de leurs plans de croissance, l'entreprise devait compter un effectif plus important au terme du processus. [Traduction.]

Ces propos me donnent l'impression que, lorsqu'ont eu lieu les discussions, le gouvernement actuel était au courant des plans d'Agropur. Je rappelle à la première ministre la citation suivante de son ministre, tirée du hansard :

j'ai dit à la Chambre qu'Agropur avait indiqué qu'elle évaluait différents scénarios dans les Maritimes, et que nous avions compris que cela pourrait donner lieu à des changements liés aux activités dans la région, notamment à Sussex.

That's another indication that these government members are giving mixed messages to New Brunswickers about what they actually knew. This is my question to the Premier: When? Will she share with New Brunswickers exactly when she knew that Agropur was going to cut 60 jobs in Sussex? Give us the date and time when she knowingly flushed 60 jobs in Sussex down the drain, or admit—

Hon. Mr. Randall: Thank you, Madam Speaker. I thank the member opposite for repeating that quote that we've certainly gone back and forth on several times in this House. I will again repeat what this deal brings to Miramichi. ONB's decision to invest in Agropur will increase the number of jobs in Miramichi to more than 95. It'll generate \$63.2 million in GDP in five years and position the Miramichi facility as a centre of expertise for fluid milk processing in the region. The question I guess I have is this: Why would we not want Miramichi to have this opportunity? This is a really good project for Miramichi. We are proud to be making sure that we have processing capabilities in this province for the agricultural sector. We look forward to having a partnership with Agropur for years and decades to come. Thank you, Madam Speaker.

Mr. Savoie: He should be asking himself why he didn't protect those 60 jobs in Sussex, Madam Speaker. The mixed messages continue. Again, this is from Hansard:

We weren't privy to exactly what their restructuring plan would look like

This is another quote:

Agropur had shared that it was assessing different scenarios across the Maritimes. We understood that this could include potential operational changes within the region, including in Sussex.

I asked which of these statements was correct. If you didn't know Agropur's intentions, why did you give it money? If you did know its intentions, why did you give it money? The answer we received was the minister trying to blame Agropur for not telling the government what it planned to do. Does the Premier want to tell us exactly when the government did or did not know what Agropur's plans were? I think the

Ces propos montrent eux aussi que les parlementaires du côté du gouvernement donnent aux gens du Nouveau-Brunswick des messages ambigus sur ce qu'ils savaient vraiment. Je pose la question suivante à la première ministre : Quand? Indiquera-t-elle aux gens du Nouveau-Brunswick exactement à quel moment elle a appris qu'Agropur éliminerait 60 emplois à Sussex? Donnez-nous la date et l'heure auxquelles elle a sciemment jeté aux poubelles 60 emplois à Sussex, ou admettez...

L'hon. M. Randall : Merci, Madame la présidente. Je remercie le député d'en face d'avoir répété la citation qui a certainement fait l'objet de plusieurs échanges à la Chambre. Je vais encore répéter ce que l'entente apporte à Miramichi. La décision d'ONB d'investir dans Agropur fera passer à plus de 95 le nombre d'emplois à Miramichi. Elle générera 63,2 millions de dollars en PIB sur cinq ans et fera de l'établissement de Miramichi un centre d'expertise en transformation du lait de consommation dans la région. Voici, je suppose, ma question : Pourquoi ne voudrions-nous pas que s'offre à Miramichi cette occasion? Il s'agit d'un très bon projet pour Miramichi. Nous sommes fiers de veiller à ce que le secteur agricole dans notre province ait des capacités de transformation. Nous nous réjouissons à la perspective d'un partenariat avec Agropur pour les années et les décennies à venir. Merci, Madame la présidente.

M. Savoie : Le ministre devrait se demander pourquoi il n'a pas protégé les 60 emplois à Sussex, Madame la présidente. Les messages ambigus se poursuivent. Encore une fois, voici une citation prise du hansard :

Nous n'étions pas au courant des détails du plan de restructuration de la compagnie.

Voici une autre citation :

Agropur a indiqué qu'était en cours une évaluation de différents scénarios dans l'ensemble des Maritimes. Nous avons compris que cela pourrait comprendre des changements liés aux activités dans la région, notamment à Sussex.

J'ai demandé quel énoncé était exact. Si vous ignorez les intentions d'Agropur, pourquoi lui avoir accordé des fonds? Si vous les connaissiez, pourquoi lui avoir accordé des fonds? En guise de réponse le ministre a essayé de blâmer Agropur de ne pas avoir fait connaître ses plans au gouvernement. La première ministre veut-elle nous dire exactement quand le gouvernement était au courant ou n'était pas au

Finance Minister summed up the philosophy of this government best when he said:

We spend money for New Brunswickers, and we won't stop doing it

Thank you, Madam Speaker.

Hon. Mr. Randall: Madam Speaker, I thank the member opposite for raising the questions. It's as if the member opposite hasn't been reading the economic pages of newspapers lately. It's as if he's been in a bubble, unaware that there have been significant political challenges to the energy sector. We're in a trade war. The global economy is rapidly changing. Supply chains are changing. Technology is transforming. This opportunity in Miramichi is a way to be part of Agropur's future in an ever-changing world.

We have secured processing capacity for the province and the agricultural sector. This is an opportunity to grow the workforce to 95-plus jobs in Miramichi, and this is an opportunity for Miramichi. I'm surprised that the opposition has been suggesting that we would say: No, we don't want those jobs, and we don't want that economic benefit for Miramichi.

Mr. Savoie: There it is, Madam Speaker. The government members accept no responsibility, blame everyone else, and rinse and repeat. That's all they're capable of doing, Madam Speaker. When they get in trouble, they say: Well, let's make sure we blame the former government. It's incredible how they say they have all the answers when, in reality, they have none. We're not having much luck with straight answers from this government. That's no surprise. Let's try a real Wiffle ball of a question.

10:45

At one point, the Minister responsible for Opportunities NB said that the money was a "conditionally repayable loan". However, the ONB website says that it is a "non-repayable contribution". This is not a simple slip of the tongue. Government

courant des plans d'Agropur? Je pense que le ministre des Finances a bien résumé la philosophie du gouvernement actuel lorsqu'il a dit :

Nous dépensons pour les gens du Nouveau-Brunswick, et nous ne cesserons pas de le faire

Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Randall : Madame la présidente, je remercie le député d'en face de sa question. Il semble que le député d'en face n'a pas lu l'actualité économique dans les journaux récemment. C'est comme s'il vit en vase clos, sans se rendre compte des défis politiques majeurs qui touchent le secteur de l'énergie. Nous sommes en pleine guerre commerciale. L'économie mondiale évolue rapidement. Les chaînes d'approvisionnement connaissent des changements. La technologie est en constante transformation. L'occasion qui se présente à Miramichi permettra à la région de faire part de l'avenir d'Agropur dans un monde en constante évolution.

Nous avons assuré au secteur agricole et à la province une capacité de transformation. Voilà une occasion d'accroître la main-d'oeuvre de 95 emplois à Miramichi, et c'est une occasion à saisir pour Miramichi. Je suis surpris que l'opposition laisse entendre que nous pourrions dire : Non, nous ne voulons pas des emplois en question ni des retombées économiques qui en découleraient pour Miramichi.

M. Savoie : Voilà, Madame la présidente. Les parlementaires du côté du gouvernement n'assument aucune responsabilité, rejettent la faute sur tout le monde, et procèdent sans cesse ainsi. Voilà tout ce dont ils sont capables, Madame la présidente. Lorsqu'ils se retrouvent dans le pétrin, ils disent : Bon, assurons-nous de rejeter la faute sur l'ancien gouvernement. Il est incroyable de voir comment ils prétendent avoir toutes les réponses alors que, en réalité, ils n'en ont aucune. Nous n'obtenons pas souvent de réponses claires de la part du gouvernement actuel. Ce n'est pas surprenant. Essayons de poser une question vraiment facile.

À un moment donné, le ministre responsable d'Opportunités NB a dit que l'argent était un « prêt à remboursement conditionnel ». Toutefois, le site web d'ONB indique qu'il s'agit d'une « contribution non remboursable ». Il ne s'agit pas simplement d'un

members have given these two different answers not only on the floor of the House but also in the media.

Since the Premier is habitually unaware, will she look deep into her prepared notes and clarify which one it is? Your minute starts now.

Hon. Mr. Randall: Thank you, Madam Speaker, for the opportunity to let the House know that this is a non-repayable contribution, conditional upon specific targets being met by the proponent. Thank you, Madam Speaker.

Health Care / Soins de santé

Mr. Hogan: Thank you, Madam Speaker. Recently, the Premier and the Minister of Health provided a health care update where we learned that 28.5% of New Brunswickers don't have access to primary care. There was no update regarding virtual care and what that will look like when the supposedly seamless transition happens at the end of June.

I'd like to know from the Premier whether the 90-day extension built into the original eVisitNB contract is only 90 days or whether it is 120 days or even longer. Thank you, Madam Speaker.

Hon. Mr. Dornan: Madam Speaker, I always welcome the opportunity to talk about the progress we're making in virtual care in New Brunswick. Yes, I have to acknowledge that there was an extension proposal in the original contract. We are abiding by that now. We look forward to providing seamless access to virtual care in New Brunswick, which New Brunswickers want, deserve, and will get. It will be high-quality care as per the request for proposal (RFP) that was distributed and responded to by 11 different groups of people. We picked the very best proposal, and we scored it appropriately. We look forward to a seamless transition in virtual care in New Brunswick, and I am glad that you've reminded us of that phenomenon here today. Thank you.

lapsus. Les parlementaires du côté du gouvernement ont donné les deux réponses différentes non seulement à la Chambre, mais aussi dans les médias.

Puisque la première ministre n'est habituellement pas au courant de la situation, pourrait-elle examiner attentivement ses notes et nous préciser laquelle des réponses fournies est la bonne? Votre temps de parole commence maintenant.

L'hon. M. Randall : Merci, Madame la présidente, de me donner l'occasion d'informer la Chambre qu'il s'agit d'une contribution non remboursable, qui dépend de l'atteinte de cibles précises par le promoteur. Merci, Madame la présidente.

Soins de santé / Health Care

M. Hogan : Merci, Madame la présidente. Récemment, la première ministre et le ministre de la Santé ont fait le point sur la situation qui touche les soins de santé, et nous avons appris que 28,5 % des gens du Nouveau-Brunswick n'avaient pas accès à des soins primaires. Aucune mise au point n'a été faite concernant les soins virtuels, et l'on ignore quelle forme cela prendra lorsque la transition, censée se faire de façon harmonieuse, aura lieu à la fin du mois de juin.

J'aimerais que la première ministre me dise si la prolongation de 90 jours prévue dans le contrat initial de eVisitNB ne porte que sur 90 jours, ou s'il s'agit de 120 jours, voire plus. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Dornan : Madame la présidente, je me réjouis toujours d'avoir l'occasion de parler des progrès que nous réalisons en matière de soins virtuels au Nouveau-Brunswick. Oui, je dois souligner qu'une proposition de prolongation figurait dans le contrat initial. Nous nous y conformons actuellement. Nous avons hâte de fournir un accès sans faille aux soins virtuels au Nouveau-Brunswick, un service que les gens du Nouveau-Brunswick veulent, méritent et obtiendront. Il s'agira de soins de haute qualité, conformément à la demande de propositions (DP) qui a été lancée et à laquelle 11 groupes différents ont répondu. Nous avons retenu la meilleure proposition et l'avons évaluée de manière appropriée. Nous nous réjouissons à l'idée de voir une transition harmonieuse vers les soins virtuels au Nouveau-Brunswick, et je suis content que vous nous ayez rappelé cet aspect ici aujourd'hui. Merci.

Mr. Hogan: Thank you very much, Madam Speaker. I thank the Minister of Health for getting up and talking about what is apparently some kind of 90-day extension that might have been built into the original contract with eVisitNB. Whether that's going to happen... Now, we're going to have a seamless transition, not on April 1 but on July 1, I guess.

I want to know whether the minister has received any updates from Foundever. How is it doing with staffing and things of that nature? Can we be assured—more importantly, can the people of New Brunswick who count on this virtual health care service be assured—that there will be a seamless transition to an effective service on July 1?

Hon. Mr. Dornan: Madam Speaker, virtual health care is the direction in which we are currently moving. It started during the COVID-19 days. Now it's 2026. We have to provide high-quality virtual health care. New Brunswickers have asked us for virtual health care that is provided in both languages, for appointments without having to wait on the phone for long periods of time, and for a system that employs New Brunswickers. We have worked with the provider of virtual health care on 811 and on other files in the past. It has performed. This is a performance-driven contract, so we expect the provider to perform as well going into the future as it has in the past. We're very pleased to be current in our provision of health care, including virtual health care, in our province. Thank you very much.

Mr. Hogan: Thank you very much, Madam Speaker. That was quite the answer. It didn't answer the question, but it was an answer.

So we're going to have a seamless transition on July 1. I want to know whether the minister has an update on how much Foundever will be paying its nurse practitioners. How many nurse practitioners have been hired to date? I want to know whether the minister is aware that Foundever is trying to pay nurse practitioners \$30 per consultation, as compared to what eVisitNB pays, which is \$35.

I'm really concerned about this because I want to know what's going to happen on July 1. Foundever

M. Hogan : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je remercie le ministre de la Santé d'avoir pris la parole et d'avoir parlé d'une sorte, semble-t-il, de prolongation de 90 jours qui a peut-être été intégrée au contrat initial avec eVisitNB. Si cela se produit... Nous aurons maintenant une transition harmonieuse, non pas le 1^{er} avril, mais bien le 1^{er} juillet, je suppose.

Je veux savoir si le ministre a eu quelque mise au point de la part de Foundever. Comment l'entreprise s'en tire-t-elle en ce qui concerne la dotation en personnel, entre autres? Pouvons-nous être assurés — et, surtout, les gens du Nouveau-Brunswick qui comptent sur de tels soins de santé virtuels peuvent-ils être assurés — d'une transition harmonieuse vers un service efficace le 1^{er} juillet?

L'hon. M. Dornan : Madame la présidente, les soins de santé virtuels constituent la voie que nous suivons actuellement. Cela a commencé pendant la pandémie de COVID-19. Nous sommes maintenant en 2026. Nous devons fournir des soins de santé virtuels de haute qualité. Les gens du Nouveau-Brunswick nous ont demandé que des soins de santé virtuels soient fournis dans les deux langues, que l'on puisse obtenir des rendez-vous et éviter de longues périodes d'attente au téléphone et que le système engage des gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons travaillé avec le fournisseur de soins de santé virtuels au dossier du service 811 et à d'autres dossiers dans le passé. Le fournisseur a fourni un bon rendement. Le contrat est axé sur le rendement ; nous nous attendons donc à ce que le fournisseur ait dans l'avenir un aussi bon rendement qu'il a eu dans le passé. Nous sommes très contents que la prestation de soins de santé, notamment de soins de santé virtuels, dans la province soit conforme aux normes actuelles. Merci beaucoup.

M. Hogan : Merci beaucoup, Madame la présidente. Voilà toute une réponse. Elle n'a pas répondu à la question, mais c'était une réponse.

Il y aura donc une transition harmonieuse le 1^{er} juillet. Je veux savoir si le ministre a eu une mise au point de la part de Foundever sur le salaire que l'entreprise prévoit verser à son personnel infirmier praticien. Combien de membres du personnel infirmier praticien a-t-elle engagés jusqu'à présent? Je veux savoir si le ministre est sûr que Foundever essaie de payer le personnel infirmier praticien 30 \$ par consultation plutôt que 35 \$, comme le fait eVisitNB.

Je suis vraiment préoccupé par la question, car je veux savoir ce qui se passera le 1^{er} juillet. Foundever dirige

runs 811, which is a call centre that redirects your call to somewhere else. What is going to happen when we don't have the seamless transition on July 1? What is the Minister of Health or the Premier—whoever wants to answer—going to do to help New Brunswickers then?

10:50

Hon. Mr. Dornan: Madam Speaker, thank you very much for the opportunity to talk about a better quality of virtual care in our province. This is what New Brunswickers have expected. People don't know some of the nuances, but we know that when we move ahead, Foundever will provide a better quality of care that responds to a 2025 RFP. I'm not going to speculate about all the possible occurrences that could happen. We negotiated for a seamless transition, and we expect that transition to occur. We are moving forward positively, and we always do that. We have good contracts with good people who deliver, and I look forward to an improved version of virtual care in this province. Thank you.

Child Protection / Protection de l'enfance

Ms. Mitton: Madam Speaker, social media platforms are designed to be addictive and to get kids hooked. They interfere with healthy eating and sleeping habits. It's not a matter of willpower. Social media platforms want to keep kids on them for as long as possible. This has resulted in a mental health crisis and has contributed to children experiencing body dysmorphia, self-harm, and suicide.

Manitoba Premier Wab Kinew recently announced that his province will be the first to ban social media and AI chatbots for children under the age of 16. On CBC's *Information Morning*, cybersecurity expert David Shipley recommended that the New Brunswick government follow Manitoba's lead. Will the Premier join Wab Kinew in banning social media and AI chatbots for children?

le service 811, un centre d'appels dont le rôle consiste à réacheminer les appels entrants. Que se passera-t-il lorsque, le 1^{er} juillet, la transition harmonieuse prévue n'aura pas lieu? Que compte faire le ministre de la Santé ou la première ministre — peu importe qui veut répondre — pour aider les gens du Nouveau-Brunswick à ce moment-là?

L'hon. M. Dornan : Madame la présidente, merci beaucoup de me donner l'occasion de parler d'une meilleure qualité de soins virtuels dans notre province. C'est ce qu'attendent les gens du Nouveau-Brunswick. Les gens ne sont peut-être pas au courant de certains détails, mais nous savons que, lorsque nous irons de l'avant, Foundever assurera des soins de meilleure qualité qui répondent aux exigences énoncées dans un appel de propositions de 2025. Je n'avancerai pas d'hypothèses sur les divers scénarios possibles. Nous avons négocié afin que la transition se fasse d'une manière harmonieuse, et c'est ce que nous prévoyons. Nous allons de l'avant de manière constructive, et c'est ce que nous faisons toujours. Nous concluons de bons contrats avec de bonnes personnes qui fournissent des résultats, et je me réjouis à la perspective de l'amélioration de la prestation de soins virtuels dans la province. Merci.

Protection de l'enfance / Child Protection

M^{me} Mitton : Madame la présidente, les plateformes de réseaux sociaux sont conçues pour créer une dépendance et accrocher les enfants. Elles perturbent les habitudes alimentaires et les habitudes de sommeil saines. Il ne s'agit pas d'une question de volonté. Les entreprises de réseaux sociaux veulent que les enfants demeurent sur leurs plateformes le plus longtemps possible. Cela a entraîné une crise de santé mentale, est un facteur de dysmorphie corporelle et peut mener des enfants à l'automutilation et au suicide.

Le premier ministre du Manitoba, Wab Kinew, a récemment annoncé que sa province serait la première à interdire aux jeunes de moins de 16 ans l'accès aux réseaux sociaux et aux agents conversationnels d'IA. À *Information Morning*, sur les ondes de la CBC, l'expert en cybersécurité David Shipley a recommandé que le gouvernement du Nouveau-Brunswick suive l'exemple du Manitoba. La première ministre se joindra-t-elle à Wab Kinew pour interdire aux enfants l'accès aux réseaux sociaux et aux agents conversationnels d'IA?

Hon. Ms. Holt: Thank you very much, Madam Speaker. Thank you very much to the member opposite for the question. She raises an issue that is on the minds of many parents and people in our province, across our country, and around the world. We've certainly been very closely watching Australia, which has moved to restrict access to social media platforms with an age gate. We think that what Manitoba is proposing is really interesting. We have a team that, right now, is looking at various policy mechanisms that might be at our disposal to do exactly what the member opposite is asking.

We need to make sure that our kids are protected from what we see to be a really complicated environment that can cause significant mental health harm. This is something we are wrestling with, even personally, at home. As everyone knows, I have a 14-year-old, a 12-year-old, and an 8-year-old, none of whom have devices and all of whom have limited access to accounts. The kind of exposure our kids are getting to these systems keeps us up. This is something that our team is looking at right now.

Ms. Mitton: Thank you, Madam Speaker. I look forward to seeing the Premier bring something forward to bring this ban into effect. In the meantime, our kids are still being exposed to these things in school. The use of social media and generative AI chatbots has been largely unregulated, and they are generating more wealth and power for the tech billionaire oligarchy. Enough is enough. We know and they know that these products are harming our kids. Research shows that using AI contributes to cognitive impairment, and experts are raising concerns about the long-term impact on brain development. As the Premier mentioned, Australia is seeing some early signs of success with its ban, with the number of children using Snapchat decreasing by 40% since January. Will the Minister of Education at least take the first step and ban social media and AI chatbots in schools, as has been proposed by the Education Minister in Manitoba?

L'hon. M^{me} Holt : Merci beaucoup, Madame la présidente. Merci beaucoup à la députée d'en face de la question. La députée soulève une question que se posent de nombreux parents et de nombreuses personnes dans notre province, d'un bout à l'autre de notre pays et un peu partout dans le monde. Nous surveillons certainement de très près l'Australie, qui a pris des mesures visant à restreindre l'accès aux plateformes de réseaux sociaux au moyen d'un contrôle de l'âge des utilisateurs. Nous pensons que ce que le Manitoba propose est très intéressant. En ce moment, nous avons une équipe qui se penche sur divers mécanismes de politique dont nous pourrions disposer pour faire exactement ce que demande la députée d'en face.

Nous devons faire en sorte que nos enfants soient protégés contre un environnement que nous estimons très complexe et qui peut entraîner des effets néfastes considérables sur la santé mentale. C'est une question sur laquelle nous nous penchons même personnellement, à la maison. Comme tout le monde le sait, mes enfants ont 14 ans, 12 ans et 8 ans, aucune d'elles n'a d'appareils électroniques et elles ont toutes un accès limité à des comptes. Les contenus auxquels nos enfants sont exposés sur de tels systèmes nous préoccupent. C'est une question que notre équipe examine en ce moment.

M^{me} Mitton : Merci, Madame la présidente. J'ai hâte que la première ministre propose une mesure pour instaurer une interdiction. Entre-temps, nos enfants demeurent exposés à des contenus à l'école. L'utilisation des réseaux sociaux et des agents conversationnels d'IA générative demeure largement non réglementée, et ces systèmes ont pour effet d'accroître la richesse et le pouvoir des oligarques milliardaires de l'industrie technologique. Trop, c'est trop. Nous savons, comme eux, que ces systèmes nuisent à nos enfants. Des recherches montrent que l'utilisation de l'IA est un facteur de troubles cognitifs, et des experts soulèvent des préoccupations quant aux effets à long terme sur le développement du cerveau. Comme l'a mentionné la première ministre, on constate, en Australie, de premiers signes de réussite liés à l'interdiction, si bien que le nombre d'enfants qui utilisent Snapchat a diminué de 40 % depuis janvier. La ministre de l'Éducation franchira-t-elle au moins la première étape et interdira-t-elle l'utilisation des réseaux sociaux et des agents conversationnels d'IA dans les écoles, comme l'a proposé la ministre de l'Éducation du Manitoba?

Hon. C. Johnson: Thank you, Madam Speaker. Thank you to the member opposite for the opportunity to talk about how we are managing this complex issue within our schools. I can say that, yes, we take this very seriously. We know that this is a reality we need to contend with, and our students are faced with this all the time.

We also recognize that there is some good to these tools. They can be used to help with learning, by assisting those with learning difficulties and by creating dynamic learning environments. That's why we are focused on using AI chatbots and all these tools in an ethical and responsible way. That's why we have a policy that does just that.

10:55

We are able to take the good parts and use them in a responsible learning environment while also managing the distractions and harmful impacts these tools can have. We're striking—

Ms. Mitton: Madam Speaker, the list of major problems with the use of these tools is long, and those problems are actually listed on the government's website. While Manitoba is protecting kids, the Holt government's new digital literacy curriculum is going in the opposite direction. We need to think about young children. For example, the curriculum suggests that kindergarten students use AI tools to come up with ideas or get prompts to explore or represent simple data. Isn't that what their brains are for? As the mom of a child starting kindergarten this year, I'm extremely concerned about this push to have kids use AI starting in kindergarten instead of learning how to think.

Will the Minister of Education press stop on the new AI curriculum? Will the Minister of Education instead consult with parents, classroom teachers, and students on how to ban the use of social media and AI chatbots in the classroom and on how to invest in things to foster the ability for kids to engage with the real world without relying on devices?

L'hon. C. Johnson : Merci, Madame la présidente. Je remercie la députée d'en face de me donner l'occasion de parler de notre gestion de cette question complexe dans nos écoles. Je peux dire que, oui, nous la prenons très au sérieux. Nous savons que nous devons nous attaquer à de tels défis, et nos élèves doivent constamment composer avec ceux-ci.

Nous comprenons aussi que de tels outils comportent de bons côtés. On peut s'en servir comme outil d'aide à l'apprentissage, pour aider les personnes qui ont des difficultés d'apprentissage et créer des environnements d'apprentissage dynamiques. Voilà pourquoi nous nous concentrons sur une utilisation éthique et responsable des agents conversationnels d'IA et de tous les autres outils semblables. Voilà pourquoi nous avons prévu une politique précisément à cet effet.

Nous pouvons tirer parti des bons éléments et les employer dans un environnement d'apprentissage responsable, tout gérant les distractions et les effets nuisibles que peuvent entraîner ces outils. Nous établissons...

M^{me} Mitton : Madame la présidente, la liste des problèmes majeurs liés à l'emploi de tels outils est longue, et ces problèmes sont, en fait, énumérés sur le site Web du gouvernement. Pendant que le gouvernement du Manitoba veille à la protection des enfants, le nouveau programme de littératie numérique du gouvernement Holt va dans la direction opposée. Nous devons penser aux jeunes enfants. Par exemple, le programme propose que des élèves de maternelle utilisent des outils d'IA pour trouver des idées ou pour formuler des requêtes en vue d'explorer ou de représenter des données simples. Ne devraient-ils pas plutôt se servir de leur cerveau? En tant que mère d'un enfant qui commencera la maternelle cette année, je suis extrêmement préoccupée par la pression exercée pour que des enfants utilisent l'IA dès la maternelle au lieu d'apprendre à penser.

La ministre de l'Éducation mettra-t-elle un frein à la mise en oeuvre du nouveau programme sur l'IA? La ministre de l'Éducation mènera-t-elle plutôt des consultations auprès des parents, du personnel enseignant et des élèves sur l'interdiction des réseaux sociaux et des agents conversationnels d'IA dans les classes et les possibilités d'investissements qui

L'hon. C. Johnson : Madame la présidente, je remercie la députée de l'opposition de me donner l'occasion de parler du sujet. Au ministère, nous sommes très inquiets au sujet du développement des enfants. Nous sommes très inquiets au sujet de leur acquisition de la langue, de la numératie et de la littératie ; voilà pourquoi nous cherchons à déterminer comment les outils en question peuvent être utilisés de façon éthique et responsable. Il faut absolument mettre des balises pour assurer la sécurité des enfants, surtout les plus jeunes, à mesure qu'ils grandissent. C'est précisément pour cette raison que nous élaborons des politiques et des plateformes pour encadrer leur utilisation.

Comme parent, je suis également inquiète au sujet de l'utilisation des écrans dans les écoles et c'est pourquoi nous parlons avec nos partenaires afin d'élaborer une approche axée sur les aspects positifs, étant donné que ces outils-là sont utilisés dans notre société. Toutefois, il faut protéger les enfants des effets négatifs. Merci beaucoup, Madame la présidente.

Credit Ratings / Cotes de crédit

Mr. Monahan: For the benefit of the Finance Minister, I will mention some of the headlines that have come out since he promised quarterly updates on the state of the province's finances. They say that the government is performing poorly on finances and that the government is performing poorly on social issues, the Premier's videos and photo ops notwithstanding. On the issue of the province's credit rating, New Brunswickers have a good reason to be concerned, in part because the credit rating agencies are concerned. Whenever they drop the Holt government's credit rating, New Brunswickers lose social services. After its first budget, the Child and Youth Advocate essentially put the Holt government on probation because of its \$47-million cut to youth mental health services. The minister responsible had to report to the advocate. Can the minister advise the people on how often he'll be reporting to the credit rating agencies that have essentially put this government on probation?

favoriseront la capacité des enfants d'interagir avec le vrai monde sans dépendre d'appareils électroniques?

L'hon. C. Johnson : Madam Speaker, I thank the opposition member for giving me the opportunity to talk about this subject. At the department, we are very worried about children's development. We are very worried about their language acquisition, numeracy, and literacy; that's why we are seeking to determine how these tools can be used ethically and responsibly. Safeguards absolutely must be established to ensure the safety of children, especially younger ones, as they grow up. That's precisely why we are developing policies and platforms to manage their use.

As a parent, I'm also worried about the use of screens in schools, and that's why we're talking with our partners to develop an approach that is focused on the positive aspects, since these tools are used in our society. However, children must be protected from negative effects. Thank you very much, Madam Speaker.

Cotes de crédit / Credit Ratings

M. Monahan : À l'intention du ministre des Finances, je vais mentionner quelques gros titres publiés depuis qu'il a promis de faire des mises à jour trimestrielles sur l'état des finances de la province. Selon les manchettes, le gouvernement obtient de mauvais résultats tant sur le plan financier que sur le plan social, malgré les vidéos et les séances photo de la première ministre. En ce qui concerne la cote de crédit de la province, les gens du Nouveau-Brunswick ont de bonnes raisons d'être préoccupés, notamment parce que les agences de notation sont elles-mêmes préoccupées. Chaque fois que la cote de crédit du gouvernement Holt est révisée à la baisse, les gens du Nouveau-Brunswick perdent des services sociaux. Le défenseur des enfants et des jeunes a en quelque sorte mis le gouvernement Holt à l'épreuve, après que celui-ci a présenté son premier budget comprenant une réduction de 47 millions de dollars des services de santé mentale offerts aux jeunes. Le ministre responsable a dû rendre des comptes au défenseur. Le ministre indiquerait-il aux gens à quelle fréquence il devra rendre des comptes aux agences de notation qui ont mis, au fond, le gouvernement à l'épreuve?

Hon. Mr. Legacy: Thank you, Madam Speaker, for the question. I feel like the opposition has been on auto-repeat for the past two weeks, as we haven't heard anything about the budget. To be clear, the rating agencies did not downgrade the province. We have a stable rating. What the opposition doesn't seem to understand is that we don't operate in a vacuum. If you look at what's going on geopolitically around the world, you'll see that there are wars and tariffs and that a change is going on. The rating agencies have already said there is a negative outlook for the country and the provinces, so we were going to have that impact anyway.

What the rating agencies also said, though, is that they realized this province and this government were catching up after six years of underinvestment. They understand that we have to do that. They understand our plan to get ahead. That's what they brought up, but the ratings did not change. The ratings are the same. I know people were looking forward to a change, but it did not happen. Two rating agencies gave us stable ratings, and we're still very high in this province.

M. Monahan : Restons sur le sujet de la mise à jour trimestrielle et de la révision à la baisse de la cote de crédit lié aux mauvais résultats financiers et sociaux du gouvernement Holt.

11:00

Je ne sais pas s'il existait auparavant un dicton disant que, si un gouvernement peut prendre une mauvaise mesure, il peut en prendre plusieurs. Il existe maintenant un tel dicton, en raison du gouvernement Holt.

La première ministre a déclaré devant un comité parlementaire que, lorsque son gouvernement a appris que Moody's avait abaissé sa cote de crédit, il a célébré la nouvelle. Je crois que plusieurs personnes du Nouveau-Brunswick ont trouvé une telle remarque plutôt curieuse. Nous avons l'impression que la première ministre ne comprenait pas vraiment ce qui venait de se produire.

Ce matin, je suis curieux. Le ministre a-t-il assisté à la célébration? Si oui, peut-il dire à la Chambre si la première ministre y dansait le Highland Fling?

L'hon. M. Legacy : Merci de la question, Madame la présidente. J'ai l'impression que l'opposition tourne en boucle depuis deux semaines, car nous n'avons rien entendu concernant le budget. Précisons clairement que les agences de notation n'ont pas révisé à la baisse la cote de la province. Notre cote reste stable. Ce que l'opposition ne semble pas comprendre, c'est que nous n'évoluons pas en vase clos. Si l'on examine la situation géopolitique mondiale, on constate qu'il y a des guerres des droits de douane, et des changements en cours. Les agences de notation ont déjà indiqué que les perspectives étaient négatives pour le pays et les provinces ; nous subissons donc les répercussions de toute façon.

Les agences de notation ont également indiqué qu'elles avaient constaté que la province et le gouvernement actuel travaillaient à rattraper le retard après six années de sous-investissement. Elles comprennent que nous devons agir ainsi. Elles comprennent notre stratégie pour aller de l'avant. Voilà ce qu'elles ont indiqué, mais les cotes n'ont pas changé. Les cotes sont restées inchangées. Je sais que certaines personnes attendaient avec impatience un changement, mais cela ne s'est pas produit. Deux agences de notation nous ont attribué des cotes stables, et la province reste très bien classée.

M. Monahan : Let's stay on the subject of the quarterly update and the downward revision of the credit rating related to the Holt government's poor financial and social results.

I don't know if there used to be a saying that if a government can do one thing wrong, it can do several. That saying exists now because of the Holt government.

The Premier stated before a legislative committee that, when her government members learned that Moody's had lowered the credit rating, they celebrated the news. I believe that a number of New Brunswickers found that remark rather strange. It seemed to us that the Premier didn't really understand what had just happened.

This morning, I'm curious. Did the minister attend that celebration? If so, can he tell the House if the Premier was dancing the Highland Fling?

L'hon. M. Legacy : Merci, Madame la présidente. Ce que je sais, c'est que nous venons de passer quatre semaines à étudier les prévisions budgétaires à l'Assemblée législative. Nous avons travaillé pendant 80 heures et nous avons regardé chaque poste budgétaire. Jusqu'à maintenant, aucune question n'a été posée. Ce que nous entendons, ce sont des commentaires gratuits voulant que les Libéraux dépensent sans contrôle. L'opposition n'a pas encore voulu débattre d'un élément quelconque à la Chambre.

Le député d'en face parle de la cote de crédit parce qu'il s'agit du seul élément que son parti peut inventer. Pendant ses six années au pouvoir, le gouvernement précédent ne discutait que de la cote de crédit. Rien n'a donc changé de l'autre côté de la Chambre.

Si l'opposition officielle croit vraiment que nous avons consacré trop d'argent à certains éléments, qu'elle propose un débat sur le sujet. Je n'ai toutefois rien entendu ni vu à cet égard. Ce que j'ai entendu de l'opposition officielle, c'est qu'il faut dépenser plus d'argent et ne pas percevoir de recettes supplémentaires. Toutefois, l'opposition officielle ne nous dit jamais dans quels domaines nous avons trop dépensé.

Mr. Monahan : I have to disagree with that statement because we have constantly been asking questions about the budget and about the way money is being spent by this Liberal Holt government. But you got your clip, so that is good.

The minister and all members of this House are aware that this session is scheduled to end on June 13. The minister's quarterly update could turn out to be one of the Holt government's trademark summertime feel-good photo ops. It would be a shame for the minister to avoid the scrutiny of this House on the very first update. When the Holt government avoids the people's House, it avoids the people, all 853 000 of them.

I believe it would be in the best interest of both transparency and accountability for the minister to move up the date of his first update so that it would be delivered no later than June 10. Will the minister commit to this today? Will he face the scrutiny of the people's House with his first update?

L'hon. M. Legacy : Thank you, Madam Speaker. What I know is that we just spent four weeks considering estimates in the Legislative Assembly. We worked for 80 hours and we looked at every budget item. No questions were asked until now. What we're hearing are unwarranted comments about the Liberals spending recklessly. The opposition still doesn't want to debate anything in the House.

The member opposite is talking about the credit rating because it's the only thing his party can come up with. During six years in office, the previous government only discussed the credit rating. So nothing has changed on the other side of the House.

If official opposition members really believe that we have spent too much money on something, they should propose a debate on it. However, I haven't heard or seen anything like that. What I have heard from the official opposition is that more money must be spent and no additional revenue must come in. However, the official opposition never tells us where we have spent too much.

M. Monahan : Je dois contester l'observation, car nous posons constamment des questions au sujet du budget et de la façon dont l'argent est dépensé par le gouvernement libéral Holt. Toutefois, vous avez obtenu un clip à présenter ; c'est donc bien.

Le ministre et tous les parlementaires à la Chambre savent que la session actuelle doit prendre fin le 13 juin. La mise à jour trimestrielle du ministre pourrait devenir une des séances de photos estivales typiques du gouvernement Holt qui visent à donner bonne impression. Il serait dommage que le ministre évite l'examen rigoureux de la Chambre pour la toute première mise à jour. Lorsque le gouvernement Holt évite la Chambre du peuple, il évite la population elle-même, soit chacune des 853 000 personnes de la province.

Je crois qu'il serait dans l'intérêt de la transparence et de la reddition de comptes que le ministre avance la date prévue de sa première mise à jour afin qu'elle soit présentée au plus tard le 10 juin. Le ministre s'engagera-t-il aujourd'hui à agir ainsi? Soumettra-t-il sa première mise à jour à l'examen de la Chambre du peuple?

Hon. Mr. Legacy: I find it very interesting that, again, those members don't understand what a quarterly update is. Quarterly updates are in August. It has been like that forever. It is based on the quarterly update of this province, which we will add to. I will get back to what is being discussed.

There have been no questions about the budget. I haven't heard about anything specific in this House for the past week and a half at least. What I've heard are general comments. These are concerning comments, such as: What is \$60 000? What is \$500 000? What is \$6 million? What is \$5 million?

We have a structural deficit. Everything counts. Everything counts. Members opposite are knocking everything out of the park, saying that we can't touch anything. That says a ton about the reason we are in this situation right now. It says a ton about how the members opposite govern and about what we have to change, structurally, in this province. We will get it done.

La présidente : La période des questions est maintenant terminée.

I will ask for unanimous consent.

Avons-nous le consentement unanime de la Chambre pour revenir à la présentation d'invités?

Des voix : Oui.

Présentation d'invités / Introduction of Guests

L'hon. M. Gauvin : Merci beaucoup, Madame la présidente. Nos liens d'amitié historiques avec la France sont réels et authentiques. En 2019, j'ai eu l'occasion de participer, au salon Rockefeller, à Paris, à une soirée pour célébrer 90 années d'amitié entre la France et les Amériques. Ici, aujourd'hui, nous accueillons des gens qui travaillent très fort à maintenir ces liens d'amitié. Nous sommes très fiers de les accueillir à la Chambre.

Tout d'abord, je vous présente le colonel Frédéric Brachet, attaché de sécurité intérieure à l'Ambassade de France. Il y a Christophe Vis, adjudant-chef et assistant opérationnel au colonel Brachet. Il y a

L'hon. M. Legacy : Je trouve très intéressant que, encore une fois, les parlementaires d'en face ne comprennent pas ce qu'est une mise à jour trimestrielle. Les mises à jour trimestrielles sont présentées en août. C'est le cas depuis toujours. Le tout est fait en fonction de la mise à jour trimestrielle de la province, et nous y ajouterons des précisions. Je vais revenir au sujet dont il est question.

Aucune question n'a été posée au sujet du budget. Je n'ai rien entendu de précis à la Chambre depuis au moins une semaine et demie. Ce que j'ai entendu, ce sont des observations d'ordre général. Ce sont des observations préoccupantes, par exemple : Qu'est-ce que 60 000 \$? Qu'est-ce que 500 000 \$? Qu'est-ce que 6 millions de dollars? Qu'est-ce que 5 millions de dollars?

Nous avons un déficit structurel. Tout compte. Tout compte. Les gens d'en face rejettent tout et disent que nous ne pouvons toucher à rien. Voilà qui en dit long sur la raison pour laquelle nous sommes dans la situation actuelle. Voilà qui en dit long sur la façon dont gouvernent les gens d'en face et sur les changements structurels que nous devons apporter dans la province. Nous mènerons la tâche à bien.

Madam Speaker: Question period is now over.

Je vais demander le consentement unanime.

Do we have the unanimous consent of the House to revert to the order of Introduction of Guests?

Hon. Members: Agreed.

Introduction of Guests / Présentation d'invités

Hon. Mr. Gauvin: Thank you very much, Madam Speaker. Our historic friendship with France is real and authentic. In 2019, I had the opportunity to attend a reception at the Rockefeller room in Paris to celebrate 90 years of friendship between France and the Americas. Here, today, we're welcoming people who work very hard to maintain these friendships. We're very pleased to welcome them to the House.

First, I would like to introduce Colonel Frédéric Brachet, Internal Security Attaché at the French Embassy. We have Christophe Vis, chief warrant officer and operational assistant to Colonel Brachet.

Bertrand Cahuet, mon ami, qui est consul général de France dans les provinces de l'Atlantique. Je vous prie de les accueillir chaleureusement à la Chambre aujourd'hui.

11:05

De plus, assis en arrière dans les sièges à 50 ¢, il y a Benoit Jollette, chef de police responsable du Service régional de Codiak de la GRC, et ses assistants, Jonathan White et Nicolas Potvin. Je veux dire un mot sur M. Jollette. J'ai fait de la patrouille avec lui et je lui suis énormément reconnaissant de son empathie et de la façon dont il discute avec les gens. Je suis toujours reconnaissant aux agents de police de leur collaboration et du travail essentiel qu'ils accomplissent. J'aurai l'occasion de faire une déclaration sur la Semaine de la police. Merci beaucoup. Merci de votre présence à la Chambre. Merci du travail que vous faites, mes chers amis. Bravo.

M. Savoie : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je veux également accueillir des gens dans les tribunes. J'ai travaillé avec beaucoup d'entre eux en ce qui a trait à notre stratégie Nouveau-Brunswick — France lorsque j'étais ministre responsable de la Francophonie. Ils accomplissent un travail remarquable au quotidien pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous entretenons des liens solides, comme le ministre l'a dit, depuis des décennies. Nous continuerons dans cette voie, car, au sein de notre Francophonie, nous sommes toujours plus forts ensemble. Merci de votre présence ici aujourd'hui.

Déclarations de ministres / Statements by Ministers

L'hon. M. Gauvin : Merci beaucoup.

Thank you, Madam Speaker. National Police Week is an opportunity to recognize and thank the dedicated police officers and civilian personnel who serve communities across New Brunswick. Every day, police officers work in challenging and often unpredictable circumstances to help keep New Brunswickers safe. Whether it's responding to an emergency, supporting victims, engaging with youth, or working alongside community partners to prevent crime, their commitment and professionalism make a meaningful difference in the lives of New Brunswickers.

We have Bertand Cahuet, my friend, who is Consul General of France in the Atlantic Provinces. Please give them a warm welcome to the House today.

Also, sitting back in the cheap seats is Benoit Jollette, Superintendent of the Codiak Regional RCMP, and his assistants, Jonathan White and Nicolas Potvin. I want to say something about Mr. Jollette. I have patrolled with him, and I'm extremely grateful for his empathy and the way he talks to people. I'm always grateful to police officers for their cooperation and the essential work they do. I will have the opportunity to make a statement on Police Week. Thank you very much. Thank you for being here in the House. Thank you for the work you do, my good friends. Bravo.

Mr. Savoie: Thank you very much, Madam Speaker. I also want to welcome the people in the gallery. I worked with many of them on our New Brunswick—France strategy when I was Minister responsible for la Francophonie. They do a remarkable job every day for New Brunswickers. As the minister said, we have been maintaining solid relationships for decades. We will continue to do so, because, within our Francophonie, we're always stronger together. Thank you for being here today.

Statements by Ministers / Déclarations de ministres

Hon. Mr. Gauvin: Thank you very much.

Merci, Madame la présidente. La Semaine nationale de la police est une occasion de saluer et de remercier les agents de police dévoués et le personnel civil qui servent les collectivités du Nouveau-Brunswick. Chaque jour, les agents de police travaillent dans des circonstances difficiles et souvent imprévisibles pour garder les gens du Nouveau-Brunswick en sécurité. Qu'ils interviennent en cas d'urgence, qu'ils appuient les victimes, qu'ils dialoguent avec les jeunes ou qu'ils collaborent avec des partenaires de la collectivité pour prévenir le crime, leur engagement et leur professionnalisme sont une contribution importante à la vie des gens du Nouveau-Brunswick.

Le thème de la Semaine nationale de la police de cette année est Engagé à servir ensemble. Il souligne l'importance de la collaboration pour bâtir des collectivités plus sûres et plus saines. La sécurité publique est renforcée lorsque les services de police, les gouvernements, les communautés autochtones, les organismes communautaires, les premiers intervenants et la population travaillent ensemble dans un esprit commun de responsabilité et de respect.

Madame la présidente, je tiens également à saluer les sacrifices consentis non seulement par les agents de police, mais aussi par leur famille. Leur travail est exigeant et nous leur sommes reconnaissants de leur dévouement et de leur service constant pour le compte de notre province.

J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour remercier les agents et le personnel qui servent nos collectivités avec intégrité, courage et compassion chaque jour. Merci, Madame la présidente.

Mr. Ames: Thank you, Madam Speaker. I'd like to thank the Minister of Public Safety for recognizing National Police Week. I, too, would like to add my voice to this most important week. During National Police Week, we pause to recognize and thank the dedicated men and women in law enforcement who serve our communities each and every day. Their commitment, professionalism, and courage help keep our families and neighbourhoods safe. We also remember and honour those officers who have made the ultimate sacrifice in the line of duty. To all the police officers, civilian staff, and their families, thank you for the sacrifices you make in service to others. Your work does not go unnoticed, and our communities are much stronger for it. Thank you, Madam Speaker.

M. Coon : Merci, Madame la présidente. Merci au ministre de la Sécurité publique de sa déclaration ministérielle. C'est la Semaine nationale de la police.

National Police Week is an important week to recognize every year. Policing is a really tough job, Madam Speaker. Police officers might not acknowledge it, but I am sure their families certainly would. I have a police officer in my extended family, and I know the toll it takes on him and his wider family.

The theme of National Police Week this year is Committed to Serve Together. It highlights the importance of working together to build safer and healthier communities. Public safety is enhanced when police departments, governments, Indigenous communities, community organizations, first responders, and the public work together with a shared sense of responsibility and respect.

Madam Speaker, I also want to recognize the sacrifices made not only by police officers but also by their families. Their work is demanding, and we are grateful to them for their dedication and ongoing service on behalf of our province.

I invite all members to join me in thanking the officers and staff who serve our communities every day with integrity, courage, and compassion. Thank you, Madam Speaker.

M. Ames : Merci, Madame la présidente. Je tiens à remercier le ministre de la Sécurité publique d'avoir souligné la Semaine nationale de la police. Moi aussi, je voudrais ajouter ma voix à cette semaine très importante. Pendant la Semaine nationale de la police, nous prenons le temps de saluer et de remercier les hommes et les femmes dévoués du maintien de l'ordre qui servent nos collectivités jour après jour. Leur dévouement, leur professionnalisme et leur courage aident à garder nos familles et nos quartiers en sécurité. Aussi, nous rappelons et nous honorons les agents qui ont fait le sacrifice suprême en accomplissant leur devoir. À tous les agents de police, au personnel civil et à leurs familles, merci pour les sacrifices que vous faites au service des autres. Votre travail ne passe pas inaperçu, et nos collectivités en sont beaucoup plus fortes. Merci, Madame la présidente.

Mr. Coon: Thank you, Madam Speaker. Thank you to the Minister of Public Safety for his statement. This is National Police Week.

La Semaine nationale de la police est une semaine importante à célébrer chaque année. Le travail d'un policier est réellement difficile, Madame la présidente. Les agents de police ne l'admettraient peut-être pas, mais je suis bien certain que leurs familles l'admettraient. J'ai un agent de police dans ma famille élargie, et je connais le prix à payer pour lui et sa grande famille.

A little while ago, I took a ride with a police officer in Fredericton during the day shift to get a police-sized view of what they deal with and how they operate. It was really quite impressive, and I intend to take a drive during the night shift with one of our police officers here in Fredericton.

11:10

Things have certainly changed over the years. That requires a lot of collaboration, so I want to recognize the collaboration that is occurring between our municipal police forces, the RCMP, and Public Safety at the provincial level, particularly around fighting organized crime and those involved in the drug trade and human trafficking, Madam Speaker. This is a scourge on our society. We have a special unit that has all those forces, based out of the Fredericton police station, doing a great job on behalf of all New Brunswickers. Thank you, Madam Speaker.

Hon. Mr. McKee: Thank you, Madam Speaker. Yesterday, our government took another step toward fulfilling a promise to New Brunswickers with the introduction of Bill 44, *An Act to Amend the Lobbyists' Registration Act*. Developed in collaboration with the Integrity Commissioner, these changes will set the foundation for the development of regulations that will, through extensive stakeholder engagement, establish fair and reasonable criteria, define parameters, and set clear obligations for reporting interactions with government.

Par suite des modifications, le registre en ligne sera mis à jour en vue de simplifier les déclarations et de rendre l'outil plus convivial.

Madame la présidente, les travaux effectués réaffirment l'engagement de notre gouvernement relativement à la transparence, à la reddition de comptes et à un leadership auquel les gens du Nouveau-Brunswick peuvent se fier.

J'ai hâte d'en discuter davantage à l'étape de la deuxième lecture et de l'étude en comité. Merci beaucoup, Madame la présidente.

Mr. Weir: Madam Speaker, through you, I thank the minister for his statement, and I look forward to the debate on Bill 44. However, New Brunswickers

Il y a quelque temps, j'ai fait une tournée avec un agent de police à Fredericton pendant le quart de jour pour avoir une vision policière de ce dont il s'occupe et de sa façon de fonctionner. C'était vraiment très impressionnant, et j'ai l'intention de faire une tournée pendant le quart de nuit avec un de nos agents de police ici à Fredericton.

Les choses ont certainement changé au fil des années. Elles exigent beaucoup de collaboration ; alors, je tiens à rendre hommage à la collaboration qui s'exerce entre nos corps de police municipaux, la GRC et Sécurité publique à l'échelon provincial, particulièrement concernant la lutte contre le crime organisé et les gens impliqués dans le trafic de drogues et la traite des personnes, Madame la présidente. C'est une plaie dans notre société. Nous avons une unité spéciale qui regroupe toutes ces forces, installée au poste de police de Fredericton, qui fait un excellent travail en faveur de tous les gens du Nouveau-Brunswick. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. McKee : Merci, Madame la présidente. Hier, notre gouvernement a fait un pas de plus en vue de réaliser une promesse faite aux gens du Nouveau-Brunswick en déposant le projet de loi 44, *Loi modifiant la Loi sur l'inscription des lobbyistes*. Élaborés en collaboration avec le commissaire à l'intégrité, ces changements établiront les fondements de l'élaboration de règlements qui, grâce à une vaste participation des intéressés, établiront des critères justes et raisonnables, définiront les paramètres et imposeront des obligations claires de déclaration des interactions avec le gouvernement.

When these changes are made, the online registry will be updated to streamline reporting and make the tool more user-friendly.

Madam Speaker, the work that has been done reaffirms our government's commitment to transparency, accountability, and leadership New Brunswickers can depend on.

I look forward to discussing this further at second reading and in committee. Thank you very much, Madam Speaker.

M. Weir : Madame la présidente, par votre entremise, je remercie le ministre de sa déclaration, et j'attends avec intérêt le débat sur le projet de loi 44. Toutefois,

expect more than promises of future regulations and website updates. What we heard today was a framework for a framework, not the concrete, transparent measures that we, the people, have been asking for. If this government is serious about accountability, then the details matter. Who must report? What must be disclosed? How will enforcement work? When will these obligations actually take effect? None of that is clear yet. While I welcome any steps toward strengthening the lobbyists' registry, I will be pressing the minister on gaps in timelines and the real impact of these changes. Transparency must be more than talking points. It must be measurable, enforceable, and meaningful. Thank you, Madam Speaker.

Mr. Coon: Thank you, Madam Speaker. Thanks to the minister for the statement on the *Lobbyists' Registration Act* amendments. It's a good piece of work, and I want to particularly thank the Integrity Commissioner, Charles Murray, for the excellent work he's done on proposing amendments to this bill to government. I want to thank the Premier for asking him to bear down and come up with something that is well deserving of presentation in this House. Madam Speaker, I'm grateful for the commissioner's work. The only thing is the timing.

The *Lobbyists' Registration Act* was assented on May 21, 2014, and it didn't actually get proclaimed until April 1, 2017. That's three years, and that was across two governments. I know that's not the intent of this Attorney General, but it's a lobbyist Act. There'll be lobbying against it by lobbyists, who are very good. Last time, that really delayed its implementation—

Hon. C. Chiasson: Madam Speaker, I'm proud to rise today to announce the Department of Transportation and Infrastructure's recent installation of a memorial plaque at its Kings Place headquarters. Since 1981, 22 lives have been lost on the job at DTI as a result of workplace accidents. Every one of these employees was someone's loved one, friend, and coworker. Each of them remains an important part of the DTI family. This plaque will serve as a lasting tribute to those we have lost while reinforcing our ongoing commitment

les gens du Nouveau-Brunswick attendent plus que des promesses de règlements futurs et des mises à jour du site Web. Ce que nous avons entendu aujourd'hui était le cadre d'un cadre et non des mesures concrètes et transparentes que nous, les gens, demandons. Si le gouvernement actuel est vraiment sérieux au sujet de la reddition de comptes, les détails sont importants. Qui doit faire rapport? Qu'est-ce qui doit être divulgué? Comment la loi sera-t-elle appliquée? Quand les obligations entreront-elles vraiment en vigueur? Rien de tout cela n'est encore clair. Bien que je me réjouisse de toute mesure visant à renforcer le registre des lobbyistes, je talonnerai le ministre au sujet des échéances manquantes et des vraies répercussions de ces changements. La transparence ne doit pas se limiter à des points de discussion. Elle doit être mesurable, exécutable et sérieuse. Merci, Madame la présidente.

M. Coon : Merci, Madame la présidente. Je remercie le ministre de la déclaration sur les modifications de la *Loi sur l'inscription des lobbyistes*. C'est un travail bien fait, et je tiens à remercier particulièrement le commissaire à l'intégrité, Charles Murray, pour l'excellent travail qu'il a fait en proposant des modifications de cette loi au gouvernement. Je tiens à remercier la première ministre de lui avoir demandé de s'y attaquer et de proposer quelque chose qui mérite vraiment d'être présenté à la Chambre. Madame la présidente, je suis reconnaissant pour le travail du commissaire. La seule chose, c'est le moment choisi.

La *Loi sur l'inscription des lobbyistes* a été sanctionnée le 21 mai 2014, et elle n'a pas été effectivement proclamée avant le 1^{er} avril 2017. Cela fait trois ans, qui ont couvert deux gouvernements. Je sais que ce n'est pas l'intention de notre procureur général, mais c'est une loi sur les lobbyistes. Des lobbyistes, qui sont très bons, feront du lobbyisme contre cette loi. La dernière fois, cela a vraiment retardé son application...

L'hon. C. Chiasson : Madame la présidente, je suis fier de prendre la parole aujourd'hui pour annoncer que le ministère des Transports et de l'Infrastructure a installé récemment une plaque commémorative au bureau central de Place-Kings. Depuis 1981, il y a eu 22 pertes de vie au MTI à cause d'accidents au travail. Chacun de ces employés était l'être cher, l'ami et le compagnon de travail de quelqu'un. Chacun d'eux continue d'être un membre important de la famille du MTI. Cette plaque constituera un hommage durable à ceux qui ont perdu la vie en renforçant notre

to ensuring health, safety, and the well-being of all employees.

Il est important que nous continuions à prononcer leur nom en l'honneur de leur service, non seulement pour nous souvenir de leur contribution, mais aussi pour renforcer l'engagement à l'égard de la sécurité de chaque employé qui vient travailler chaque jour.

11:15

Safety is not simply a requirement. It is, and must remain, a core value. It must be embedded in our decision-making, in our leadership, and in the expectations we hold for one another.

Voilà pourquoi nous devons rester vigilants. Nous devons continuer à chercher des moyens de nous améliorer afin de faire de la sécurité notre priorité absolue et de veiller à ce que chaque membre de notre équipe rentre chez lui sain et sauf à la fin de sa journée de travail.

To this end, the department has made significant strides in reducing workplace incidents and injuries in recent years. Workplace injuries have decreased from 284 in 2016 to 83 by the end of 2025. However, our work is not done. We must continue to foster a culture where safety is actively demonstrated, where every employee understands their role and feels empowered to speak up, and where employees are supported in making the right decisions, even when those decisions are difficult.

Madam Speaker, to the families and friends of all those we honour, I offer my sincere condolences. Thank you.

Mr. Oliver: Thank you, Madam Speaker. I am proud to rise today to respond to what I believe is the first statement made by this minister in two years. I believe it is an important step to remember those who have lost their lives as the result of a workplace accident. When I was minister, I experienced first-hand the effects that workplace deaths have on both staff and families. Staff are to be commended for their awareness of hazards, which has helped reduce the number of workplace injuries.

I also want to congratulate the DTI staff who have participated in the annual Steps for Life walk in

engagement constant à assurer la santé, la sécurité et le bien-être de tous les employés.

It's important that we remember who they are and honour their service, not only because of their contributions but also to reinforce the commitment to ensuring the safety of every employee who comes to work every day.

La sécurité n'est pas simplement une exigence. Elle est, et doit demeurer, une valeur fondamentale. Elle doit s'inscrire dans notre prise de décisions, dans notre leadership et dans les attentes que nous avons les uns envers les autres.

That's why we must remain vigilant. We must continue to look for ways to improve what we do so that we can make safety our top priority and ensure that every member of our team goes home safe and sound at the end of their workday.

Dans ce but, le ministère a fait des progrès importants dans la réduction des incidents et des blessures au travail ces dernières années. Les blessures au travail ont diminué, passant de 284 en 2016 à 83 à la fin de 2025. Toutefois, notre travail n'est pas terminé. Nous devons continuer de promouvoir une culture où la sécurité est manifestée activement, où chaque employé comprend son rôle et sent qu'il a le pouvoir de parler, et où les employés sont soutenus dans la prise des bonnes décisions, même quand ces décisions sont difficiles.

Madame la présidente, aux familles et aux amis de tous ceux que nous honorons, j'offre mes sincères condoléances. Merci.

M. Oliver : Merci, Madame la présidente. Je suis fier de prendre la parole aujourd'hui pour répondre à ce que je crois être la première déclaration faite par ce ministre en deux ans. Je crois que c'est un progrès important de nous souvenir de ceux qui ont perdu la vie par suite d'un accident de travail. Quand j'étais ministre, j'ai ressenti concrètement les effets des décès au travail sur le personnel et sur les familles. Il faut féliciter le personnel de sa sensibilité aux dangers, qui a aidé à diminuer le nombre de blessures au travail.

Je tiens aussi à féliciter le personnel du MTI qui a participé à la randonnée annuelle Un pas pour la vie en

memory of workers who were injured or have died on the job. It's my hope that we continue to see fewer and fewer workplace accidents and that our staff safely return to their homes at the end of each day. Thank you.

M. Coon : Merci, Madame la présidente.

I also want to thank the minister for his statement highlighting the DTI memorial plaque. I attended the unveiling ceremony in front of the Legislature the other day, and it was quite a moving event. Certainly, you could see that the DTI staff were very much engaged and quite proud of the achievement. Whoever came up with the idea really should receive a strong congratulations. They probably already have. I'm not sure. The point is that it's an important way of remembering and commemorating those who have lost their lives in the public service, in DTI, while carrying out their work.

It's heartening to hear the minister describe the significant reduction in the number of annual workplace incidents and injuries, which, by the end of 2025, had decreased from 284 to 83. That is attributable, really, to the leadership at DTI across different governments over the years. This has ensured that fewer and fewer public servants' lives have been lost or interrupted by serious injuries. That's good progress, Madam Speaker, and I'm sure that the families of those workers who lost their lives appreciated this kind of commemoration. The plaque is now being displayed at DTI's headquarters in Kings Place, as it should be. It's the heart of DTI's operation. Thank you, Madam Speaker.

Hon. Mr. Herron: Thank you very much, Madam Speaker. I've had two stints in public life spanning almost 30 years. From a legislative perspective, this is probably my happiest moment, if you will.

11:20

Introduction and First Reading of Bills / Dépôt et première lecture de projets de loi

(**Hon. Mr. Herron** moved that Bill 45, *Mineral Resources Act*, be now read a first time.)

mémoire des travailleurs qui ont été blessés ou sont morts au travail. Mon espoir, c'est que nous continuerons de voir de moins en moins d'accidents au travail et que nos employés retourneront chez eux en sécurité à la fin de chaque journée. Merci.

Mr. Coon: Thank you, Madam Speaker.

Moi aussi, je tiens à remercier le ministre de sa déclaration honorant la plaque commémorative du MTI. J'étais présent à la cérémonie de dévoilement devant l'Assemblée législative l'autre jour, et c'était une occasion très émouvante. On pouvait certainement voir que le personnel du MTI était très touché et bien fier de cette réalisation. Les gens qui ont proposé l'idée devraient vraiment recevoir de chaleureuses félicitations. Ils les ont probablement reçues. Je ne sais pas. L'essentiel, c'est que c'est une façon importante de nous souvenir et de commémorer ceux qui ont perdu la vie au service du public, au MTI, en effectuant leur travail.

Il est réconfortant d'entendre le ministre décrire la diminution considérable du nombre annuel d'incidents et de blessures au travail, qui a été ramené de 284 à 83 à la fin de 2025. Cela est attribuable, vraiment, au leadership du MTI sous des gouvernements différents au fil des années. Il a fait en sorte que de moins en moins d'employés des services publics ont perdu la vie ou ont dû s'arrêter à cause de blessures graves. Ce sont d'excellents progrès, Madame la présidente, et je suis sûr que les familles des travailleurs qui ont perdu la vie ont apprécié ce genre de commémoration. La plaque est maintenant exposée au bureau central du MTI à Place-Kings, comme il se doit. C'est là le cœur des activités du MTI. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Herron : Merci beaucoup, Madame la présidente. J'ai eu deux périodes de vie publique étalées sur près de 30 ans. Du point de vue législatif, c'est probablement mon moment le plus heureux, si on veut.

Dépôt et première lecture de projets de loi / Introduction and First Reading of Bills

(**L'hon. M. Herron** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 45, *Loi sur les ressources minérales*.)

L'hon. M. Herron : Je propose que soit maintenant lu une première fois le nouveau projet de loi, intitulé *Loi sur les ressources minérales*.

Madam Speaker, the proposed new *Mineral Resources Act* is to replace the current *Mining Act* and regulations.

Madame la présidente, la nouvelle loi proposée, intitulée *Loi sur les ressources minérales*, est destinée à remplacer l'actuelle *Loi sur les mines* et ses règlements.

Notices of Motion / Avis de motion

Mr. Savoie gave notice of Motion 38 for Thursday, May 28, 2026, to be seconded by **Ms. Scott-Wallace**, as follows:

THAT an address be presented to Her Honour the Lieutenant-Governor, praying that she cause to be laid upon the table of the House the agreement between the Government of New Brunswick and Agropur Cooperative where Opportunities New Brunswick is providing up to \$2.4 million in the form of a non-repayable contribution for Agropur Cooperative to support modernization of its Miramichi facility and the expansion of milk processing capacity.

Notice of Opposition Members' Business / Avis d'affaires émanant de l'opposition

Ms. M. Johnson: Thank you, Madam Speaker. It is the intent of His Majesty's loyal opposition that on Thursday, May 14, we debate the following motions: Motion 13, about the cost of assessment fees; Motion 35, about the restoration of vet services; and Motion 37, about the elimination of parking fees.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre / Government Motions for the Ordering of the Business of the House

M. M. LeBlanc : Merci, Madame la présidente. L'intention du gouvernement est de faire la troisième lecture des projets de loi 34 et 36.

After that, we will proceed to second reading of Bills 40, 41, 42, 43, and 44.

Hon. Mr. Herron: I move that the new bill entitled *Mineral Resources Act* be now read a first time.

Madame la présidente, la nouvelle *Loi sur les ressources minérales*, maintenant proposée, est destinée à remplacer l'actuelle *Loi sur les mines* et ses règlements.

Madam Speaker, the proposed new *Mineral Resources Act* is to replace the current *Mining Act* and regulations.

Avis de motion / Notices of Motion

M. Savoie donne avis de motion 38 portant que, le jeudi 28 mai 2026, appuyé par **M^{me} Scott-Wallace**, il proposera ce qui suit :

qu'une adresse soit présentée à S. H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre l'entente entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et Agropur coopérative au titre de laquelle Opportunités Nouveau-Brunswick fournit à Agropur coopérative une somme pouvant atteindre 2,4 millions de dollars sous forme de contribution non remboursable pour soutenir la modernisation de ses installations de Miramichi et l'accroissement de sa capacité de traitement du lait.

Avis d'affaires émanant de l'opposition / Notice of Opposition Members' Business

M^{me} M. Johnson : Merci, Madame la présidente. L'intention de la loyale opposition de Sa Majesté est que, le jeudi 14 mars, nous débattions les motions suivantes : motion 13, sur les frais d'évaluation ; motion 35, sur le rétablissement des services de vétérinaires ; motion 37, sur l'élimination des frais de stationnement.

Government Motions for the Ordering of the Business of the House / Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

Mr. M. LeBlanc: Thank you, Madam Speaker. The government intends to proceed with third reading of Bills 34 and 36.

Ensuite, nous procéderons à la deuxième lecture des projets de loi 40, 41, 42, 43 et 44.

À 15 h, la séance sera levée pour permettre au Comité permanent de la politique économique de siéger. Tous les projets de loi qui franchiront l'étape de la deuxième lecture aujourd'hui seront renvoyés au Comité permanent de la politique économique.

Thank you, Madam Speaker.

11:25

Third Reading / Troisième lecture

(Bills 34, *An Act Respecting the Highway Act and the Salvage Dealers Licensing Act*, and 36, *An Act to Amend the Motor Vehicle Act*, were read a third time and passed.)

Debate on Second Reading of Bill 40 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 40

Ms. M. Johnson, after the Speaker called for continuation of the debate on second reading of Bill 40, *An Act Respecting Health Quality and Patient Safety*: Thank you very much, Madam Speaker. I'm here to speak about Bill 40, *An Act Respecting Health Quality and Patient Safety*. Let me say at the outset that every member of this House supports safer care. This may sound familiar to some of you who were here yesterday. Every member wants accountability. Every member wants transparency, and when patients are harmed, that is necessary.

However, what New Brunswickers are looking for today is not another layer of bureaucracy, another advisory committee, another reporting structure, or another binder sitting on a shelf. They're looking for access to care, doctors, maternity services close to home, emergency rooms that stay open, and ambulances that arrive on time. Increasingly, they are looking for a safe place to give birth that's not on the side of a highway in rural New Brunswick. While government members stand to speak about system-wide learning, families in this province are literally being forced onto the roads to access basic maternal care. That is the reality of health care in New Brunswick in 2026.

The minister says that this bill is intended to improve patient safety and quality of care through stronger review processes, data sharing, and the creation of a

At 3 p.m., the House will be adjourned to enable the Standing Committee on Economic Policy to sit. All bills that pass second reading today will be referred to the Standing Committee on Economic Policy.

Merci, Madame la présidente.

Troisième lecture / Third Reading

(Les projets de loi 34, *Loi concernant la Loi sur la voirie et la Loi sur les licences de brocanteurs*, et 36, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*, sont lus une troisième fois et adoptés.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 40 / Debate on Second Reading of Bill 40

M^{me} M. Johnson, à la reprise du débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 40, *Loi concernant la qualité des soins et la sécurité des patients* : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je suis ici pour parler du projet de loi 40, *Loi concernant la qualité des soins et la sécurité des patients*. Permettez-moi de dire au départ que chaque parlementaire est en faveur de soins plus sécuritaires. Cela n'est peut-être rien de nouveau pour certains d'entre vous qui étaient ici hier. Chaque parlementaire veut une reddition de comptes. Chaque parlementaire veut de la transparence, et, quand les patients ont subi des torts, c'est nécessaire.

Toutefois, ce que les gens du Nouveau-Brunswick espèrent aujourd'hui, ce n'est pas un autre palier de bureaucratie, un autre comité consultatif, une autre structure de déclaration ou un autre cartable qui ramasse la poussière. Ils veulent un accès aux soins, aux médecins, à des services de maternité près de chez eux, à des salles d'urgence qui restent ouvertes et à des ambulances qui arrivent à temps. De plus en plus, ils cherchent un endroit sûr où accoucher qui ne soit pas en bordure d'une route rurale du Nouveau-Brunswick. Pendant que les gens du gouvernement prennent la parole au sujet de l'apprentissage dans l'ensemble du système, les familles de la province sont littéralement forcées d'aller sur les routes pour obtenir des soins maternels de base. C'est la réalité des soins de santé au Nouveau-Brunswick en 2026.

Le ministre dit que ce projet de loi est destiné à améliorer la sécurité des patients et la qualité des soins au moyen de processus de révision plus énergiques, du

provincial advisory committee. However, Madam Speaker, I ask this House: How can the government members talk about patient safety while women are travelling for hours in labour because local services have disappeared? How can they lecture communities about quality improvement plans when expectant mothers in rural New Brunswick are terrified that they're not going to make it to a hospital on time? How can they justify new layers of administration while front-line workers are exhausted, burned out, and pleading for resources?

This bill reflects the fundamental problem with this government's approach to health care: When systems fail, it creates a committee. When access collapses, it creates reporting requirements. When services disappear, it creates a framework. However, frameworks do not deliver babies, and committees do not staff emergency rooms. Data collection does not replace obstetric services.

New Brunswickers have watched maternity services disappear from community after community. They have watched centralization hollow out rural health care, and they have watched emergency room closures become normalized. Now, we've reached a point where stories of roadside births are no longer shocking. They are symbols of a system under strain. That should shame this government because every one of those incidents represents not merely inconvenience but risk—risk to mothers, risk to children, risk to paramedics, and risk created by policy decisions made in this province over the years.

Now, the government has introduced legislation claiming to strengthen patient safety. If this government were serious about patient safety, it would begin with access. Access is patient safety. A mother in labour forced to drive two hours is not experiencing a safe system. A senior waiting 18 hours in an emergency room is not experiencing a safe system. A patient whose surgery is delayed month after month is not experiencing a safe system. No amount of bureaucratic language can change that reality.

partage des données et de la création d'un comité consultatif provincial. Toutefois, Madame la présidente, je pose la question à la Chambre : comment les gens du gouvernement peuvent-ils parler de sécurité des patients quand les femmes en train d'accoucher voyagent pendant des heures parce que les services locaux ont disparu? Comment peuvent-ils prêcher aux collectivités au sujet de plans d'amélioration de qualité pendant que les mères enceintes des régions rurales du Nouveau-Brunswick sont terrifiées à l'idée qu'elles n'arriveront pas à l'hôpital à temps? Comment peuvent-ils justifier de nouveaux paliers d'administration pendant que les travailleurs de première ligne sont épuisés, surmenés, et réclament des ressources?

Ce projet de loi illustre un problème fondamental de la façon de traiter les soins de santé du gouvernement actuel : quand les systèmes défont, il forme un comité. Quand l'accès s'écroule, il impose des exigences de déclaration. Quand les services disparaissent, il établit un cadre. Toutefois, les cadres n'accouchent pas les bébés, et les comités ne donnent pas de personnel aux salles d'urgence. La collecte de données ne remplace pas les services d'obstétrique.

Les gens du Nouveau-Brunswick ont regardé les services de maternité disparaître d'une collectivité après l'autre. Ils ont regardé la centralisation dépouiller les régions rurales de leurs soins de santé, et ils ont regardé les fermetures de salles d'urgence devenir chose normale. Maintenant, nous sommes arrivés au point où les récits de naissances au bord de la route ne nous surprennent plus. Ils sont les symboles d'un système surchargé. Cela devrait faire honte au gouvernement actuel, parce que chacun de ces incidents ne constitue pas seulement une incommodité, mais un danger : danger pour les mères, danger pour les enfants, danger pour les travailleurs paramédicaux et danger créé par les décisions d'intérêt public prises dans la province au fil des années.

Maintenant, le gouvernement a déposé une mesure législative qui prétend renforcer la sécurité des patients. Si le gouvernement tenait sérieusement à la sécurité des patients, il commencerait par l'accès. L'accès, c'est la sécurité des patients. Une mère en travail d'accouchement, forcée de conduire deux heures, n'a pas une expérience de système sécuritaire. Une personne âgée qui attend 18 heures dans une salle d'urgence n'a pas une expérience de système sécuritaire. Un patient dont la chirurgie est retardée un mois après l'autre n'a pas une expérience de système

The bill gives the minister expanded authority over quality improvement activities, directives, standards, funding conditions, and reporting mechanisms. However, in plain language, this bill centralizes more power in the Department of Health. It creates more oversight structures, more compliance requirements, more reporting obligations, and more administrative processes.

I ask again: At what cost? Every dollar spent creating a new administrative system is a dollar not spent on front-line care. Every hour a nurse manager spends filling out reports is an hour not spent supporting staff. Every meeting of another advisory committee carries costs—salaries, consultants, administration, coordination, travel, and infrastructure. Yet this government cannot explain how these expenditures will improve direct patient outcomes in communities struggling simply to maintain basic services.

11:30

Madam Speaker, New Brunswick already has no shortage of reviews, audits, recommendations, frameworks, and strategic plans. We have reports identifying staff shortages, reports identifying emergency room pressures, reports identifying surgical backlogs, and reports identifying rural service gaps. The problem is not that the government lacks information. The problem is that the government lacks priority.

While this legislation talks extensively about learning from incidents, New Brunswickers are asking why the same incidents keep happening in the first place. Why are ambulance services stretched thin? Why are labouring mothers travelling dangerous distances? Why are local hospitals unable to retain staff? Why are health care workers leaving the profession? Those are the questions that matter.

sécuritaire. Aucune quantité de langage bureaucratique ne peut changer cette réalité.

Le projet de loi donne au ministre une autorité élargie sur les activités d'amélioration de la qualité, les directives, les normes, les conditions de financement et les mécanismes de déclaration. Toutefois, en langage simple, ce projet de loi centralise plus de pouvoirs au ministère de la Santé. Il crée plus de structures de surveillance, plus d'obligations de conformité, plus d'obligations de déclaration et plus de processus administratifs.

Je répète la question : à quel prix? Chaque dollar dépensé pour créer un nouveau système administratif n'est pas dépensé pour les soins de première ligne. Chaque heure passée par une infirmière gestionnaire à compiler des rapports est une heure qui n'est pas passée à soutenir le personnel. Chaque réunion d'encore un comité consultatif entraîne des frais : salaires, experts-conseils, administration, coordination, déplacements et infrastructure. Pourtant, le gouvernement actuel ne peut pas expliquer comment ces dépenses amélioreront les résultats directs pour les patients dans les collectivités qui arrivent à peine à maintenir les services de base.

Madame la présidente, le Nouveau-Brunswick n'est déjà pas en manque d'examen, de vérifications, de recommandations, de cadres et de plans stratégiques. Nous avons des rapports qui constatent les pénuries de personnel, des rapports qui constatent les pressions sur les salles d'urgence, des rapports qui constatent les listes d'attente en chirurgie et des rapports qui constatent les lacunes des services ruraux. Le problème n'est pas que le gouvernement manque d'information. Le problème est que le gouvernement ignore les priorités.

Tandis que le projet de loi parle abondamment d'apprendre à partir des incidents, les gens du Nouveau-Brunswick demandent pourquoi les mêmes incidents continuent de se produire pour commencer. Pourquoi les services d'ambulances sont-ils défaillants? Pourquoi les mères en train d'accoucher parcourent-elles des distances dangereuses? Pourquoi les hôpitaux locaux sont-ils incapables de garder leur personnel? Pourquoi les travailleurs des soins de santé quittent-ils la profession? Voilà les questions importantes.

Madam Speaker, one of the most troubling aspects of this legislation is the language surrounding risk to public confidence. The bill requires reporting incidents that may “undermine public confidence in the health system.” So, let’s think about that carefully. Public confidence is not restored through public relations exercises. It is restored through results. New Brunswickers do not lose confidence because they hear about a problem. They lose confidence because they live with those problems every day. They lose confidence when their local emergency room closes unexpectedly. They lose confidence when they cannot find a family doctor. They lose confidence when seniors wait months for long-term care placements. They lose confidence when childbirth on the side of the road becomes part of the public conversation in this province. No communication strategy can fix that. Only service delivery can.

Madam Speaker, I also worry deeply about the burden this legislation will place on an already overstretched health care organization. The bill mandates quality improvement plans, quality improvement reports, and mandatory activities in compliance with ministerial standards and policies. Who exactly does the government believe is going to carry out that work? The same nurses are already working double shifts. The same administrators are trying to recruit staff. The same managers are scrambling to maintain schedules. Health care workers are drowning in paperwork already. Rather than reducing their administrative burden, this government appears determined to expand it.

Madam Speaker, front-line professionals consistently tell us that they need fewer barriers, not more. They need recruitment support, retention incentives, mental health supports, training capacity, and rural stabilization strategies. Instead, the government offers reporting frameworks.

There is another issue that cannot be ignored. That is duplication. New Brunswick already has regional health authorities, accreditation processes, and incident reporting mechanisms. New Brunswick already has professional colleges and oversight bodies, which already have internal review systems. The question becomes: How much duplication will this

Madame la présidente, l’un des aspects les plus troublants de ce projet de loi est le langage concernant le danger pour la confiance du public. Le projet de loi exige le signalement d’incidents qui risquent « d’ébranler la confiance du public dans le système de santé ». Alors, pensons-y attentivement. La confiance du public n’est pas rétablie par des démarches de relations publiques. Elle est rétablie par des résultats. Les gens du Nouveau-Brunswick ne perdent pas confiance parce qu’ils entendent parler d’un problème. Ils perdent confiance parce qu’ils vivent ces problèmes chaque jour. Ils perdent confiance quand leur salle d’urgence locale ferme de façon inattendue. Ils perdent confiance quand ils ne peuvent pas trouver un médecin de famille. Ils perdent confiance quand les personnes âgées attendent des mois pour un placement en soins de longue durée. Ils perdent confiance quand un accouchement au bord de la route défraie les conversations publiques dans la province. Aucune stratégie de communication ne peut corriger cela. Seule la prestation des services peut le faire.

Madame la présidente, de plus, je m’inquiète grandement du fardeau que ce projet de loi imposera à une organisation de soins de santé déjà débordée. Le projet de loi prescrit des plans d’amélioration de la qualité, des rapports sur l’amélioration de la qualité et des activités obligatoires en conformité avec les normes et politiques ministérielles. Qui le gouvernement croit-il au juste qui fera ce travail? Les mêmes infirmières qui travaillent déjà deux quarts. Les mêmes administrateurs qui essaient de recruter du personnel. Les mêmes gestionnaires qui se débattent pour maintenir des horaires. Les travailleurs des soins de santé sont déjà noyés dans la paperasse. Au lieu de réduire leur fardeau administratif, le gouvernement semble déterminé à l’alourdir.

Madame la présidente, les professionnels de première ligne nous disent constamment qu’ils ont besoin de moins d’obstacles, pas de plus. Ils ont besoin d’un soutien pour le recrutement, d’encouragements pour la rétention, de soutiens à la santé mentale, d’une capacité de formation et de stratégies de stabilisation rurale. À la place, le gouvernement offre des cadres de déclaration.

Il y a une autre question qu’on ne peut pas mettre de côté. C’est la répétition des services. Le Nouveau-Brunswick a déjà des régies régionales de la santé, des processus d’agrément et des mécanismes de signalement des incidents. Le Nouveau-Brunswick a déjà des collèges professionnels et des organismes de surveillance, qui ont déjà des systèmes d’examen

legislation create? How many overlapping reviews will occur? How many separate reporting channels will exist? How many additional staff positions will be required for administration and compliance?

What is the projected cost to taxpayers? New Brunswickers deserve transparency on that point, too. If the government intends to create new advisory structures and expanded reporting systems, then this House deserves to know the financial implications. How many new positions? How many consultants? How much new technology infrastructure? How much will the annual operating costs be? Perhaps more importantly, what measurable improvement in patient outcomes will result?

Madam Speaker, the government members often speak about evidence-based policy. Well, where is the evidence that additional bureaucracy will improve front-line access? Where is the evidence to suggest that a centralized reporting structure will reduce maternity ward closures? Where is the evidence that committees are recruiting physicians? Where is the evidence that policy directives retain nurses? That's what we do know. Every year, administrative growth in health care systems tends to outpace the improvements experienced by the patients themselves. New Brunswickers are tired of hearing announcements that sound impressive but don't improve their daily realities.

Madam Speaker, I want to return to the issue of rural maternity care because it goes directly to the heart of patient safety. When women are forced to travel long distances during labour, the risks increase dramatically. Weather becomes a factor. Road conditions become a factor. Traffic becomes a factor. Ambulance availability becomes a factor. In a province like New Brunswick with vast rural geography and severe winter conditions, those realities matter. Yet this government continues down a path of centralization while simultaneously claiming to prioritize patient safety. There's a contradiction there that cannot be ignored. A health system is not truly safe if access exists only on paper. A service located

interne. La question se pose alors : combien de répétitions de services ce projet de loi causera-t-il? Combien y aura-t-il de chevauchements d'examen? Combien y aura-t-il de canaux d'information distincts? Combien de membres du personnel additionnels seront nécessaires pour l'administration et la conformité?

Quel est le coût prévu pour les contribuables? Les gens du Nouveau-Brunswick méritent de la transparence sur ce point aussi. Si le gouvernement a l'intention de créer de nouvelles structures consultatives et des systèmes de signalement élargis, notre Chambre mérite d'en savoir les répercussions financières. Combien de nouveaux postes? Combien d'experts-conseils? Combien de nouvelle infrastructure technologique? Quel sera le montant des frais de fonctionnement annuels? Le plus important peut-être, quelle amélioration mesurable des résultats s'ensuivra-t-il pour les patients?

Madame la présidente, les gens du gouvernement parlent souvent de politiques fondées sur des données probantes. Bon, où sont les données probantes montrant qu'une bureaucratie additionnelle améliorera l'accès en première ligne? Où sont les données probantes indiquant qu'une structure de signalement centralisée réduira les fermetures de services de maternité? Où sont les données probantes indiquant que les comités recrutent des médecins? Où sont les données probantes montrant que les directives de politique retiennent les infirmières? Ce que nous savons, le voici. Chaque année, la croissance administrative des systèmes de soins de santé a tendance à aller plus vite que les améliorations ressenties par les patients eux-mêmes. Les gens du Nouveau-Brunswick sont fatigués d'entendre des annonces qui ont l'air impressionnantes mais qui n'améliorent pas leurs réalités quotidiennes.

Madame la présidente, je veux revenir à la question des soins de maternité en région rurale, parce qu'elle va directement au cœur de la sécurité des patients. Quand les femmes en train d'accoucher sont forcées de faire de longs trajets, les risques augmentent énormément. Le temps qu'il fait est alors un facteur. Les conditions routières sont un facteur. La circulation est un facteur. L'accès à une ambulance est un facteur. Dans une province comme le Nouveau-Brunswick, qui a de vastes étendues rurales et de rudes conditions hivernales, ces réalités sont importantes. Pourtant, le gouvernement actuel continue sur la voie de la centralisation tout en prétendant en même temps donner priorité à la sécurité des patients. Il y a là une

hours away does not provide meaningful access for many families. I say this most respectfully, Madam Speaker: People in rural New Brunswick are increasingly feeling abandoned by their health care system. They see services disappearing from their communities.

(Interjections.)

Ms. M. Johnson: Go ahead and clap. It's okay.

11:35

New Brunswickers are experiencing longer travel times. They see recruitment failures. Now, they see the government introducing legislation focused heavily on administration rather than the restoration of service. That is why so many New Brunswickers feel frustrated.

Madam Speaker, there is also the danger that this legislation will create a culture focused excessively on process rather than outcomes. Hospitals and organizations begin prioritizing compliance indicators, staff spend time documenting instead of delivering, and administrators focus on satisfying reporting requirements instead of solving operational problems. Gradually, the system becomes more concerned with improving quality than actually delivering it. That's not what New Brunswickers need. They need a government that's laser-focused on practical outcomes. Can people access primary care? Can they get emergency services? Can they deliver their babies safely close to home? Can they obtain surgery within reasonable timelines? Can seniors access long-term care? Those are the metrics that matter around the kitchen tables of this province.

Madam Speaker, I also believe this bill risks demoralizing front-line workers by implying that failures are primarily rooted in inadequate review structures rather than chronic resource shortages. Health care professionals already know what many of the problems are, and they have been telling governments about them for years. They know staffing shortages create unsafe environments. They know

contradiction qu'on ne peut pas ignorer. Un système de santé n'est pas vraiment sécuritaire si l'accès existe seulement sur papier. Un service situé à des heures de distance n'offre pas un accès valable à bien des familles. Je dis ceci très respectueusement, Madame la présidente : les gens des régions rurales du Nouveau-Brunswick se sentent de plus en plus abandonnés par leur système de soins de santé. Ils voient les services disparaître de leurs collectivités.

(Exclamations.)

M^{me} M. Johnson : Allez-y, applaudissez. C'est bien.

Les gens du Nouveau-Brunswick doivent faire des trajets plus longs. Ils voient des échecs de recrutement. Maintenant, ils voient le gouvernement déposer une mesure législative qui insiste lourdement sur l'administration plutôt que sur le rétablissement des services. C'est pourquoi tant de gens du Nouveau-Brunswick se sentent frustrés.

Madame la présidente, il y a aussi le danger que ce projet de loi crée une culture centrée excessivement sur les processus plutôt que sur les résultats. Les hôpitaux et les organisations commencent à donner priorité aux indicateurs de conformité, le personnel passe du temps à tenir des dossiers plutôt qu'à fournir des services, et les administrateurs s'appliquent à satisfaire aux exigences de déclaration au lieu de résoudre les problèmes opérationnels. Graduellement, le système se préoccupe davantage d'améliorer la qualité que de l'offrir effectivement. Ce n'est pas de cela que les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin. Ils ont besoin d'un gouvernement qui porte toute son attention aux résultats pratiques. Les gens peuvent-ils avoir accès aux soins primaires? Peuvent-ils obtenir des services d'urgence? Les femmes peuvent-elles accoucher en sécurité près de chez elles? Peut-on obtenir une chirurgie dans un délai raisonnable? Les personnes âgées peuvent-elles obtenir des soins de longue durée? Voilà les mesures qui comptent dans la province pendant les repas en famille.

Madame la présidente, je crois aussi que ce projet de loi risque de démoraliser les travailleurs de première ligne en insinuant que les défaillances sont surtout attribuables à des structures d'examen insuffisantes plutôt qu'à des pénuries chroniques de ressources. Les professionnels des soins de santé sont déjà conscients de beaucoup de problèmes, et ils en parlent aux gouvernements depuis des années. Ils savent que les

overcrowding creates risks. They know fatigue creates mistakes, and they know excessive travel for patients creates danger. What these professionals need is support, not additional bureaucracy. Let me say this clearly: Accountability matters. Transparency matters. Learning from incidents matters.

Madam Speaker, one of the concerns I have with this legislation is that the government appears to believe that patient safety begins and ends with legislation and centralized oversight. However, if we truly want to improve quality and safety, we should also examine practical models already being used elsewhere in Atlantic Canada. For example, in Prince Edward Island, Health PEI has implemented a much more operational approach to patient safety incident management. Rather than simply collecting reports, it uses an electronic provincial safety management system to track incidents, near misses, workplace safety concerns, medication errors, falls, behavioural incidents, and lab errors. The focus is not merely on assigning blame but also on identifying contributing factors and on mitigating the conditions that led to the event in the first place.

Madam Speaker, that distinction really matters. When an incident occurs, the question should not simply be: Who made the mistake? The more important question is: What in the system allowed it to happen? Was staff fatigue a factor? Was there inadequate training? Was the workload unsafe? Was there insufficient staffing? Was communication poor? Was there a failure in triage or in escalation procedures? That's the approach being increasingly emphasized by quality improvement experts across the country.

Health PEI's own materials describe a process where incidents are immediately reviewed by managers and quality teams, followed by investigation, staff interviews, policy review, identification of contributing factors, and a system-wide improvement initiative. Lessons learned are then used to update procedures, training, and operational practices. Importantly, Madam Speaker, the materials also speak

pénuries de personnel créent un environnement dangereux. Ils savent que le surpeuplement provoque des risques. Ils savent que la fatigue cause des erreurs, et ils savent que des trajets de longueur excessive sont dangereux pour les patients. Ce dont ces professionnels ont besoin, c'est d'un soutien, pas d'une bureaucratie additionnelle. Qu'il me soit permis de le dire clairement : la reddition de comptes est importante. La transparence est importante. Il est important de tirer la leçon des incidents.

Madame la présidente, l'une de mes doléances au sujet de ce projet de loi est que le gouvernement semble croire que la sécurité des patients commence et finit par la législation et une surveillance centralisée. Toutefois, si nous voulons vraiment améliorer la qualité et la sécurité, nous devrions aussi examiner des modèles pratiques déjà utilisés ailleurs au Canada atlantique. Par exemple, à l'Île-du-Prince-Édouard, Health PEI a déjà mis en œuvre une méthode beaucoup plus opérationnelle de gestion des incidents touchant la sécurité des patients. Au lieu de juste recueillir des rapports, il utilise un système électronique provincial de gestion de la sécurité pour repérer les incidents, les accidents évités de justesse, les préoccupations de sécurité au travail, les erreurs de médicaments, les chutes, les incidents de comportement et les erreurs de laboratoire. On ne s'intéresse pas simplement à attribuer la faute, mais aussi à cerner les facteurs contributifs et à atténuer les conditions qui ont abouti à l'incident pour commencer.

Madame la présidente, cette distinction est vraiment importante. Quand un incident se produit, la question ne devrait pas simplement être : Qui a commis l'erreur? La question plus importante est celle-ci : Quel aspect du système a permis que cela arrive? La fatigue du personnel était-elle un facteur? La formation était-elle insuffisante? La charge de travail était-elle dangereuse? Le personnel était-il insuffisant? Les communications étaient-elles mauvaises? Y a-t-il eu échec des procédures de triage ou de progression? Voilà la méthode sur laquelle insistent de plus en plus les experts de l'amélioration de la qualité de tout le pays.

La propre documentation de Health PEI décrit un processus selon lequel les incidents sont immédiatement examinés par les gestionnaires et les équipes de contrôle de qualité, et viennent ensuite une enquête, des entrevues avec le personnel, un examen des politiques, le repérage des facteurs contributifs et une initiative d'amélioration dans l'ensemble du système. Les leçons apprises sont ensuite utilisées

openly about fostering what they call a just culture. That means creating an environment where front-line workers feel safe reporting incidents and near misses without fear of automatic punishment or ridicule. If health care workers are afraid to report problems, the system will stop learning, and that's one of the biggest risks in any health care system. When staff become so overburdened, so fearful, and so cynical, reporting breaks down entirely.

Now, Madam Speaker, I do not raise the example of Prince Edward Island because its system is perfect—far from it. It continues to face enormous pressures related to physician burnout, administrative overload, staffing shortages, and travel nurse costs, just as we do. However, there is an important lesson here for New Brunswick: Patient safety cannot become simply another top-down bureaucratic exercise driven by reports flowing into Fredericton. It must involve continual operational review at the front lines, examining workplace incidents, identifying root causes, mitigating hazards, and reducing the likelihood of recurrence. Perhaps most importantly, it must recognize the connection between workforce pressures and patient outcomes. When doctors work 80-hour weeks, nurses are exhausted, paramedics cover vast regions with limited resources, and managers are buried in paperwork, incidents become more likely.

11:40

That brings us back to the situation here in New Brunswick. When women are giving birth on the side of the road because local maternity services have disappeared, that is not merely an isolated incident. It's a system warning sign. A proper patient safety approach would not simply document the incident after the fact. It would examine the underlying circumstances that created the danger in the first place. Why were services unavailable closer to home? Were ambulance resources adequate? Were travel distances safe? Were staffing levels sustainable? Were regional decisions properly evaluated for rural impact? That's what real quality improvement looks like: not simply

pour mettre à jour les procédures, la formation et les pratiques opérationnelles. Surtout, Madame la présidente, la documentation parle aussi ouvertement de la promotion de ce qu'on appelle une culture juste. Cela consiste en la création d'une ambiance où les travailleurs de première ligne sentent qu'ils peuvent signaler sans danger les incidents effectifs ou évités de justesse sans craindre d'être punis automatiquement ou ridiculisés. Si les travailleurs des soins de santé ont peur de signaler les problèmes, le système cessera d'apprendre, ce qui est l'un des plus grands dangers dans tout système de soins de santé. Quand le personnel devient si surchargé, si craintif et si cynique, les signalements cessent complètement.

Bon, Madame la présidente, je ne mentionne pas l'exemple de l'Île-du-Prince-Édouard parce que son système est parfait, loin de là. Il continue de subir d'énormes pressions relatives à l'épuisement des médecins, à la surcharge administrative, aux pénuries de personnel et aux frais des infirmières itinérantes, tout comme nous. Toutefois, il offre une leçon importante pour nous au Nouveau-Brunswick : la sécurité des patients ne peut pas être simplement une autre démarche bureaucratique descendante alimentée par des signalements envoyés à Fredericton. Elle doit comporter un examen opérationnel continu en première ligne, qui étudie les incidents au travail, en discerne les causes profondes, atténue les dangers et réduit les probabilités de répétition. Surtout, peut-être, elle doit reconnaître la relation entre les pressions sur la main-d'œuvre et les résultats pour les patients. Quand les médecins travaillent 80 heures par semaine, que les infirmières sont épuisées, que les travailleurs paramédicaux couvrent de vastes territoires avec des ressources limitées et que les gestionnaires sont inondés de paperasse, les incidents sont plus probables.

Cela nous ramène à notre situation au Nouveau-Brunswick. Quand les femmes accouchent en bordure de la route parce que les services de maternité locaux ont disparu, ce n'est pas un simple incident isolé. C'est un signal d'alerte du système. Une démarche appropriée pour la sécurité des patients ne serait pas simplement de consigner l'incident par écrit après coup. Elle examinerait les circonstances sous-jacentes qui ont créé le danger pour commencer. Pourquoi les services n'étaient-ils pas accessibles plus près de la maison? Les ressources des ambulances étaient-elles suffisantes? La longueur du trajet était-elle sans danger? La quantité de personnel pouvait-elle être

recording incidents but actively mitigating the conditions that create them. If this government is serious about patient safety, then that principle must be embedded not only in legislation but also in the daily operational culture of our health care system.

Legislation alone cannot substitute for leadership and investment in front-line care. If this government truly wants to improve patient safety, it will prioritize restoring confidence in rural health services. It will prioritize recruitment and retention. It will prioritize maternity access. It will prioritize reducing ambulance offload delays. It will prioritize keeping emergency rooms open. Instead, we are debating a bill focused largely on administrative architecture. New Brunswickers deserve much better than that.

Today, I urge government members to reconsider this legislation carefully. At minimum, this bill deserves extensive committee review and public consultation. Front-line workers must be heard. Citizens in rural communities must be heard. Patients and families should be heard because those living with the realities of our health care system understand something this government often forgets: Patient safety begins with access, and until this province addresses the growing crisis in front-line care, including the horrifying reality of women giving birth while racing down New Brunswick highways, no amount of bureaucratic restructuring will restore patient confidence and public confidence.

New Brunswickers are not asking for more paperwork. They're asking for a health care system that works. That is why I am anxious to speak about this in committee. Thank you, Madam Speaker.

Mr. Cullins: Thank you, Madam Speaker. I rise to speak about Bill 40, *An Act Respecting Health Quality and Patient Safety*. No one in this Chamber disputes the goals. We all want safer hospitals, better accountability, and patients who are treated with

maintenue? Les répercussions rurales ont-elles été bien évaluées dans les décisions régionales? C'est à cela que ressemble une véritable amélioration de la qualité: pas seulement inscrire les incidents au dossier, mais atténuer activement les conditions qui les ont provoqués. Si le gouvernement actuel prend au sérieux la sécurité des patients, ce principe doit être inscrit non seulement dans la législation, mais aussi dans la culture opérationnelle quotidienne de notre système de soins de santé.

La législation ne peut remplacer à elle seule le leadership et l'investissement dans les soins de première ligne. Si le gouvernement actuel veut vraiment améliorer la sécurité des patients, il donnera la priorité au rétablissement de la confiance dans les services de santé ruraux. Il donnera la priorité au recrutement et à la rétention. Il donnera la priorité à l'accès aux services de maternité. Il donnera la priorité à la réduction des retards de déchargement des ambulances. Il donnera la priorité à garder les salles d'urgence ouvertes. À la place, nous débattons un projet de loi qui porte en grande partie sur l'architecture administrative. Les gens du Nouveau-Brunswick méritent bien mieux.

Aujourd'hui, j'exhorte les gens du gouvernement à reconsidérer attentivement ce projet de loi. Tout au moins, il mérite un examen approfondi en comité et une consultation publique. Les travailleurs de première ligne doivent être entendus. Les gens des collectivités rurales doivent être entendus. Les patients et les familles devraient être entendus parce que ceux qui vivent les réalités de notre système de soins de santé comprennent une chose que le gouvernement oublie souvent: la sécurité des patients commence par l'accès, et tant que la province ne s'occupera pas de la crise grandissante des soins de première ligne, y compris la réalité horrifiante des femmes qui accouchent en faisant de la vitesse sur les grandes routes du Nouveau-Brunswick, aucune quantité de restructuration bureaucratique ne rétablira la confiance des patients et la confiance du public.

Les gens du Nouveau-Brunswick ne demandent pas plus de paperasse. Ils demandent un système de santé qui fonctionne. C'est pourquoi je suis impatiente d'en parler en comité. Merci, Madame la présidente.

M. Cullins : Merci, Madame la présidente. Je prends la parole au sujet du projet de loi 40, *Loi concernant la qualité des soins et la sécurité des patients*. Personne à la Chambre n'en conteste les objectifs. Nous voulons tous des hôpitaux plus sécuritaires, une

honesty when something goes wrong. However, wanting good outcomes and legislating them are two different things.

When you read past the title, you see that this bill adds a layer of administration on top of an already complicated system and leaves most of the hard questions to be answered later by regulation at the minister's discretion. Let me be direct. This bill would create a new committee, the New Brunswick Quality of Care and Patient Safety Advisory Committee, but it tells us almost nothing about what it would actually do. The composition, powers, and duties of this advisory committee would all be prescribed by regulation. We are being asked to vote on a structure without seeing its blueprint.

My first question to the minister is this: Will the minister commit to tabling draft regulations before this bill receives third reading so this Assembly can scrutinize what we're actually creating before we create it? I don't think that's an unreasonable ask. The advisory committee will receive sensitive quality assurance and surveillance information from every health care organization in the province. It will review quality improvement plans and will advise the minister, yet we do not know how large it will be, how members will be selected, or how it will be held accountable to anyone other than the minister who created it.

Speaking of which, who will sit on the committee? The bill tells us the Chair would be the executive director of Acute Care services at the Department of Health or that person's designate. The administrator would be a health care consultant at the Department of Health. In other words, the committee would be chaired and administered by government officials appointed by the minister. How will the minister guarantee that this committee will have genuine independence from his own office? A committee with a Chair that reports to the minister is, in any meaningful sense, an arm of the minister. That does not provide oversight. That is internal coordination dressed up as governance.

11:45

Now, let me turn to the patients, because this bill has some positive steps for patients as well as some glaring gaps. On the positive side, patients will now have a right to access their incident report free of charge, by

meilleure reddition de comptes et des patients qui sont traités honnêtement quand quelque chose va de travers. Toutefois, vouloir de bons résultats et les légiférer sont deux choses différentes.

Quand on lit plus loin que le titre, on voit que ce projet de loi ajoute un échelon d'administration par-dessus un système déjà compliqué et remet à plus tard la réponse à la plupart des questions difficiles par voie de règlement à la discrétion du ministre. Je vais le dire directement. Ce projet de loi créerait un nouveau comité, le comité consultatif sur la qualité des soins et la sécurité des patients du Nouveau-Brunswick, mais il ne nous dit pratiquement rien sur ce qu'il ferait en réalité. La composition, les pouvoirs et les attributions de ce comité consultatif seraient tous prescrits par règlement. Il nous est demandé de voter sur une structure sans en avoir vu le plan d'ensemble.

Voici ma première question au ministre : le ministre s'engagera-t-il à déposer un projet de règlements avant que le projet de loi reçoive la troisième lecture, pour que notre Assemblée puisse examiner ce que nous créons en fait avant que nous le créions? Je ne pense pas que ce soit une demande déraisonnable. Le comité consultatif recevra une information délicate sur l'assurance de la qualité et la surveillance de chaque organisation de soins de santé de la province. Il examinera les plans d'amélioration de la qualité et conseillera le ministre ; pourtant, nous ne savons pas quelle en sera la taille, comment les membres seront choisis ou comment il aura à rendre compte à qui que ce soit d'autre qu'au ministre qui l'a créé.

Tant qu'à en parler, qui siégera au comité? Le projet de loi nous dit que son président serait le directeur général des services de soins aigus du ministère de la Santé ou son représentant. L'administrateur serait un conseiller en soins de santé du ministère de la Santé. Autrement dit, le comité serait présidé et administré par des dirigeants du gouvernement nommés par le ministre. Comment le ministre garantira-t-il que ce comité sera véritablement indépendant de son propre cabinet? Un comité dont le président est subordonné au ministre est, de toute manière sérieuse, un organe du ministre. Cela n'assure pas une surveillance. C'est de la coordination interne déguisée en gouvernance.

Maintenant, je vais en venir aux patients, parce que le projet de loi a des mesures positives pour les patients ainsi que des lacunes flagrantes. Du côté positif, les patients auront désormais le droit d'avoir accès à leur

request. That is welcomed. Transparency costs nothing and means a great deal to families trying to understand what happened to someone they love.

Here's the gap. While patients receive the incident report, disclosure of quality review findings, which is the deeper analysis of what went wrong and why, remains discretionary. A health care organization may tell a patient what the quality review found, but it is not required to. Why is that not mandatory when a patient has suffered a critical event that may have shortened their life, caused permanent harm, or contributed to their death? It is left optional in this legislation. If we are serious not only about patient paperwork but also about patient rights, then, in cases of serious harm, we should make that disclosure mandatory. The fact that it isn't tells us something about where the balance of power lies in this bill.

On apologies, the bill extends protection when apologies are made in connection with patient safety incidents. An apology cannot be used as evidence in civil proceedings. Now, I understand the intent. We want health care workers to speak openly and acknowledge harm without fear that every expression of regret becomes a legal admission. This is a reasonable policy goal. I put this question to the minister directly: Does the minister believe this protection adequately balances the rights of patients with accountability?

When a family has lost a loved one and a health authority expresses regret, that family deserves more than a protected apology. They deserve a system that finds out what happened, fixes it, and, most importantly, tells them. Standing alone, the apology clause risks becoming a shield that replaces accountability rather than enabling honest conversation alongside it.

Mandatory critical event reviews are a real improvement. When something catastrophic happens, a review is no longer optional. However, the bill is silent on timelines. How long does a health care organization have to complete a critical event review? Is it weeks? Is it months? Will the results even be publicly reported, in aggregate, so New Brunswickers

rapport d'incident sans frais, sur demande. C'est une bonne chose. La transparence ne coûte rien et est bien importante pour les familles qui essaient de comprendre ce qui est arrivé à quelqu'un qu'elles aiment.

Voici ce qui manque. Pendant que les patients reçoivent le rapport d'incident, la divulgation des constatations de l'examen de la qualité, qui est l'analyse en profondeur de ce qui est allé de travers et des raisons, reste discrétionnaire. Une organisation de soins de santé peut dire au patient ce que l'examen de la qualité a conclu, mais elle n'y est pas tenue. Pourquoi n'est-ce pas obligatoire quand un patient a subi un incident critique qui a pu raccourcir sa vie, causer un dommage permanent ou contribuer à sa mort? Le projet de loi laisse cela facultatif. Si nous sommes sérieux, pas seulement au sujet de la documentation des patients mais aussi au sujet de leurs droits, alors, en cas de graves dommages, nous devrions rendre cette divulgation obligatoire. Le fait que ce ne l'est pas nous montre de quel côté penche l'équilibre des pouvoirs dans ce projet de loi.

À propos des excuses, le projet de loi offre une protection quand des excuses sont présentées relativement à des incidents liés à la sécurité d'un patient. Les excuses ne peuvent pas servir de preuve dans une poursuite civile. Bon, je comprends l'intention. Nous voulons que les travailleurs des soins de santé parlent ouvertement et reconnaissent les dommages sans craindre que toute expression de regret ne devienne un aveu de droit. C'est un objectif d'intérêt public raisonnable. Je pose la question directement au ministre : le ministre croit-il que cette protection établit un équilibre convenable entre les droits des patients et l'obligation de rendre compte?

Quand une famille a perdu un être cher et qu'une régie de la santé exprime des regrets, cette famille mérite mieux que des excuses protégées. Elle mérite un système qui découvre ce qui est arrivé, le corrige et, surtout, le lui dit. La disposition sur les excuses, sans plus, risque de devenir un bouclier qui remplace l'obligation de rendre compte au lieu de permettre une conversation honnête qui l'accompagne.

Les examens obligatoires d'événements critiques sont une réelle amélioration. Quand quelque chose de catastrophique se produit, un examen n'est plus facultatif. Toutefois, le projet de loi ne dit rien sur les délais. Combien de temps une organisation de soins de santé a-t-elle pour terminer l'examen d'un événement critique? Des semaines? Des mois? Les résultats

can actually track whether patient safety in our hospitals is improving year over year? The answer is no. The reviews then serve the system and not the public.

There are serious process questions that this bill doesn't answer. What is the actual turnaround time for a complaint or incident report to move from a health authority through the quality of care committee to the minister? At each step, what are the deadlines? "As soon as the circumstances permit", without legislated timelines, is not a standard but an invitation to delay.

Consider this scenario: The advisory committee hears from one regional authority about a serious patient safety problem, while the other health authority says nothing. Does the committee assume that silence means safety, or does it proactively investigate whether the same issue exists elsewhere in the system? The bill does not answer that. A committee that responds only to what lands on its desk is not a safety system. It's a mailbox.

11:50

Madam Speaker, New Brunswickers deserve a health system that is honest with them when things go wrong, that learns from mistakes, and that is accountable not only to the minister but also to the public. Bill 40 moves some pieces in the right direction, but it also creates a new body with undefined powers, chaired by a government official, operating largely by ministerial discretion, with no public reporting requirements and no legislated timelines. That's not accountability. It is administration. I urge the minister to answer these questions clearly and to consider amendments that give the committee genuine independence, give patients mandatory access to quality review findings when they've experienced serious harm, and give the public the aggregate data needed to hold the system to account. With that, thank you, Madam Speaker.

Mr. Ames: Thank you, Madam Speaker. I rise today to speak about Bill 40, *An Act Respecting Health Quality and Patient Safety*. I want to begin by saying

seront-ils même déclarés publiquement, de façon cumulative, de sorte que les gens du Nouveau-Brunswick puissent effectivement surveiller si la sécurité des patients dans nos hôpitaux s'améliore d'une année à l'autre? La réponse est non. Alors, les examens sont au service du système et non du public.

Il y a de sérieuses questions sur les processus auxquelles le projet de loi ne répond pas. Quel est l'échéancier effectif pour qu'une plainte ou un signalement d'incident passe d'une régie de la santé au comité sur la qualité des soins, puis au ministre? À chaque étape, quelles sont les échéances? « Dès que les circonstances le permettent », sans échéances prescrites par la loi, ce n'est pas une norme, mais une invitation à tarder.

Pensons au scénario suivant : le comité consultatif a des nouvelles d'une régie régionale au sujet d'un grave problème de sécurité pour les patients, pendant que l'autre régie régionale ne dit rien. Le comité présume-t-il que le silence garantit la sécurité, ou fait-il une enquête proactive pour voir si le même problème se pose ailleurs dans le système? Le projet de loi ne répond pas. Un comité qui répond seulement à ce qui atterrit sur son bureau n'est pas un système de sécurité. C'est une boîte aux lettres.

Madame la présidente, les gens du Nouveau-Brunswick méritent un système de santé qui est honnête avec eux quand les choses tournent mal, qui apprend de ses erreurs et qui rend des comptes non seulement au ministre, mais aussi au public. Le projet de loi 40 fait avancer des éléments dans la bonne direction, mais il crée aussi un nouvel organisme dont les pouvoirs sont indéfinis, qui est présidé par un dirigeant du gouvernement et fonctionne surtout à la discrétion du ministère, sans obligations de déclaration publique ni échéances prescrites par la loi. Ce n'est pas de la reddition de comptes. C'est de l'administration. J'exhorte le ministre à répondre à ces questions clairement et à envisager des amendements qui donnent au comité une véritable indépendance, qui donnent aux patients un accès obligatoire aux conclusions de l'examen de la qualité quand ils ont subi un dommage grave et qui donnent au public les données cumulatives nécessaires pour tenir le système responsable. Sur ce, merci, Madame la présidente.

M. Ames : Merci, Madame la présidente. Je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi 40, *Loi concernant la qualité des soins et la sécurité des*

something that I believe every member of this House can agree upon: There is no issue more serious than patient safety. When New Brunswickers enter our health care system, whether it's through an emergency department in Miramichi, a regional hospital in Edmundston, a long-term care facility in Saint John, or a clinic in a rural community, they do so with trust. They trust that the system will care for them, will protect them, and will learn when things go wrong.

Madam Speaker, despite the dedication and professionalism of our health care workers, incidents occur. Medicine is complex, systems are strained, and human beings work under pressure. The real measure of a health care system is not whether mistakes happen but whether the system learns from them honestly, transparently, and effectively. That is the lens through which I approach Bill 40.

I want to be clear from the outset: The official opposition supports improving patient safety. We support learning from incidents, we support transparency, and we support any legislative efforts that genuinely strengthen the quality of care for New Brunswick patients. However, supporting these goals does not mean we suspend scrutiny of the method. As legislators, it is our responsibility to ask hard questions before granting the government new authority, especially authority touching confidentiality, the sharing of information, and ministerial discretion within the health care system.

Today, Madam Speaker, I intend to call a spade a spade. I will recognize where this bill has merit, and I will also call out where it raises legitimate concerns that must be addressed before we can move forward.

Bill 40 proposes significant amendments to the existing *Health Quality and Patient Safety Act*, legislation that already establishes a framework for reviewing and learning from patient safety incidents. According to the government, the amendments aim to improve how health care incidents are reviewed, strengthen collaboration, enhance consistency, and improve transparency for patients and families. Those are all worthy objectives, and no reasonable person would oppose a system that learns better and

patients. Je tiens à commencer en disant une chose dont je crois que chaque parlementaire peut convenir : aucune question n'est plus sérieuse que la sécurité des patients. Quand les gens du Nouveau-Brunswick entrent dans notre système de soins de santé, que ce soit dans un service d'urgence à Miramichi, un hôpital régional à Edmundston, un établissement de soins de longue durée à Saint John ou une clinique dans une collectivité rurale, ils le font avec confiance. Ils croient que le système prendra soin d'eux, qu'il les protégera et qu'il tirera la leçon quand les choses tournent mal.

Madame la présidente, malgré le dévouement et le professionnalisme de nos travailleurs des soins de santé, des incidents se produisent. La médecine est complexe, les systèmes sont surchargés et les êtres humains travaillent sous pression. La vraie mesure d'un système de soins de santé n'est pas de savoir si des erreurs se produisent, mais si le système en tire les leçons honnêtement, avec transparence et efficacité. C'est sous cet angle que j'aborde le projet de loi 40.

Je tiens à le dire clairement au départ : l'opposition officielle est en faveur de l'amélioration de la sécurité des patients. Nous appuyons l'apprentissage à partir des incidents, nous appuyons la transparence, et nous appuyons tout effort législatif qui renforce véritablement la qualité des soins pour les patients du Nouveau-Brunswick. Toutefois, le soutien de ces objectifs ne veut pas dire que nous cessons l'examen de la méthode. En tant que législateurs, nous avons la responsabilité de poser les questions difficiles avant d'accorder au gouvernement une nouvelle autorité, spécialement une autorité qui touche la confidentialité, la communication de l'information et le pouvoir discrétionnaire du ministère dans le système de soins de santé.

Aujourd'hui, Madame la présidente, j'ai l'intention d'appeler un chat un chat. Je vais reconnaître en quoi le projet de loi a du mérite, et je contesterai aussi ce en quoi il soulève des préoccupations légitimes qui doivent être traitées avant que nous puissions avancer.

Le projet de loi 40 propose des modifications importantes de la *Loi concernant la qualité des soins et la sécurité des patients*, loi qui établit déjà un cadre pour l'examen des incidents liés à la sécurité des patients et les leçons à en tirer. Selon le gouvernement, les modifications visent à améliorer la manière dont les incidents liés aux soins de santé sont examinés, à renforcer la collaboration, à renforcer la cohérence et à améliorer la transparence pour les patients et les familles. Ce sont tous des objectifs valables, et aucune

communicates better. Yet, legislation is not judged by its intentions. It is judged by its consequences. As we examine Bill 40 closely, several important questions arise.

Before we create new structures or grant new powers, we must ask a fundamental question: What specific problem is the bill trying to address? The existing Act already provides a framework for patient safety reviews, so what has failed? Are incident reviews not occurring? Are lessons not being shared? Are patients not being informed? Are health authorities ignoring recommendations? During the briefing on the bill, these concerns were raised, and rightfully so. Legislative changes should follow demonstrated gaps, yet the government has not presented clear data showing a systemic failure under the current law. Without that clarity, we risk legislating in search of a problem rather than solving one. Good policy begins with diagnosis before treatment.

11:55

One of the most significant changes in Bill 40 is the creation of a New Brunswick Quality of Care and Patient Safety Advisory Committee, to be established and maintained by the minister. On paper, this sounds reasonable. Who could oppose expert advice on patient safety?

Here's where prudence requires us to slow down. Health care professionals across this province already operate within multiple oversight structures: Horizon Health Network, Vitalité Health Network, professional regulatory colleges, accreditation bodies, internal quality review committees, and patient advocacy offices. We must ask: Are we improving outcomes or adding bureaucracy?

Front-line health care workers are already telling us that they spend increasing amounts of time filling out forms instead of caring for patients. If this committee becomes another reporting layer without creating measurable improvements, we will have unintentionally worsened the very system we had

personne raisonnable ne s'opposerait à un système qui apprend mieux et communique mieux. Cependant, une loi n'est pas jugée par ses intentions. Elle est jugée par ses conséquences. Quand nous examinons de près le projet de loi 40, plusieurs questions importantes se posent.

Avant de créer de nouvelles structures ou d'accorder de nouveaux pouvoirs, nous devons nous poser une question fondamentale : quel problème spécifique le projet de loi essaie-t-il de corriger? La loi actuelle établit déjà un cadre pour les examens liés à la sécurité des patients ; alors, qu'est-ce qui a échoué? N'y a-t-il pas d'examen des incidents? Les leçons ne sont-elles pas communiquées? Les patients ne sont-ils pas informés? Les régies de la santé écartent-elles les recommandations? Pendant la séance d'information sur le projet de loi, ces préoccupations ont été soulevées, et avec raison. Des changements législatifs devraient faire suite à des lacunes démontrées ; pourtant, le gouvernement n'a pas présenté de données claires montrant une défaillance systémique sous le régime de la loi actuelle. Sans cette clarté, nous risquons de légiférer la recherche d'un problème plutôt que sa solution. Une bonne politique commence par un diagnostic qui précède un traitement.

L'un des changements les plus importants du projet de loi 40 est la création d'un comité consultatif sur la qualité des soins et la sécurité des patients du Nouveau-Brunswick, qui est créé et maintenu par le ministre. Sur papier, cela semble raisonnable. Qui pourrait s'opposer à des conseils d'experts sur la sécurité des patients?

C'est ici que la prudence nous oblige à ralentir. Les professionnels des soins de santé de la province fonctionnent déjà sous de nombreuses structures de surveillance : le Réseau de santé Horizon, le Réseau de santé Vitalité, les collèges de réglementation professionnelle, les organismes d'agrément, les comités internes d'examen de la qualité et les bureaux de défense des patients. Nous devons poser la question : améliorons-nous les résultats ou ajoutons-nous de la bureaucratie?

Les travailleurs des soins de santé de première ligne nous disent déjà qu'ils passent de plus en plus de temps à remplir des formules au lieu de prendre soin des patients. Si ce comité devient un autre palier de déclaration sans produire d'améliorations mesurables, nous aurons empiré par mégarde le système même que

aimed to strengthen. The government must explain what gaps this committee intends to fill. How will its success be measured? How will duplication be avoided? Without clear answers, this committee risks becoming administration without impact.

Another issue concerns governance. The advisory committee is created and maintained by the minister. The power is prescribed by regulation. That raises an important principle. Patient safety reviews must be credible, and credibility depends on independence. If the body reviewing incidents ultimately operates at the discretion of the Health Minister, questions will arise on whether its findings could be influenced, directly or indirectly, by political considerations. I'm not alleging improper intent. However, legislation must be designed not only for good governance but for future governments as well. Public confidence requires structural independence. We should examine whether this committee ought to report publicly to the Legislature rather than solely through ministerial authority. Transparency works best when oversight is at arm's length of political direction.

Bill 40 shifts emphasis toward staff reporting rather than organizational reporting. This could be positive. Front-line workers often see risks first. Encouraging staff to report incidents may improve early identification of problems. However, we must also recognize reality. Today, health care workers face staffing shortages, burnout, overtime pressures, and fear of blame. If reporting requirements increase without protections, staff may feel exposed rather than empowered. Workers must know that reporting an incident will lead to learning and not punishment. The government must clarify what protections exist for staff. Will reporting be anonymous when appropriate? How will whistle-blower safeguards operate? If this isn't clarified, reporting reforms may unintentionally discourage participation.

Bill 40 introduces more explicit obligations to inform patients about harms and risks arising from incidents.

nous visions à renforcer. Le gouvernement doit expliquer quelles lacunes le comité vise à combler. Comment son succès sera-t-il mesuré? Comment le double emploi sera-t-il évité? Sans des réponses claires, ce comité risque de devenir de l'administration sans influence.

Une autre préoccupation concerne la gouvernance. Le comité consultatif est créé et maintenu par le ministre. Son pouvoir est prescrit par règlement. Cela soulève un principe important. Les examens liés à la sécurité des patients doivent être crédibles, et la crédibilité dépend de l'indépendance. Si l'organisme qui examine les incidents fonctionne finalement à la discrétion du ministre de la Santé, des questions vont se poser quant à savoir si ses conclusions pourraient être influencées, directement ou indirectement, par des facteurs politiques. Je n'insinue pas de mauvaises intentions. Toutefois, la législation doit être conçue non seulement pour une bonne gouvernance, mais pour les gouvernements futurs également. La confiance du public exige une indépendance structurelle. Nous devrions examiner si le comité devrait rendre des comptes publics à l'Assemblée législative plutôt qu'uniquement par la voie du pouvoir du ministère. La transparence fonctionne au mieux quand la surveillance est indépendante de la direction politique.

Le projet de loi 40 déplace l'accent vers les signalements par le personnel plutôt que vers les signalements par l'organisation. Cela pourrait être positif. Les travailleurs de première ligne sont souvent les premiers à voir les dangers. En encourageant le personnel à signaler les incidents, on pourrait améliorer le repérage précoce des problèmes. Toutefois, nous devons aussi reconnaître la réalité. Aujourd'hui, les travailleurs des soins de santé connaissent des pénuries de personnel, de l'épuisement, des obligations d'heures supplémentaires et la crainte d'être pris en faute. Si les exigences de signalement augmentent sans protection, le personnel peut se sentir exposé plutôt qu'investi d'un pouvoir. Les travailleurs doivent savoir que le signalement d'un incident amènera un apprentissage et non une punition. Le gouvernement doit préciser les protections qui existent pour le personnel. Le signalement sera-t-il anonyme quand ce sera approprié? Comment les protections des lanceurs d'alerte fonctionneront-elles? Si cela n'est pas clarifié, les réformes sur le signalement pourront dissuader involontairement les gens de participer.

Le projet de loi 40 introduit des obligations plus explicites d'information des patients au sujet des

This, in principle, is a positive development. Patients deserve honesty, and families deserve answers. Too often in health care systems globally, patients feel shut out after adverse events. We must ensure that disclosure processes are compassionate, timely, and clear. Disclosure should not become a logistics exercise designed primarily to manage liability. It must remain centred on patient dignity. The success of this provision will depend less on statutory wording and more on training, culture, and implementation. Legislation alone cannot create empathy. Leadership must.

The bill empowers the minister to require health care organizations to implement improvement plans. Accountability matters, Madam Speaker. However, centralization also carries risks. Health care organizations operate in vastly different ways in vastly different environments, such as urban hospitals, rural facilities, community clinics, and long-term care settings. A one-size-fits-all approach imposed by the centre—

Madam Speaker: Members, it is now noon. The House will recess until 1 p.m.

(The House recessed at 12 p.m.)

The House resumed at 1:05 p.m.)

13:05

Madam Speaker: Good afternoon. Please be seated.

Mr. Ames: Thank you, Madam Speaker. I want to reiterate what I said before. I'm here to speak about Bill 40, *An Act Respecting Health Quality and Patient Safety*. In case some folks missed what I spoke about earlier, I want to highlight a few important things that I may have mentioned before.

I want to begin by saying something that I believe every member of this House can agree on. There's no issue more serious than patient safety. When New Brunswickers enter our health care system, whether

dommages et des risques découlant des incidents. En principe, c'est une évolution positive. Les patients méritent de l'honnêteté, et les familles méritent des réponses. Trop souvent, dans les systèmes de soins de santé en général, les patients se sentent exclus après des événements indésirables. Nous devons assurer que les processus de divulgation sont compatissants, prompts et clairs. La divulgation ne devrait pas être une démarche de logistique conçue surtout pour gérer la responsabilité civile. Elle doit rester centrée sur la dignité du patient. Le succès de cette disposition dépendra moins du libellé de la loi et davantage de la formation, de la culture et de la mise en application. La législation seule ne peut pas créer l'empathie. C'est le leadership qui doit le faire.

Le projet de loi donne au ministre le pouvoir d'exiger que les organisations de soins de santé appliquent des plans d'amélioration. La reddition de comptes est importante, Madame la présidente. Toutefois, la centralisation comporte aussi des risques. Les organisations de soins de santé fonctionnent de façons largement différentes dans des milieux largement différents, tels que les hôpitaux urbains, les installations rurales, les cliniques communautaires et les centres de soins de longue durée. Une approche uniforme pour tous imposée par le centre...

La présidente : Mesdames et Messieurs les parlementaires, il est maintenant midi. La séance est suspendue jusqu'à 13 h.

(La séance est suspendue à 12 heures.)

La séance reprend à 13 h 5.)

La présidente : Bon après-midi. Veuillez vous asseoir.

M. Ames : Merci, Madame la présidente. Je tiens à réitérer ce que j'ai déjà dit. Je suis ici pour parler du projet de loi 40, *Loi concernant la qualité des soins et la sécurité des patients*. Au cas où certains auraient manqué ce dont j'ai parlé tantôt, je tiens à souligner quelques points importants que j'ai pu déjà mentionner.

Je tiens à commencer en disant une chose dont je crois que chaque parlementaire peut convenir. Aucune question n'est plus sérieuse que la sécurité des patients. Quand les gens du Nouveau-Brunswick

it's an emergency department in Miramichi, a regional hospital in Edmundston, a long-term care facility in Saint John, or a clinic in a rural community, they do so with trust. They trust that the system will care for them, protect them, and learn when things go wrong. Despite the dedication and professionalism of our health care workers, incidents occur. Medicine is complex. Systems are strained. Human beings work under pressure. The real measure of a health care system is not whether mistakes ever happen but whether the system learns from them honestly, transparently, and effectively. That is the lens through which I approach Bill 40.

I want to be clear at the outset: The official opposition supports improving patient safety. We support learning from incidents, we support transparency, and we support any legislative effort that genuinely strengthens quality of care for New Brunswick patients. However, supporting the goal does not mean we suspend scrutiny of the method. Our responsibility as legislators is to ask hard questions before granting the government new authority, especially authority touching confidentiality, information sharing, and ministerial discretion within the health care system.

Today, Madam Speaker, I intend to call a spade a spade. I will recognize where this bill has merit, and I will continue to outline where it raises legitimate concerns that must be addressed before we can move forward. Bill 40 proposes significant amendments to the existing *Health Quality and Patient Safety Act*, legislation that already establishes a framework for reviewing and learning from patient safety incidents. According to the government, the amendments aim to improve how incidents are reviewed, strengthen collaboration, enhance consistency, and improve transparency for patients and families. Those are certainly worthy objectives. No reasonable person would oppose a system that learns better and communicates better. However, legislation is not justified by its intentions. It is judged by its consequences.

entrent dans notre système de soins de santé, que ce soit dans un service d'urgence à Miramichi, un hôpital régional à Edmundston, un établissement de soins de longue durée à Saint John ou une clinique dans une collectivité rurale, ils le font avec confiance. Ils croient que le système prendra soin d'eux, les protégera et tirera la leçon quand les choses tournent mal. Malgré le dévouement et le professionnalisme de nos travailleurs des soins de santé, des incidents se produisent. La médecine est complexe. Les systèmes sont surchargés. Les êtres humains travaillent sous pression. La vraie mesure d'un système de soins de santé n'est pas de savoir si jamais des erreurs se produisent, mais si le système en tire les leçons honnêtement, avec transparence et efficacité. C'est sous cet angle que j'aborde le projet de loi 40.

Je tiens à le dire clairement au départ : l'opposition officielle est en faveur de l'amélioration de la sécurité des patients. Nous appuyons l'apprentissage à partir des incidents, nous appuyons la transparence, et nous appuyons tout effort législatif qui renforce véritablement la qualité des soins pour les patients du Nouveau-Brunswick. Toutefois, le soutien de cet objectif ne veut pas dire que nous cessons l'examen de la méthode. En tant que législateurs, nous avons la responsabilité de poser les questions difficiles avant d'accorder au gouvernement une nouvelle autorité, spécialement une autorité qui touche la confidentialité, la communication de l'information et le pouvoir discrétionnaire du ministère dans le système de soins de santé.

Aujourd'hui, Madame la présidente, j'ai l'intention d'appeler un chat un chat. Je vais reconnaître en quoi le projet de loi a du mérite, et je continuerai de décrire en quoi il soulève des préoccupations légitimes qui doivent être traitées avant que nous puissions avancer. Le projet de loi 40 propose des modifications importantes de la *Loi concernant la qualité des soins et la sécurité des patients*, loi qui établit déjà un cadre pour l'examen des incidents liés à la sécurité des patients et les leçons à en tirer. Selon le gouvernement, les modifications visent à améliorer la manière dont les incidents sont examinés, à renforcer la collaboration, à renforcer la cohérence et à améliorer la transparence pour les patients et les familles. Ce sont certainement des objectifs valables. Aucune personne raisonnable ne s'opposerait à un système qui apprend mieux et communique mieux. Toutefois, une loi n'est pas justifiée par ses intentions. Elle est jugée par ses conséquences.

When we examine Bill 40 closely, several important questions emerge. Do we have a problem? Before creating new structures or granting new powers, we must ask fundamental questions. What are we trying to fix? What's the problem?

(Interjections.)

Mr. Ames: Right? It is.

The existing Act already provides a framework for patient safety reviews, so what has failed? Are incident reviews not occurring? Are lessons not being shared? Are patients not informed? Are health authorities ignoring recommendations? That's important, Madam Speaker. Are the health authorities ignoring any recommendations?

The bill briefing itself raises this concern, and rightly so. Legislative changes should follow demonstrated gaps, yet the government has not clearly presented data showing systematic failure under the current law. Without that clarity, we risk legislating in search of a problem rather than solving one. Good policy begins with diagnosis before treatment.

13:10

The patient safety advisory committee established and maintained by the minister is, on paper, something that sounds reasonable. Who would oppose expert advice on patient safety? Here is where prudence requires us to slow down. Across the province, health care professionals already operate within multiple oversight structures, such as Horizon Health Network, Vitalité Health Network, professional regulatory colleges, accreditation bodies, internal quality review committees, and patient advocacy offices. We must ask: Are we improving outcomes or just adding bureaucracy?

Front-line health care workers are already telling us that they spend too much time filling out paperwork instead of caring for patients. If this committee becomes another reporting layer that does not create measurable improvements, will it have unintentionally

Quand nous examinons de près le projet de loi 40, plusieurs questions importantes se posent. Avons-nous un problème? Avant de créer de nouvelles structures ou d'accorder de nouveaux pouvoirs, nous devons nous poser des questions fondamentales. Qu'est-ce que nous essayons de corriger? Quel est le problème?

(Exclamations.)

M. Ames : Oui? C'est vrai.

La loi actuelle établit déjà un cadre pour les examens liés à la sécurité des patients ; alors, qu'est-ce qui a échoué? N'y a-t-il pas d'examen des incidents? Les leçons ne sont-elles pas communiquées? Les patients ne sont-ils pas informés? Les régies de la santé écartent-elles les recommandations? C'est important, Madame la présidente. Les régies de la santé écartent-elles les recommandations?

La séance d'information sur le projet de loi elle-même soulève cette préoccupation, et avec raison. Des changements législatifs devraient faire suite à des lacunes démontrées ; pourtant, le gouvernement n'a pas présenté clairement des données montrant une défaillance systématique sous le régime de la loi actuelle. Sans cette clarté, nous risquons de légiférer la recherche d'un problème plutôt que sa solution. Une bonne politique commence par un diagnostic qui précède un traitement.

Un comité consultatif sur la sécurité des patients qui est créé et maintenu par le ministre, sur papier, est une chose qui semble raisonnable. Qui s'opposerait à des conseils d'experts sur la sécurité des patients? C'est ici que la prudence nous oblige à ralentir. Dans toute la province, les professionnels des soins de santé de la province fonctionnent déjà sous de nombreuses structures de surveillance, telles que le Réseau de santé Horizon, le Réseau de santé Vitalité, les collèges de réglementation professionnelle, les organismes d'agrément, les comités internes d'examen de la qualité et les bureaux de défense des patients. Nous devons poser la question : améliorons-nous les résultats ou ajoutons-nous seulement de la bureaucratie?

Les travailleurs des soins de santé de première ligne nous disent déjà qu'ils passent trop de temps à remplir de la paperasse au lieu de prendre soin des patients. Si ce comité devient un autre palier de déclaration qui ne produit pas d'améliorations mesurables, aura-t-il

worsened the very system we had aimed to strengthen? The government must explain which gaps this committee fills. How will successes be measured? How will duplication be avoided? Without clear answers, the committee risks becoming administration without impact.

Another issue concerns governance. The advisory committee is created and maintained by the minister with powers prescribed by regulation. That raises an important principle as well. Patient safety reviews must be credible, and credibility depends on independence. If the body reviewing the incidents ultimately operates at the discretion of the Minister of Health, questions will certainly arise about whether its findings have been directly or indirectly influenced by political considerations. I am certainly not alleging improper intentions, but legislation must be designed not only for good governance but also for future governments. Public confidence requires structural independence. We should examine whether this committee ought to report publicly to the Legislature rather than solely through ministerial authority. Transparency works best when oversight stands at arm's length from political direction.

Bill 40 shifts emphasis toward staff reporting rather than organizational reporting. This could be positive. Front-line workers often see risks first-hand. Encouraging staff to report incidents may improve early identification of problems. However, we must also recognize reality. Health care workers today face staffing shortages, burnout, overtime pressures, and the fear of blame. If reporting requirements increase without protections, staff may feel exposed rather than empowered. Workers must know that reporting an incident will lead to learning and not punishment. The government must clarify the protections that exist for staff. Where appropriate, will reporting be anonymous? How will whistle-blower safeguards operate? If this isn't clarified, reporting reforms may unintentionally discourage participation.

empiré par mégarde le système même que nous visions à renforcer? Le gouvernement doit expliquer quelles sont les lacunes comblées par le comité. Comment les succès seront-ils mesurés? Comment le double emploi sera-t-il évité? Sans des réponses claires, le comité risque de devenir de l'administration sans influence.

Une autre préoccupation concerne la gouvernance. Le comité consultatif est créé et maintenu par le ministre et doté de pouvoirs prescrits par règlement. Cela soulève également un principe important. Les examens liés à la sécurité des patients doivent être crédibles, et la crédibilité dépend de l'indépendance. Si l'organisme qui examine les incidents fonctionne finalement à la discrétion du ministre de la Santé, des questions se poseront certainement quant à savoir si ses conclusions sont influencées, directement ou indirectement, par des facteurs politiques. Je n'insinue certainement pas de mauvaises intentions, mais la législation doit être conçue non seulement pour une bonne gouvernance, mais aussi pour les gouvernements futurs. La confiance du public exige une indépendance structurelle. Nous devrions examiner si le comité devrait rendre des comptes publics à l'Assemblée législative plutôt qu'uniquement par la voie du pouvoir du ministre. La transparence fonctionne au mieux quand la surveillance est indépendante de la direction politique.

Le projet de loi 40 déplace l'accent vers les signalements par le personnel plutôt que vers les signalements par l'organisation. Cela pourrait être positif. Les travailleurs de première ligne voient souvent les dangers de leurs yeux. En encourageant le personnel à signaler les incidents, ou pourrait améliorer le repérage précoce des problèmes. Toutefois, nous devons aussi reconnaître la réalité. Aujourd'hui, les travailleurs des soins de santé connaissent des pénuries de personnel, de l'épuisement, des obligations d'heures supplémentaires et la crainte d'être pris en faute. Si les exigences de signalement augmentent sans protections, le personnel peut se sentir exposé plutôt qu'investi d'un pouvoir. Les travailleurs doivent savoir que le signalement d'un incident amènera un apprentissage et non une punition. Le gouvernement doit préciser les protections qui existent pour le personnel. Quand ce sera approprié, le signalement sera-t-il anonyme? Comment les protections des lanceurs d'alerte fonctionneront-elles? Si cela n'est pas clarifié, les réformes sur le signalement pourront dissuader involontairement les gens de participer.

Bill 40 introduces more explicit obligations to inform patients about harms and risks arising from incidents. In principle, this is a positive development. Patients deserve honesty, and families deserve answers. Too often in the health care system globally, patients feel shut out after adverse events. We must ensure that disclosure processes are compassionate, timely, and clear. Disclosure should not become a logistics exercise designed primarily to manage liability. It must remain centred on patient dignity. The success of this provision will depend less on statutory wording and more on training, culture, and implementation. Legislation alone cannot create empathy. Leadership must.

The bill empowers the minister to require health care organizations to implement improvement plans. Accountability matters. However, centralization also carries risks. Health care organizations operate in vastly different environments, such as urban hospitals, rural facilities, community clinics, and long-term care settings. A one-size-fits-all approach imposed from the centre may not reflect local realities. We must ensure that ministerial authority supports improvement rather than replacing professional judgment. Oversight should guide, not micromanage.

13:15

Perhaps the most serious issue in this bill lies in subsection 6.2. This provision states that if the *Health Quality and Patient Safety Act* conflicts with the *Right to Information and Protection of Privacy Act*, this Act prevails. That is a significant legal step. Government members are effectively creating an exception to one of the most core privacy protections governing public institutions.

The government argues that confidentiality encourages open discussion during safety reviews. There is merit to that argument. Health care professionals must feel safe speaking candidly. However, overriding existing privacy legislation certainly demands rigorous justification. We must ask: What information could be withheld, from whom, under what safeguards, and with what appeal

Le projet de loi 40 introduit des obligations plus explicites d'information des patients au sujet des dommages et des risques découlant des incidents. En principe, c'est une évolution positive. Les patients méritent de l'honnêteté, et les familles méritent des réponses. Trop souvent, dans le système de soins de santé en général, les patients se sentent exclus après des événements indésirables. Nous devons assurer que les processus de divulgation sont compatissants, prompts et clairs. La divulgation ne devrait pas être une démarche de logistique conçue surtout pour gérer la responsabilité civile. Elle doit rester centrée sur la dignité du patient. Le succès de cette disposition dépendra moins du libellé de la loi et davantage de la formation, de la culture et de la mise en application. La législation seule ne peut pas créer l'empathie. C'est le leadership qui doit le faire.

Le projet de loi donne au ministre le pouvoir d'exiger que les organisations de soins de santé appliquent des plans d'amélioration. La reddition de comptes est importante. Toutefois, la centralisation comporte aussi des risques. Les organisations de soins de santé fonctionnent dans des milieux largement différents, tels que les hôpitaux urbains, les installations rurales, les cliniques communautaires et les centres de soins de longue durée. Une approche uniforme pour tous imposée par le centre peut ne pas convenir aux réalités locales. Nous devons assurer que le pouvoir du ministère soutient l'amélioration au lieu de remplacer le jugement professionnel. La surveillance devrait guider, pas faire de la microgestion.

Le problème le plus grave de ce projet de loi se trouve peut-être à l'article 6.2. Cette disposition prescrit que la *Loi concernant la qualité des soins et la sécurité des patients* l'emporte sur toute disposition incompatible de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*. C'est une mesure légale importante. En pratique, les gens du gouvernement créent une exception à l'une des protections de la vie privée les plus fondamentales qui soient imposées aux institutions publiques.

Le gouvernement soutient que la confidentialité encourage une franche discussion pendant les examens liés à la sécurité. C'est un argument valable. Les professionnels des soins de santé doivent se sentir à l'aise de parler franchement. Toutefois, une dérogation à la législation actuelle sur la vie privée doit certainement être justifiée de façon rigoureuse. Nous devons poser la question : quelle information

mechanisms? Transparency and confidentiality must be balanced carefully. Too much secrecy undermines public trust. Too little confidentiality discourages honest reporting. This clause deserves detailed committee scrutiny.

The bill also expands rules, allowing the disclosure of incident reports and improvement findings. Greater system-wide learning is a good objective, but disclosure frameworks must protect patient identity while enabling institutional learning. We must avoid situations where information flows upward into bureaucracy but fails to reach front-line practitioners who can actually prevent any type of recurrence. Learning must travel horizontally across the system, not merely vertically into reports.

One recurring theme appears throughout this bill: administration. There are new committees, new reporting obligations, and new procedural requirements. Administration is not inherently negative, but health care systems succeed when administrative growth is matched by clinical benefit. Every hour spent preparing reports is an hour not spent with patients. The government must demonstrate that administrative additions will measurably improve care outcomes. Otherwise, we risk adding weight to a system already struggling under operational strain.

Let us remember the context in which this bill arrives. Emergency departments remain under pressure. Health care vacancies persist. Nurses and physicians face exhaustion. Patients experience wait times that concern families across the province. In that environment, legislative reforms must prioritize practicality. Front-line workers must see this legislation as help, not yet another obligation imposed on them.

A critical question remains unanswered. How will we know whether Bill 40 works? Will the government publish annual patient safety metrics? Will incident reductions be tracked? Will patient satisfaction improve? Without measurable outcomes, legislation

pourrait être refusée, à qui, avec quelles protections, et avec quelles procédures d'appel? La transparence et la confidentialité doivent être conciliées soigneusement. Trop de secrets compromettent la confiance du public. Trop peu de confidentialité dissuade les gens de signaler honnêtement. Cette disposition mérite un examen détaillé en comité.

Le projet de loi élargit aussi les règles en permettant la divulgation des rapports d'incidents et des conclusions concernant l'amélioration. Un meilleur apprentissage à l'échelle du système est un bon objectif, mais les cadres de divulgation doivent protéger l'identité des patients tout en permettant un apprentissage institutionnel. Nous devons éviter les situations où l'information va en haut dans la bureaucratie mais n'atteint pas les praticiens de première ligne qui, en fait, peuvent prévenir tout genre de récurrence. L'apprentissage doit circuler horizontalement dans le système, pas juste verticalement dans des rapports.

Un thème récurrent figure partout dans le projet de loi : l'administration. Il y a de nouveaux comités, de nouvelles obligations de déclaration et de nouvelles exigences de procédure. L'administration n'est pas essentiellement négative, mais les systèmes de soins de santé réussissent quand la croissance administrative est jointe à des progrès cliniques. Chaque heure passée à préparer des rapports est une heure qui n'est pas passée auprès des patients. Le gouvernement doit démontrer que les ajouts administratifs amélioreront de façon mesurable les résultats des soins. Sinon, nous risquons d'alourdir davantage un système qui fléchit déjà sous un fardeau opérationnel.

Souvenons-nous du contexte dans lequel le projet de loi survient. Les services d'urgence sont toujours sous pression. Les postes vacants persistent dans les soins de santé. Les infirmières et les médecins sont épuisés. Les patients subissent des délais d'attente qui préoccupent les familles de toute la province. Dans cette ambiance, les réformes législatives doivent donner priorité à l'aspect pratique. Les travailleurs de première ligne doivent voir que cette législation les aide au lieu d'être encore une autre obligation qui leur est imposée.

Une question vitale demeure sans réponse. Comment saurons-nous si le projet de loi 40 est efficace? Le gouvernement publiera-t-il des mesures annuelles de la sécurité des patients? Les réductions d'incidents seront-elles surveillées? La satisfaction des patients s'améliorera-t-elle? Sans résultats mesurables, la loi risque d'être symbolique plutôt que

risks becoming symbolic rather than transformational. Accountability requires benchmarks.

The official opposition approaches this bill very practically. We are not here to oppose for the sake of opposition. We're here to scrutinize, and we genuinely recognize the intent to strengthen patient safety. There are positive developments here, such as clear disclosure expectations, strong learning frameworks, and an emphasis on system-wide improvement. However, good intentions do not eliminate the need for careful drafting. We must ensure independence of oversight, protection of privacy rights, avoidance of unnecessary bureaucracy, and real support for front-line workers.

Sometimes governments introduce legislation because action must be seen. Health care challenges are real and visible. Creating new structures can signal progress, but New Brunswickers do not need symbolic reform. They need practical improvements.

13:20

If Bill 40 strengthens learning from patient safety incidents, then we should support it. If it merely increases administration without improving care, we must amend it. Calling a spade a spade means acknowledging both possibilities.

With that, Madam Speaker, I will say thank you very much for your time. If any other speakers, and I hope there are lots, want to speak on this bill, then they should step up to the plate. Thank you very much.

Mr. Monahan: Thank you, Madam Speaker. Today I rise on behalf of the official opposition to speak on Bill 40, *An Act Respecting Health Quality and Patient Safety*. At the outset, let me be very clear. Every member of this House supports improving patient safety. Every member of this House supports transparency, accountability, and better outcomes for New Brunswickers receiving care in our hospitals, our clinics, and our long-term care facilities. No one in this Chamber opposes learning from mistakes in our health care system. In fact, health care professionals

transformationnelle. L'obligation de rendre compte nécessite des barèmes.

L'opposition officielle aborde ce projet de loi de façon très pratique. Nous ne sommes pas ici pour nous opposer rien que pour nous opposer. Nous sommes ici pour examiner, et nous reconnaissons sincèrement l'intention de renforcer la sécurité des patients. Il y a ici des nouveautés positives, telles que des attentes claires en matière de divulgation, des cadres d'apprentissage solides et une insistance sur l'amélioration à l'échelle du système. Toutefois, les bonnes intentions n'éliminent pas le besoin d'une rédaction prudente. Nous devons assurer l'indépendance de la surveillance, la protection des droits à la vie privée, la prévention d'une bureaucratie inutile et un soutien véritable des travailleurs de première ligne.

Parfois, les gouvernements déposent des projets de loi parce que l'action doit être visible. Les problèmes des soins de santé sont réels et visibles. La création de nouvelles structures peut être un signal de progrès, mais les gens du Nouveau-Brunswick n'ont pas besoin d'une réforme symbolique. Ils ont besoin d'améliorations pratiques.

Si le projet de loi 40 renforce l'apprentissage à partir des incidents liés à la sécurité des patients, nous devrions l'appuyer. S'il ne fait qu'alourdir l'administration sans améliorer les soins, nous devons l'amender. Appeler un chat un chat, c'est reconnaître les deux possibilités.

Sur ce, Madame la présidente, je tiens à vous remercier énormément pour votre temps. Si d'autres intervenants, et j'espère qu'il y en aura beaucoup, veulent parler du projet de loi, ils devraient faire acte de présence. Merci beaucoup.

M. Monahan : Merci, Madame la présidente. Aujourd'hui, je prends la parole au nom de l'opposition officielle au sujet du projet de loi 40, *Loi concernant la qualité des soins et la sécurité des patients*. Au point de départ, je tiens à être très clair. Chaque parlementaire est en faveur de l'amélioration de la sécurité des patients. Chaque parlementaire est en faveur de la transparence, de la reddition de comptes et de meilleurs résultats pour les gens du Nouveau-Brunswick qui reçoivent des soins dans nos hôpitaux, nos cliniques et nos établissements de soins de longue durée. Personne à la Chambre ne s'oppose à

themselves often lead the way in identifying risks, correcting failures, and improving standards of care.

Improving patient safety does not mean that we should blindly hand over additional authority to the government without asking the proper questions. That's why we're here today, Madam Speaker. That is the role of the official opposition. Our job is not to rubber-stamp legislation because it arrives wrapped in good intentions and reassuring language. Our responsibility is to examine what powers are being created, who will hold those powers, and how they will be exercised. We will examine whether the government has justified the need for these changes in the first place.

Lorsque nous examinons attentivement le projet de loi 40, plusieurs préoccupations importantes apparaissent immédiatement. Madame la présidente, l'une des premières questions que pourraient se poser les gens du Nouveau-Brunswick est la suivante : Quel est le bris réel dans le système actuel, qui justifie l'inclusion de pouvoirs aussi vastes et de nouvelles structures aussi importantes dans une mesure législative?

The existing *Health Quality and Patient Safety Act* already provides a framework for reviewing patient safety incidents. Why is the government expanding ministerial authority? Why is the government creating another advisory body? Why is the government overriding existing privacy protections? Why is the government centralizing more discretion inside the office of the minister? Those are not unreasonable questions. In fact, these are questions that the government itself should have answered before introducing this legislation. Instead, when we look at Bill 40, we see a recurring theme: greater centralized authority, broader discretionary powers for the minister, increased reporting obligations, expanded bureaucracy, and reduced clarity regarding privacy protections.

Madam Speaker, let us begin with the creation of the New Brunswick Quality of Care and Patient Safety Advisory Committee. Government members claim that this committee will improve collaboration and consistency across the health care system. Perhaps, but

ce qu'on apprenne de ses erreurs dans notre système de soins de santé. En fait, les professionnels des soins de santé eux-mêmes sont souvent à l'avant-garde pour repérer les risques, corriger les défaillances et améliorer les normes de soins.

L'amélioration de la sécurité des patients ne veut pas dire que nous devrions aveuglément remettre des pouvoirs additionnels au gouvernement sans poser les questions qui s'imposent. C'est pourquoi nous sommes ici aujourd'hui, Madame la présidente. C'est le rôle de l'opposition officielle. Notre travail n'est pas d'approuver aveuglément une loi parce qu'elle arrive enrobée de bonnes intentions et d'un langage rassurant. Notre responsabilité est d'examiner quels pouvoirs sont créés, qui détiendra ces pouvoirs et comment ils seront exercés. Nous examinerons si le gouvernement a justifié le besoin de ces changements pour commencer.

When we look closely at Bill 40, several significant concerns are immediately obvious. Madam Speaker, one of the first questions New Brunswickers may ask is this: What is the real failure in the current system that justifies including such broad powers and significant new structures in the bill?

La *Loi concernant la qualité des soins et la sécurité des patients* établit déjà un cadre pour l'examen des incidents liés à la sécurité des patients. Pourquoi le gouvernement élargit-il le pouvoir du ministre? Pourquoi le gouvernement crée-t-il un autre organisme consultatif? Pourquoi le gouvernement outrepassé-t-il aux protections actuelles de la vie privée? Pourquoi le gouvernement centralise-t-il plus de pouvoir discrétionnaire dans le cabinet du ministre? Ce ne sont pas des questions déraisonnables. En fait, ce sont des questions auxquelles le gouvernement lui-même aurait dû répondre avant de déposer ce projet de loi. Au lieu de cela, quand nous considérons le projet de loi 40, nous voyons un thème récurrent : pouvoir plus centralisé, pouvoirs discrétionnaires plus larges du ministre, obligations de déclaration accrues, bureaucratie élargie et moins de clarté concernant les protections de la vie privée.

Madame la présidente, commençons par la création du comité consultatif sur la qualité des soins et la sécurité des patients du Nouveau-Brunswick. Les gens du gouvernement prétendent que ce comité améliorera la collaboration et la cohérence dans l'ensemble du

New Brunswickers have heard this story all too often. Whenever the government struggles to deliver front-line services, the answer too often becomes this: create another committee, establish another reporting structure, add another layer of oversight, and produce another set of reports.

We've had lots of committees. We've had lots of reports. The question is whether any of this actually improves patient outcomes. Will this advisory committee reduce emergency room wait times? Will it help retain nurses?

(Interjections.)

13:25

Mr. Monahan: I hope so as well.

Will it solve ambulance shortages? Will it reduce surgical backlogs? Will it increase access to primary care? That's a big one. Obviously, under this watch, we've seen the number of people waiting for primary care increase, even though people have left the province and immigration has been reduced. I'm just calling out the facts, Madam Speaker.

(Interjections.)

Mr. Monahan: Blame Trump for health care in New Brunswick.

Il faut nous demander si nous créons simplement une autre couche administrative entre les travailleurs de première ligne et les décideurs, la mesure législative confère aux comités de vastes responsabilités, un large accès à l'information et une influence constitutive directe auprès des ministres. Pourtant, nulle part dans le projet de loi 40 le gouvernement n'explique clairement pourquoi les structures actuelles sont insuffisantes, mais il est très important de le faire, Madame la présidente. Chaque dollar consacré à l'administration est un dollar qui n'est pas investi dans les soins de première ligne.

Every hour spent on reporting and compliance is an hour not spent with patients. We need to streamline the process, Madam Speaker. We need to find efficiencies within the authorities. Spending more money does not

système de soins de santé. Peut-être, mais les gens du Nouveau-Brunswick ont entendu cette histoire bien trop souvent. Chaque fois que le gouvernement a de la difficulté à fournir les services de première ligne, la réponse, trop souvent, est celle-ci : créer un autre comité, établir une autre structure de signalement, ajouter un autre niveau de surveillance et produire une autre série de rapports.

Nous avons eu des tas de comités. Nous avons eu des tas de rapports. La question, c'est de savoir si l'une de ces choses améliore réellement les résultats pour les patients. Ce comité consultatif réduira-t-il les délais d'attente dans les salles d'urgence? Aidera-t-il à retenir les infirmières?

(Exclamations.)

M. Monahan : Je l'espère, moi aussi.

Comblera-t-il les pénuries d'ambulances? Réduira-t-il les listes d'attente en chirurgie? Améliorera-t-il l'accès aux soins primaires? Cela, c'est important. Évidemment, sous cette surveillance, nous avons vu augmenter le nombre de gens qui attendent des soins primaires, même si des gens ont quitté la province et si l'immigration a diminué. Je dis simplement quels sont les faits, Madame la présidente.

(Exclamations.)

M. Monahan : Dites que les soins de santé au Nouveau-Brunswick, c'est la faute de Trump.

We must ask ourselves if we are just creating another layer of administration between front-line workers and decision-makers; the bill gives the committees broad responsibilities, extensive access to information, and direct, advisory influence on ministers. Yet, the government does not clearly explain anywhere in Bill 40 why the current structures are insufficient, and it is very important to do so, Madam Speaker. Every dollar spent on administration is a dollar that isn't invested in front-line care.

Chaque heure passée à faire des rapports et à respecter des règles est une heure qui n'est pas passée auprès des patients. Nous avons besoin de rationaliser le processus, Madame la présidente. Nous devons

necessarily improve results or create results. That's why we're debating this legislation this afternoon.

Health care workers in this province are already overwhelmed with paperwork, reporting obligations, staffing shortages, and administrative burdens. Paperwork is not what they need to be doing, Madam Speaker. They need to be taking care of the people before them, and we need to make sure we give them the right solutions and get them out of those situations.

Madam Speaker, health care professionals did not enter the profession to spend more time filling out forms for government-appointed committees. I can truly understand that. I do not like paperwork. It burdens me, and it takes time away from the very essence of what I, as an MLA, was elected to do, which is to serve my community and serve my constituents. It is the same for health care professionals. They enter the health care sector to care for patients. We have similar values and objectives. That is why the government must explain how this legislation improves care rather than simply expanding oversight.

Now let us move to what may be one of the most concerning sections of this bill. We need to discuss this point in some detail.

When you speak for long periods of time, you have to stay hydrated.

(Interjections.)

Mr. Monahan: That's right. Absolutely.

Section 6.2 explicitly states that where this Act conflicts with the *Right to Information and Protection of Privacy Act*, this Act will prevail. That's interesting. If this Act supersedes that, I'm not sure that would benefit New Brunswickers or protect their rights, privileges, or privacy. It won't. Now, I understand the reason behind this. However, shouldn't we revisit this to make sure we are using the proper process and to make sure that, at all times, our information is held

trouver des gains d'efficacité dans les limites des pouvoirs. Dépenser plus d'argent, cela n'améliore ou ne crée pas nécessairement des résultats. C'est pourquoi nous débattons ce projet de loi cet après-midi.

Les travailleurs des soins de santé de la province sont déjà accablés par la paperasse, les obligations de déclaration, les pénuries de personnel et les fardeaux administratifs. La paperasse n'est pas ce qu'ils ont besoin de faire, Madame la présidente. Ils ont besoin de prendre soin des gens qu'ils voient, et nous devons nous assurer de leur donner les bonnes solutions et de les sortir de ces situations.

Madame la présidente, les professionnels des soins de santé ne sont pas entrés dans la profession pour passer plus de temps à remplir des formules pour des comités nommés par le gouvernement. Je peux vraiment comprendre cela. Je n'aime pas la paperasse. Elle est un fardeau pour moi, et elle m'enlève du temps pour le plus essentiel de ce que j'ai été élu pour faire en tant que député : servir ma collectivité, servir mes électeurs. C'est la même chose pour les professionnels des soins de santé. Ils entrent dans le secteur des soins de santé pour prendre soin des patients. Nous avons des valeurs et des objectifs semblables. C'est pourquoi le gouvernement doit expliquer comment le projet de loi améliore les soins au lieu de juste élargir la surveillance.

Passons maintenant à ce qui peut être l'un des articles les plus inquiétants de ce projet de loi. Nous devons discuter ce point avec assez de détails.

Quand on parle pendant longtemps, on doit rester hydraté.

(Exclamations.)

M. Monahan : C'est vrai. Certainement.

L'article 6 dit explicitement que cette loi l'emporte sur toute disposition incompatible de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*. C'est intéressant. Si cette loi l'emporte, je ne suis pas certain que cela serait à l'avantage des gens du Nouveau-Brunswick ou protégerait leurs droits, leurs privilèges ou leur vie privée. Pas du tout. Bon, je comprends la raison de cette mesure. Toutefois, ne devrions-nous pas la réviser pour assurer que nous appliquons un processus convenable et pour assurer qu'en tout temps, notre information est tenue pour sacrée, en

sacred, in trusted hands? That should be the concern of every member of the House.

Privacy protections exist for a reason, and New Brunswickers expect that highly sensitive health care information will be protected carefully, transparently, and with appropriate accountability. It's the same thing as, perhaps, eVisitNB or Foundever, which we are moving to. I know we said that the information will reside in Canada, but will it reside right here in the province? Once that data is in the cloud, it can go anywhere, Madam Speaker. There are no barriers. There are no fences. That's why, when it comes to our data, it's important to have boundaries within New Brunswick. That's why we're discussing this very item.

Yet this legislation allows broad categories of surveillance information and quality assurance information to be collected, disclosed, retained, and shared under regulations largely determined by the minister.

13:30

Madame la présidente, le gouvernement affirme que l'objectif est d'améliorer la qualité des soins. Toutefois, une loi ne devrait pas obliger des citoyens à faire aveuglément confiance au gouvernement, surtout lorsque le droit à la vie privée est relégué au second plan, surtout lorsque la mesure législative en tant que telle renferme de vastes pouvoirs discrétionnaires et surtout lorsque les données en matière de santé figurent parmi les renseignements personnels les plus sensibles.

Let's remember that trust in institutions is very fragile today. We've seen it in this House. We've seen it in Ottawa. We see it when we serve in our role as MLAs. People are losing confidence in the system. Why, Madam Speaker? It's because there are those who don't hold this office to the highest power and who are not doing their due diligence and making sure that we're there to take care of the citizens of New Brunswick. People want transparency from government. People want accountability from the government. People want assurance that their personal information will not be over-collected and that the information collected about them will not be misused or improperly disclosed.

mains sûres? Cela devrait être une préoccupation pour tout parlementaire.

Les protections de la vie privée existent pour une raison, et les gens du Nouveau-Brunswick s'attendent à ce que les renseignements très délicats sur leurs soins de santé soient protégés soigneusement, avec transparence et avec la reddition de comptes appropriée. C'est la même chose, peut-être, qu'eVisitNB ou Foundever, vers lesquels nous nous dirigeons. Je sais que nous avons dit que l'information restera au Canada, mais restera-t-elle ici même dans la province? Une fois que les données sont dans le nuage informatique, elles peuvent aller n'importe où, Madame la présidente. Il n'y a pas de barrières. Il n'y a pas de clôtures. C'est pourquoi, quand il s'agit de nos données, il est important d'avoir des limites dans le Nouveau-Brunswick. C'est pourquoi nous discutons précisément ce point.

Pourtant, ce projet de loi permet que de vastes catégories d'information liée à la surveillance et d'information liée à l'assurance de la qualité soient recueillies, divulguées, conservées et communiquées selon des règlements établis largement par le ministre.

Madam Speaker, the government says the goal is to improve quality of care. However, an Act shouldn't require citizens to blindly trust the government, especially when the right to privacy has taken a back seat, when the bill itself includes broad discretionary powers, and when health care data is some of the most sensitive personal information.

Souvenons-nous que la confiance dans les institutions est très fragile aujourd'hui. Nous avons vu cela dans notre Chambre. Nous avons vu cela à Ottawa. Nous voyons cela quand nous exerçons nos fonctions de parlementaires. Les gens perdent confiance dans le système. Pourquoi, Madame la présidente? C'est parce qu'il y a des gens qui n'exercent pas cette charge au maximum de leur pouvoir et qui ne déploient pas la diligence requise en s'assurant que nous sommes ici pour prendre soin des gens du Nouveau-Brunswick. Les gens veulent que le gouvernement soit transparent. Les gens veulent que le gouvernement rende des comptes. Les gens veulent l'assurance que leurs renseignements personnels ne seront pas recueillis à outrance et que les renseignements recueillis à leur

We've seen these issues many times. We've seen incidents where a laptop containing people's data has been stolen from the car it was left in. We've seen credit card breaches where information has been sent out and people's accounts have been hacked. If it happens on these fronts, it can happen right here with this as well. In information technology, if there's a will, there's a way. There are hackers out there who specialize in doing exactly this. We need to make sure that information is secure, and we need to revisit this bill to make sure.

I know this is exciting for the other side because the members opposite are discussing among themselves, but that's okay, Madam Speaker. I'll keep forging on.

When the government introduces legislation and says in plain language that this Act overrides existing privacy legislation, it is entirely reasonable that we, as the official opposition, ask why.

(Interjections.)

Mr. Monahan: That's our job, and that's what we're going to do this afternoon. It's going to take some time. Do we have time over here?

(Interjections.)

Mr. Monahan: We have plenty of time, so we'll take the time necessary to make sure.

Nous avons beaucoup de temps, donc nous allons continuer à parler.

What specific problems exist under the current framework? We can talk about that. We can explore it and go into further detail. What incidents justify these expanded powers? What safeguards against misuse exist? What independent oversight mechanisms are in place? Those answers are not clearly provided in this bill.

(Interjections.)

sujet ne seront pas mal utilisés ou divulgués irrégulièrement.

Nous avons vu ces problèmes bien des fois. Nous avons vu des incidents où un ordinateur portable contenant les données des gens a été volé dans la voiture où il avait été laissé. Nous avons vu des fuites de données de cartes de crédit dont l'information a été propagée et où les comptes des gens ont été piratés. Si cela arrive dans ces domaines, cela peut arriver ici même pour ces données. En technologie de l'information, quand on veut, on peut. Il y a des pirates informatiques qui se spécialisent à faire exactement cela. Nous devons nous assurer que cette information est sécurisée, et nous devons réviser ce projet de loi pour nous en assurer.

Je sais que cela est passionnant pour l'autre côté, parce que les gens d'en face discutent entre eux, mais c'est parfait, Madame la présidente. Je vais continuer d'avancer.

Quand le gouvernement dépose un projet de loi et dit en termes clairs que cette loi l'emporte sur la législation actuelle sur la vie privée, il est tout à fait raisonnable qu'en tant qu'opposition officielle, nous demandions pourquoi.

(Exclamations.)

M. Monahan : C'est notre travail, et c'est ce que nous allons faire cet après-midi. Cela va prendre quelque temps. Avons-nous du temps ici?

(Exclamations.)

M. Monahan : Nous avons tout le temps ; alors, nous prendrons le temps nécessaire pour nous assurer.

We have a lot of time, so we are going to keep talking.

Quels sont les problèmes spécifiques dans le cadre actuel? Nous pouvons parler de cela. Nous pouvons approfondir la question et examiner plus de détails. Quels incidents justifient les pouvoirs élargis? Quelles sont les protections actuelles contre les abus? Quels mécanismes de surveillance indépendants sont établis? Les réponses ne sont pas données clairement dans ce projet de loi.

(Exclamations.)

Mr. Monahan: As my colleague said, people want to know. I want to know. We want to know. The people of New Brunswick want to know. Are we going to see this in the economic policy committee? Why can't we see it in the bill to begin with? That way, we might not need the economic policy committee. We might have one or two questions then wrap it up quickly. If it were clear and in the bill from the beginning, we wouldn't have to debate for hours on end. We could move things along, and the government would be more efficient.

(Interjections.)

Mr. Monahan: Exactly. It would be transparent and accountable, the two key words.

Another troubling aspect of Bill 40 is the extraordinary level of ministerial discretion embedded in the legislation. The minister may determine standards. The minister may impose policies. The minister may require quality improvement activities. The minister may determine reporting timelines, and the minister may withhold funding from health care organizations for non-compliance. How would that work? Withholding funding from health care organizations... That's what the organizations are there to do. They are there to provide health care, to provide timely care, and to help those who are in need and in crisis. We don't need to hold up funding to health care organizations. That shouldn't be the way this works. Instead of doing that, perhaps we could look at other sanctions, Madam Speaker.

13:35

That is significant authority concentrated in one office. Perhaps the government believes future ministers will always exercise those powers responsibly. However, legislation should never be built solely on trust in the current minister. Now, I'm not doubting the minister. I'm not saying that. I'm just saying that putting so much power in one area can be problematic. Laws outlive governments, and laws outlive political parties. Laws will outlive ministers. As the official opposition, we have the obligation to ask not only how those powers could be used today but also how those powers could be used tomorrow.

M. Monahan : Comme mon collègue l'a dit, les gens veulent savoir. Je veux savoir. Nous voulons savoir. Les gens du Nouveau-Brunswick veulent savoir. Allons-nous voir cela au Comité de la politique économique? Pourquoi ne pouvons-nous pas voir cela dans le projet de loi pour commencer? Ainsi, nous n'aurions peut-être pas besoin du Comité de la politique économique. Nous aurions peut-être une ou deux questions, et puis tout serait fini rapidement. Si c'était clair et si c'était dans le projet de loi depuis le début, nous n'aurions pas à en débattre pendant des heures d'affilée. Nous pourrions faire avancer les choses, et le gouvernement serait plus efficace.

(Exclamations.)

M. Monahan : Exactement. Il serait transparent et rendrait des comptes ; ce sont les deux mots clés.

Un autre aspect troublant du projet de loi 40 est le degré extraordinaire de pouvoir discrétionnaire ministériel qui est ancré dans le projet de loi. Le ministre peut déterminer les normes. Le ministre peut imposer les politiques. Le ministre peut prescrire des activités d'amélioration de la qualité. Le ministre peut déterminer les délais de déclaration, et le ministre peut retenir le financement des organisations de soins de santé pour cause de non-conformité. Comment cela fonctionnerait-il? Retenir le financement des organisations de soins de santé... C'est ce que les organisations ont pour tâche de faire. Elles sont là pour fournir des soins de santé, pour fournir des soins promptement et pour aider ceux qui sont dans le besoin et en crise. Nous n'avons pas besoin de retenir le financement des organisations de soins de santé. Cela ne devrait pas être la façon de fonctionner. Au lieu de faire cela, nous devrions peut-être envisager d'autres sanctions, Madame la présidente.

C'est un pouvoir considérable concentré dans un seul cabinet. Le gouvernement croit peut-être que les futurs ministres exerceront toujours leurs pouvoirs de façon responsable. Toutefois, la législation ne devrait jamais être fondée uniquement sur la confiance dans le ministre en place. Bon, je ne mets pas le ministre en doute. Je ne dis pas cela. Je dis seulement que mettre tant de pouvoir à un seul endroit peut être hasardeux. Les lois survivent aux gouvernements, et ils survivent aux partis politiques. Les lois survivront aux ministres. En tant qu'opposition officielle, nous avons l'obligation de demander non seulement comment ces pouvoirs pourraient être utilisés aujourd'hui, mais

Quelle utilisation sera faite des nouveaux pouvoirs dans l'avenir et, évidemment, par les générations futures? Les hôpitaux pourraient subir des pressions financières fondées sur des directives politiquement motivées. Les exigences en matière de rapports pourraient devenir excessives. Les administrateurs du système de santé pourraient se préoccuper davantage des indicateurs gouvernementaux que des patients eux-mêmes. Ce sont des préoccupations légitimes qui méritent des réponses avant que la Chambre n'accorde des pouvoirs aussi étendus.

Madam Speaker, another issue is the sheer expansion of mandatory reporting structures throughout the health care system. Under Bill 40, health care organizations must submit quality improvement plans, annual reports, surveillance information, incident data, and ongoing updates. Again, accountability matters, but this government must recognize the reality facing our health care system today. We've spoken about it many times in this House. We have deliberated on this, and we continue to talk about it. We are lacking, Madam Speaker. We're promising things, but we're not really delivering. Perhaps we need to look at where the root of the problem lies.

Front-line workers are exhausted. They truly are. They are the many gentle hands that make the system work, and they truly do an excellent and awesome job. Administrators are stretched very thin as well. Hospitals in the province, near and far, north to south, east to west, are struggling with staff shortages. Many New Brunswickers cannot even access a family doctor. I hit on that earlier. There are 40 000 people waiting for... No, it's 40 000 more people added to the list over the past year. We were told that number would be reduced, not expanded significantly.

New Brunswickers should be very concerned. This is problematic. I have lots of citizens in my riding who are constantly calling my office and emailing me. They are desperate as they ask for a primary health care giver. Even though I lobby, and even though I

aussi comment ces pouvoirs pourraient être utilisés demain.

How will these new powers be used in the future—by future generations of course? Hospitals could be subject to financial pressure from politically motivated directives. Reporting requirements could become excessive. Health care system administrators might be more concerned with government indicators than with the patients themselves. These are legitimate concerns that deserve answers before the House grants such extensive powers.

Madame la présidente, un autre problème est l'énorme élargissement des structures de déclaration obligatoire dans tout le système de soins de santé. Aux termes du projet de loi 40, les organisations de soins de santé doivent soumettre des plans d'amélioration de la qualité, des rapports annuels, des renseignements de surveillance, des données d'incidents et des mises à jour continues. Encore une fois, la reddition de comptes est importante, mais le gouvernement actuel doit reconnaître la réalité vécue par notre système de soins de santé aujourd'hui. Nous en avons parlé bien des fois à la Chambre. Nous avons délibéré à ce sujet, et nous continuons d'en parler. Nous sommes en défaut, Madame la présidente. Nous promettons des choses, mais nous ne les accomplissons pas vraiment. Nous devons peut-être chercher où est l'origine du problème.

Les travailleurs de première ligne sont épuisés. Ils le sont vraiment. Ils sont les nombreuses mains douces qui font fonctionner le système, et ils font vraiment un travail excellent et formidable. Les administrateurs sont très surchargés également. Les hôpitaux de la province, ici et ailleurs, du nord au sud, de l'est à l'ouest, se débattent avec des pénuries de personnel. Beaucoup de gens du Nouveau-Brunswick n'ont même pas accès à un médecin de famille. J'en ai déjà parlé. Il y a 40 000 personnes qui attendent... Non, c'est 40 000 personnes de plus, ajoutées à la liste pendant la dernière année. On nous a dit que ce nombre serait réduit, pas augmenté de beaucoup.

Les gens du Nouveau-Brunswick devraient être très préoccupés. C'est un problème. J'ai bien des gens dans ma circonscription qui appellent continuellement mon bureau et m'envoient des courriels. Ils sont au désespoir quand ils demandent un fournisseur de soins de santé primaires. Même si j'exerce des pressions, et

speak with the minister, it appears that there are no quick remedies or solutions.

13:40

I know we're trying to recruit. I'm certain that there are other ways, and if we want to incentivize to speed up the process, we could do it. I know that in private business, if there's a will, there's a way. Well, in government, there should also be a will and a way. At the end of the day, the government is similar to a business. The government is here to serve its clients, and the clients are the citizens of the province. Anyway, I'm just trying to draw a parallel.

One must ask where and whether the government is prioritizing the right issues. If this legislation will ultimately increase bureaucracy faster than it improves patient outcomes, then New Brunswickers will rightly question whether the government is focusing on process instead of performance.

Madam Speaker, there is also a big concern regarding the definition of "critical event" and the broad language used throughout this legislation with regard to ongoing risks, "multiple-patient event", and "surveillance information". The terminology itself is expansive, and while flexibility may sometimes be necessary, vague language, combined with broad ministerial discretion, creates uncertainty. It does. It absolutely does.

Sometimes, making things too complex or putting too many words in the word salad just makes things confusing and more ambiguous. Sometimes, the straight path is the better path, and the simple path is the clearer path. As they sometimes say: KISS. It's an acronym. I won't put it out there, but I will say: Keep it simple. That's the way it should be. Keep it simple. Otherwise, health care organizations may become overly cautious, reporting obligations will multiply, and internal legal and compliance structures may expand.

Encore une fois, la question demeure la suivante : Où est l'équilibre? Où sont les preuves que les

même si je parle au ministre, il semble n'y avoir aucun remède ou solution rapide.

Je sais que nous essayons de recruter. Je suis certain qu'il y a d'autres manières, et si nous voulons des mesures d'encouragement pour accélérer le processus, nous pourrions les prendre. Je sais que dans l'entreprise privée, quand on veut, on peut. Bon, au gouvernement, on devrait aussi vouloir et pouvoir. Au bout du compte, le gouvernement ressemble à une entreprise. Le gouvernement existe pour servir ses clients, et les clients sont les résidents de la province. De toute façon, j'essaie seulement de faire un parallèle.

On doit se demander où et quand le gouvernement donne la priorité aux bonnes questions. Si ce projet de loi va finalement augmenter la bureaucratie plus vite qu'il n'améliore les résultats pour les patients, les gens du Nouveau-Brunswick auront raison de se demander si le gouvernement se concentre sur le processus plutôt que sur le rendement.

Madame la présidente, il y a aussi une forte préoccupation au sujet de la définition d'« événement critique » et de la portée générale des termes utilisés dans tout le projet de loi au sujet des risques constants, des « événements affectant plusieurs patients » et des « renseignements de surveillance ». La terminologie elle-même est inclusive, et même si la souplesse peut parfois être nécessaire, un langage vague, associé à un vaste pouvoir discrétionnaire du ministre, crée de l'incertitude. C'est vrai. C'est absolument vrai.

Parfois, si on complique trop les choses ou si on met trop de mots dans le charabia, cela embrouille seulement les choses et les rend plus ambiguës. Parfois, la voie directe est la meilleure voie, et le chemin simple est le chemin le plus clair. Comme ont le dit des fois, VAPS. C'est un acronyme. Je ne vais pas le développer ici, mais je dirais : Va au plus simple. C'est ainsi que cela devrait être. Va au plus simple. Sinon, les organisations des soins de santé pourront devenir excessivement prudentes, les obligations de déclaration se multiplieront, et les structures internes, juridiques et de conformité pourront augmenter.

Again, this question remains: Where is the balance? Where is the evidence that the major changes being proposed are really necessary?

changements majeurs proposés sont réellement nécessaires?

Madam Speaker, I also want to address the issue of public confidence. The government claims that this legislation is designed, in part, to strengthen public confidence in the health care system.

(Interjections.)

Mr. Monahan: I question it as well.

However, public confidence is not built solely through legislation. Public confidence is built when people can access health care. I'm going to say that one more time: Public confidence is built when the public can access health care. That's what is needed. Public confidence is built when emergency rooms stay open. My colleague has referred to the fact that babies are being born on the side of the highway. I've heard it mentioned a few times. The province is not a drive-through. This is serious. We need to keep these emergency rooms open, because we are putting people at risk. We are putting newcomers to the province at risk—literally. It's not very comforting, and I'm sure this makes the news elsewhere in Canada, in the United States, and across the globe. We want to attract people to New Brunswick and have them put down roots here. If people see things like that, they will likely revisit that decision.

Les gens que nous voulons attirer dans notre province pourraient se dire : Si un jour je dois accoucher, il n'y aura peut-être pas de place pour moi à l'hôpital, et je pourrais voir mon enfant naître au bord de la Transcanadienne, car je n'aurai pas le temps de me rendre dans un autre établissement. Voilà une question très importante qui nécessite une réponse claire.

13:45

Public confidence is built when seniors can receive timely care. New Brunswick has an aging population, and we have a lot of programs in play to protect our seniors. There are a lot of people on this side who are seniors, and there are a few on the other side. In a few years, I'm going to be a senior. It's the evolution of time. We have programs such as Nursing Home Without Walls and others to keep people in their homes, so they're not in hospitals and not taking up

Madame la présidente, je veux aussi aborder la question de la confiance du public. Le gouvernement prétend que ce projet de loi est conçu, en partie, pour renforcer la confiance du public dans le système de soins de santé.

(Exclamations.)

M. Monahan : Je me pose cette question aussi.

Toutefois, la confiance du public n'est pas obtenue seulement par la législation. La confiance du public est obtenue quand les gens peuvent avoir accès aux soins de santé. Je vais le dire une autre fois : la confiance du public est obtenue quand le public peut avoir accès aux soins de santé. Voilà ce qui est nécessaire. La confiance du public est obtenue quand les salles d'urgence restent ouvertes. Mon collègue a mentionné le fait qu'on accouche des bébés au bord de la grande route. J'ai entendu mentionner cela à quelques reprises. La province n'est pas un lieu de passage. C'est sérieux. Nous devons garder les salles d'urgence ouvertes, parce que nous mettons les gens en danger. Nous mettons les nouveaux venus dans la province en danger, littéralement. Ce n'est pas très rassurant, et je suis sûr qu'on en parle dans les nouvelles ailleurs au Canada, aux États-Unis et dans le monde entier. Nous voulons attirer les gens au Nouveau-Brunswick et les faire prendre racine ici. Si les gens voient des choses pareilles, ils reviendront probablement sur cette décision.

The people we want to attract to our province might think: If I have to give birth some day, there might not be any room for me in the hospital, and I could have my baby on the side of the Trans-Canada Highway because I won't have time to get to another facility. This is a very important question that requires a clear answer.

La confiance du public est obtenue quand les personnes âgées peuvent recevoir des soins à temps. Le Nouveau-Brunswick a une population vieillissante, et nous avons beaucoup de programmes en marche pour protéger nos personnes âgées. Il y a beaucoup de gens de ce côté-ci qui sont des personnes âgées, et il y en a quelques-uns de l'autre côté. Dans quelques années, je serai une personne âgée. C'est le passage du temps. Nous avons des programmes comme Foyers de

beds in the health care system. We need to take care of these people.

Public confidence is built when families are not waiting years for procedures. Imagine that you have an ailment and don't feel well. You look at your calendar and realize you still have another 14 months to go. How does that affect your quality of life? How does that affect your motivation to get through the day or to look forward to that next event, be it a birthday, Christmas, or whatever the case may be? You know that there will be a whole Christmas season and so many birthdays before getting the care you need. That's problematic. That's problematic.

Public confidence is built when government demonstrates transparency and accountability without concentrating an excessive amount of authority behind closed doors. Madam Speaker, there is another important principle at stake here. The relationship between front-line health care workers and government oversight must remain balanced. Health care professionals must feel safe reporting incidents and learning from mistakes.

I know I've seen it with whistle-blower programs before. Sometimes, people don't want to talk about incidents because they fear losing their job or suffering other repercussions. Maybe they will not be promoted, or maybe they will no longer feel included at work. The culture of openness matters deeply, but there is a risk that increasingly centralizing reporting systems may unintentionally create fear, defensiveness, or excessive proceduralism.

Nous devons nous assurer que les travailleurs du secteur de la santé sont soutenus et non submergés par la pression administrative. Nous devons également nous assurer que des leçons sont tirées et qu'elles ne sont pas simplement consignées dans des rapports. Enfin, nous devons nous assurer que les efforts visant la sécurité des patients demeurent axés sur les résultats et non sur les apparences.

Madam Speaker, I also find it notable that, throughout this bill, this government repeatedly assigns critical operational details to regulations, which will come

soins sans murs et d'autres pour garder les gens chez eux, pour qu'ils ne soient pas dans des hôpitaux et n'occupent pas des lits dans le système de soins de santé. Nous devons prendre soin de ces gens.

La confiance du public est obtenue quand les familles n'attendent pas des procédures pendant des années. Imaginez que vous avez un malaise et que vous ne vous sentez pas bien. Vous regardez votre calendrier et vous constatez que vous avez encore 14 mois à attendre. Qu'est-ce que cela fait à votre qualité de vie? Comment est-ce que cela touche votre motivation à vivre cette journée ou à vous réjouir à l'avance de la prochaine activité, que ce soit un anniversaire, Noël ou peu importe ce dont il s'agit? Vous savez qu'il y aura tout le temps de Noël et tous les anniversaires avant de recevoir les soins dont vous avez besoin. C'est un problème. C'est un gros problème.

La confiance du public est obtenue quand le gouvernement fait preuve de transparence et rend des comptes sans concentrer une quantité excessive de pouvoir derrière des portes closes. Madame la présidente, un autre principe important est en jeu ici. La relation entre les travailleurs de santé de première ligne et la surveillance du gouvernement doit rester équilibrée. Les professionnels des soins de santé doivent se sentir en sécurité quand ils signalent des incidents et tirent les leçons des erreurs.

Je sais que j'ai déjà vu cela avec les programmes pour lanceurs d'alerte. Parfois, les gens ne veulent pas parler des incidents parce qu'ils craignent de perdre leur emploi ou de subir d'autres répercussions. Ils n'obtiendront peut-être pas une promotion, ou ils ne se sentiront peut-être plus inclus au travail. La culture d'ouverture a une grande importance, mais il y a danger que la centralisation croissante des systèmes de signalement puisse créer involontairement de la crainte et une attitude défensive ou excessivement procédurière.

We must ensure that health care workers are supported, not overwhelmed by administrative pressure. We must also ensure that lessons are learned, not just recorded in reports. Finally, we must ensure that patient safety efforts remain focused on results, not appearances.

Madame la présidente, je trouve également notable que partout dans le projet de loi, le gouvernement relègue à maintes reprises des détails opérationnels

later. Membership structures, disclosure rules, reporting standards, information sharing frameworks, and ministerial powers are left to regulation. That means much of the real operational authority will exist outside of the direct scrutiny of this Legislature. That is not comforting. It should remain within the power of this House and this Assembly. We represent the people of New Brunswick—all of them. That should concern members on all sides of this House.

When legislation increasingly delegates substantial authority to regulation and ministerial discretion, democratic oversight becomes weaker. It becomes more fragile. The Legislature should not approve blank frameworks and hope the details work themselves out later. That never works. We need to have a clear path, clear objectives, and measurable outcomes. That's the way everything should work. It's basically a strengths, weaknesses, opportunities, and threats (SWOT) analysis.

13:50

Madam Speaker, to be fair, there are elements of Bill 40 that appear constructive. We, the official opposition, are here to defend New Brunswickers and debate legislation. However, when the time arrives and a solution is there, we are also here to be constructive. We are not just Negative Nellies on this side of the House.

(Interjections.)

Mr. Monahan: We're trying to help. That's right. When something is done properly, we are more than willing to be the bigger person and admit it because, collectively, we're here to work for all New Brunswickers, not to be opposing sides all the time.

Improving consistency in incident reviews may very well have merit. Encouraging quality improvement activities also has merit. Supporting better communication with patients and families following the incidents has merit. Most certainly, patients deserve transparency when harm occurs. I absolutely agree, Madam Speaker. No one disputes that.

essentiels aux règlements, qui viendront plus tard. Les structures de choix des membres, les règles de divulgation, les normes de déclaration, les cadres de communication de l'information et les pouvoirs du ministre sont renvoyés aux règlements. Cela veut dire qu'une grande partie du pouvoir opérationnel véritable échappera à l'examen direct de notre Assemblée législative. Ce n'est pas rassurant. Cela devrait continuer d'être au pouvoir de notre Chambre et de notre Assemblée. Nous représentons les gens du Nouveau-Brunswick, tous et chacun. Cela devrait préoccuper les parlementaires de tous les côtés de la Chambre.

Quand la législation délègue de plus en plus un pouvoir considérable aux règlements et à la discrétion du ministre, la surveillance démocratique s'affaiblit. Elle devient plus fragile. L'Assemblée législative ne devrait pas approuver des cadres indéfinis et espérer que les détails s'arrangeraient d'eux-mêmes plus tard. Cela ne fonctionne jamais. Nous devons avoir un cheminement clair, des objectifs clairs et des résultats mesurables. C'est ainsi que tout devrait marcher. C'est en gros une analyse des forces, des faiblesses, des possibilités et des menaces (FFPM).

Madame la présidente, pour être juste, il y a des éléments du projet de loi 40 qui semblent constructifs. Nous, l'opposition officielle, sommes ici pour défendre les gens du Nouveau-Brunswick et débattre les projets de loi. Toutefois, quand l'heure arrive et qu'il y a une solution, nous sommes également ici pour être constructifs. Nous ne sommes pas seulement des prophètes de malheur de ce côté-ci de la Chambre.

(Exclamations.)

M. Monahan : Nous essayons d'aider. C'est vrai. Quand une chose est faite comme il faut, nous sommes des plus disposés à être bons joueurs et à l'admettre parce que, collectivement, nous sommes ici pour travailler pour tous les gens du Nouveau-Brunswick, pas pour nous opposer les uns aux autres en tout temps.

Améliorer l'uniformité dans les examens d'incidents, cela peut très bien être une bonne idée. Encourager les activités d'amélioration de la qualité, c'est aussi une bonne idée. Favoriser une meilleure communication avec les patients et les familles après les incidents, c'est une bonne idée. Il est très certain que les patients méritent de la transparence quand un dommage a lieu.

Tout le monde est d'accord. Toutefois, appuyer certaines parties d'un projet de loi ne dispense pas de l'obligation de remettre en question les éléments problématiques. Voilà notre rôle, voilà le rôle de l'opposition. Aujourd'hui, l'opposition officielle demande au gouvernement de justifier pourquoi la mesure législative actuelle est insuffisante. Pourquoi une bureaucratie additionnelle est-elle nécessaire? Pourquoi les protections relatives à la vie privée sont-elles affaiblies? Pourquoi les pouvoirs ministériels sont-ils considérablement élargis? Surtout, comment la mesure législative améliorerait-elle concrètement les soins de santé de première ligne pour les gens ordinaires du Nouveau-Brunswick?

Legislation should not simply sound good in a press release. I know we over here don't do many because we're not in government. Again, I am providing feedback so you can do your job much better. The legislation should work in practice, it should protect rights, it should improve services, and it should maintain appropriate checks and balances on government authority.

New Brunswickers understand the importance of patient safety. They truly do. However, they also understand the importance of accountability in government. Accountability means asking difficult questions before granting broader powers to any administration, regardless of political stripe or affiliation. That's exactly what we're doing today. We're not opposing patient safety. We are defending transparency. We're defending balance. We're defending privacy protections. We're defending the principle that the government must justify the authority it seeks before the House grants it.

Merci, Madame la présidente.

Mr. Weir: Thank you, Madam Speaker. I rise today to speak about Bill 40. What I'm doing here is part of our democratic process. My colleague spoke eloquently about it. This is what we do in this House. On the government side, they come up with policies and bills, they present them here, and we debate them. In their rebuttals to debates, and sometimes while we are debating, I often hear people say that we don't need to

Je suis absolument d'accord, Madame la présidente. Personne ne le conteste.

Everyone agrees. However, supporting certain parts of a bill doesn't exempt us from the obligation to question the problematic parts. That's our role; that's the opposition's role. Today, the official opposition is calling on the government to explain why the current Act is insufficient. Why is more bureaucracy necessary? Why are privacy protections being weakened? Why is ministerial authority being considerably expanded? Above all, how exactly would this bill improve front-line health care for ordinary New Brunswickers?

La législation ne devrait pas simplement bien paraître dans un communiqué. Je sais que de ce côté-ci, nous n'en publions pas beaucoup parce que nous ne sommes pas le gouvernement. Encore une fois, je fais des observations pour que vous puissiez faire votre travail beaucoup mieux. La législation devrait être efficace en pratique, elle devrait protéger les droits, elle devrait améliorer les services et elle devrait imposer des freins et contrepoids appropriés au pouvoir du gouvernement.

Les gens du Nouveau-Brunswick comprennent l'importance de la sécurité des patients. Vraiment. Toutefois, ils comprennent aussi l'importance de la reddition de comptes au gouvernement. La reddition de comptes consiste à poser les questions difficiles avant d'accorder des pouvoirs plus vastes à toute administration, quelle que soit sa couleur politique ou son allégeance. C'est exactement ce que nous faisons aujourd'hui. Nous ne nous opposons pas à la sécurité des patients. Nous défendons la transparence. Nous défendons l'équilibre. Nous défendons les protections de la vie privée. Nous défendons le principe voulant que le gouvernement doive justifier le pouvoir qu'il demande avant que la Chambre l'accorde.

Thank you, Madam Speaker.

M. Weir : Merci, Madame la présidente. Je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi 40. Ce que je fais ici s'inscrit dans notre processus démocratique. Mon collègue en a parlé avec éloquence. C'est ce que nous faisons à la Chambre. Du côté du gouvernement, on élabore des politiques et des projets de loi, on les présente ici, et nous les débattons. Dans leurs objections aux débats, et parfois pendant que nous

speaking about these bills to this extent. They believe someone else is speaking too much. I really want to point a finger at that way of thinking. The debate is important. It's important. I might say 100 things in this debate today, and if only one of them is something that the minister hasn't considered, it will be well worth it for New Brunswickers. New Brunswickers rely on us to work as hard as we can to circumvent all unintended consequences.

13:55

Yesterday, I rose in the House and spoke for some time on something I was passionate about. To be clear, when I speak here in the House, I am never criticizing staff. I'm criticizing us, the elected officials and this House. That is my debate. Those are my criticisms. Yesterday, I was accused of talking about staff members, and I would like to clear the record. I am never talking about staff here. I am talking about us, the 49 of us who are elected. We are here for this. This is what we do. We debate. Frankly, Madam Speaker, words were put into my mouth that I did not say. Again, I do not blame the staff. Frankly, it hurt my feelings a little bit, but that's okay. I was upset, but I heard the words of my father. He has passed, but I hear him every now and then. He said: Rob, don't attribute things to malice, as it could be something else.

I take that into my heart, I find forgiveness, and I move on. Now, putting aside what may have been malice or may have been something else, I shall move on to the opening foundation of my debate.

Madam Speaker, patient safety is fundamental. It is something every member of this House agrees on. We all want health care systems in which patients are protected, incidents are learned from, and transparency builds trust. Transparency is a very key word here. You will hear it from me often.

This government came out saying it would be the most radically transparent government ever, and I will hold this government to that because I believe in it. I will point out that the government sometimes fails at it. I do that only because I want government members to

débattons, j'entends souvent les gens dire que nous n'avons pas besoin de parler aussi abondamment de ces projets de loi. Ils croient que quelqu'un d'autre parle trop. Je veux réellement contester cette façon de penser. Les débats sont importants. Ils sont importants. Je pourrais dire 100 choses pendant le débat aujourd'hui, et si une seule d'entre elles est une chose à laquelle le ministre n'a pas pensé, cela en vaudra vraiment la peine pour les gens du Nouveau-Brunswick. Les gens du Nouveau-Brunswick comptent sur nous pour travailler aussi fort que nous pouvons pour prévenir toutes les conséquences indésirables.

Hier, j'ai pris la parole à la Chambre pour parler pendant quelque temps d'une chose qui me passionnait. Soyons clairs : quand je prends la parole ici à la Chambre, je ne critique jamais le personnel. C'est nous que je critique, nous les élus, et la Chambre. Voilà mon débat. Voilà mes critiques. Hier, j'ai été accusé de perler des membres du personnel, et je voudrais rétablir les faits. Je ne parle jamais du personnel ici. Je parle de nous, les 49 d'entre nous qui ont été élus. Nous sommes ici pour cela. C'est ce que nous faisons. Nous débattons. Franchement, Madame la présidente, on m'a fait dire des choses que je n'ai pas dites. Je le répète, je ne blâme pas le personnel. Franchement, je trouve cela un peu blessant, mais c'est bon. J'étais fâché, mais j'ai entendu les paroles de mon père. Il est décédé, mais je l'entends de temps à autre. Il a dit : Rob, n'attribue pas les choses à de la malice, car cela pourrait être autre chose.

Je prends cela à cœur, je décide de pardonner, et je tourne la page. Maintenant, laissant de côté ce qui a pu être de la malice ou ce qui a pu être autre chose, je vais passer au fondement initial de mon débat.

Madame la présidente, la sécurité des patients est fondamentale. C'est une chose dont tous les parlementaires conviennent. Nous voulons tous des systèmes de soins de santé dans lesquels les patients sont protégés, on tire les leçons des incidents et la transparence alimente la confiance. La transparence est un mot très important ici. Vous m'entendrez le dire souvent.

Le gouvernement actuel a dit publiquement qu'il serait le gouvernement le plus radicalement transparent jamais vu, et je lui rappellerai sa promesse, parce que j'y crois. Je signalerai que le gouvernement y échoue parfois. J'agis ainsi seulement parce que je veux que

take their words as seriously as I do. Transparency is key for New Brunswickers to have respect for the people in this House doing their work. Transparency is important.

Radical transparency—I'd like to see that. I will call it out when I don't see it. I don't mean to be mean about it. I just find it terribly important. When I heard that term on the campaign trail, I hoped that it would be part of what the government would do every day.

The question before us today, though, is whether this bill actually advances the goal as intended or whether it adds complexities to a system that is already under strain. We have heard that several times today from this side of the House. I am sure that members on the other side also brought up these issues in the Cabinet room, but I just don't know whether they were heard, so I shall reiterate the concerns here on the floor.

We have some contradictions with government promises. The government has told New Brunswickers that it will reduce bureaucracy. I am speaking to this particular piece, where there is additional bureaucracy, but I am also speaking to the larger trend that I'm seeing, which is that we are adding bureaucracy when the promise was to reduce it. This government committed to cutting 1 400 positions, which was part of a plan to reduce deficit spending. Notice I said "positions", not actual working people.

This was to be done through attrition, and I get that. I don't disagree with it. However, if you say that you are going to cut 1 400 positions to achieve the goal of reducing the financial burden, and it's not actually 1 400 positions but only like 700 people who are working—it may be less, such as 600 or so, depending on how the numbers work out—and then you add another 300 or 400 people over a couple years and through 15 different bills, then you are not really coming out ahead. That worries me.

One of the main promises government members made here on the House floor was to cut our deficit spending, but they are not meeting it. I see more people to be added by this bill. Are they needed? Maybe,

les gens du gouvernement prennent leurs paroles aussi sérieusement que moi. La transparence est vitale pour que les gens du Nouveau-Brunswick aient du respect pour les gens qui font leur travail à la Chambre. La transparence, c'est important.

Une transparence radicale... j'aimerais voir cela. Je la réclamerai quand je ne la verrai pas. Je n'ai pas l'intention d'être méchant à ce sujet. Je trouve seulement que c'est terriblement important. Quand j'entendais ce terme pendant la campagne électorale, j'espérais qu'il ferait partie de ce que le gouvernement ferait chaque jour.

La question qui se pose à nous aujourd'hui, toutefois, est celle de savoir si le projet de loi nous rapproche effectivement de l'objectif ou s'il ajoute des complications à un système qui est déjà surchargé. Nous avons entendu dire cela plusieurs fois aujourd'hui de ce côté-ci de la Chambre. Je suis sûr que des parlementaires de l'autre côté ont aussi soulevé ces problèmes dans la salle du Cabinet, mais je ne sais vraiment pas s'ils ont été entendus ; alors, je vais réitérer ces préoccupations ici à la Chambre.

Nous voyons des choses contraires aux promesses du gouvernement. Le gouvernement a dit aux gens du Nouveau-Brunswick qu'il réduirait la bureaucratie. Je parle du projet de loi à l'étude, qui amène une bureaucratie additionnelle, mais je parle aussi de la tendance plus générale que je vois, à savoir que nous ajoutons de la bureaucratie alors qu'il était promis de la réduire. Le gouvernement s'est engagé à éliminer 1 400 postes, ce qui faisait partie d'un plan de réduction du déficit actif. Remarquez que j'ai dit « des postes », pas des travailleurs comme tels.

Cela devait se faire par attrition, et je le comprends. Je ne suis pas en désaccord avec cela. Cependant, si vous dites que vous allez éliminer 1 400 postes pour atteindre cet objectif de réduction du fardeau financier, et que ce n'est pas réellement 1 400 postes mais seulement, disons, 700 personnes qui travaillent — c'est peut-être moins, comme 600 environ, selon la manière dont les chiffres fonctionnent —, et qu'ensuite vous ajoutez encore 300 ou 400 personnes étalées sur quelques années au moyen de 15 projets de loi différents, alors, cela ne donne pas vraiment un progrès. Cela m'inquiète.

L'une des principales promesses faites par les gens du gouvernement ici, sur le parquet de la Chambre, était de réduire notre déficit actif, mais ils ne l'accomplissent pas. Je vois d'autres personnes

maybe not. We will discuss that. I want to point out that these are added positions. They are not positions, mind you, but a head count. We are adding people to the head count through this bill. In reality—I have my notes here and just spoke to it—it is closer to 700, maybe 600 or so, positions that will actually be reduced through attrition.

14:00

At the very same time, this bill introduces new administrative layers, new processes, and a new oversight structure, making everything just that much more complicated. We're left with a very clear contradiction: fewer people, but more administrative requirements. That's not efficiency. That's added strain. This added strain is being put on people who are already under strain. I think New Brunswickers understand this instinctively. We can't talk on both sides here. We have a problem with the strain on our front-line workers and our administrative workers. We have strain in our hospitals and in our clinics. Now we're going to add more administrative strain onto them.

I've heard many doctors and nurses say that doctors should be practicing medicine and that nurses should be practicing medicine. They should not be filling out any more paperwork than is necessary. We should be asking them to do the least amount of paperwork possible, only the paperwork that is needed. I'm not sure that this bill... In fact, I'm positive that this bill won't help. It will make it worse.

Maybe government members have other ideas on how to lower that administrative strain. If you give with one hand and take away with the other, are you really moving forward? I say no, Madam Speaker. It worries me. We have a health system under strain.

I understand why bureaucratic layers are being put in here. Somebody thinks it's a good idea. I think I disagree. I don't think this is a good idea. However, I'm not in the room or part of the discussions. As my colleague said, there could be more in the bill to clarify the things we're asking about here.

ajoutées par ce projet de loi. Sont-elles nécessaires? Peut-être, peut-être pas. Nous en discuterons. Je veux signaler que ce sont des postes ajoutés. Ce ne sont pas des postes, remarquez, mais des effectifs. Nous ajoutons des gens aux effectifs dans ce projet de loi. En réalité — j'ai mes notes ici, et je viens d'en parler —, c'est plus près de 700 postes, peut-être 600 environ, qui seront effectivement éliminés par attrition.

Juste en même temps, le projet de loi introduit de nouvelles couches administratives, de nouveaux processus et une nouvelle structure de surveillance, ce qui rend toutes choses d'autant plus compliquées. Il nous reste une contradiction très claire : moins de personnes, mais plus d'exigences administratives. Ce n'est pas de l'efficacité. C'est un fardeau alourdi. Ce fardeau alourdi est imposé à des gens qui sont déjà surchargés. Je pense que les gens du Nouveau-Brunswick comprennent cela instinctivement. Nous ne pouvons pas avoir un double langage ici. Nous avons un problème avec la surcharge imposée à nos travailleurs de première ligne et à notre personnel administratif. Nous avons une surcharge dans nos hôpitaux et dans nos cliniques. Maintenant, nous allons leur imposer une surcharge administrative encore plus lourde.

J'ai entendu beaucoup de médecins et d'infirmières dire que les médecins devraient pratiquer la médecine et que les infirmières devraient pratiquer la médecine. Ils ne devraient pas remplir plus de paperasse que ce qui est nécessaire. Nous devrions leur demander de faire le moins de paperasse possible, seulement la paperasse qui est nécessaire. Je ne suis pas certain que ce projet de loi... En fait, je suis catégorique, ce projet de loi n'aidera pas. Il empirera les choses.

Les gens du gouvernement ont peut-être d'autres idées sur la manière de réduire le fardeau administratif. Si on donne d'une main et qu'on prend de l'autre, fait-on vraiment des progrès? Je dis non, Madame la présidente. Cela m'inquiète. Nous avons un système de santé surchargé.

Je comprends pourquoi des couches administratives sont ajoutées ici. Quelqu'un pense que c'est une bonne idée. Je pense que je ne suis pas d'accord. Je ne pense pas que ce soit une bonne idée. Toutefois, je ne suis pas dans la salle et je ne suis pas partie aux discussions. Comme mon collègue l'a dit, le projet de loi pourrait

I mean, we're here to debate, and sometimes we hear complaints about how long these debates go on. I have 40 minutes. Am I going to take my full 40 minutes? Well, I think I owe it to the people of New Brunswick to do the best job that I possibly can, Madam Speaker. It's for our democracy. It's important that I do my job because it's what I was elected to do. Here I am, on this side of the aisle, and my job is to oppose, to criticize, and to help when I can. I take this job seriously, Madam Speaker. I don't act with malice.

This legislation establishes a new provincial advisory committee on quality of care and patient safety. That's 61.2, Bill 40. This committee will be created by the minister, maintained by the minister, and supported administratively. It will feed directly into centralized decision-making. The question we should be asking is why. Why are we centralizing power?

Throughout this bill, we see a trend toward centralizing power and not being open and transparent. This government touts itself as being radically transparent, but this, in itself, doesn't prove anything about transparency except that it's part of a systematic attack on transparency. I see this from bill to bill. If you listen to me speak when I'm at this podium during these debates, you'll notice that I bring up transparency when I speak on all these bills. I'm not making it up. In some ways, there is a lack of transparency with every bill. Sometimes it's small, and sometimes it's big. It's mostly small. This isn't an attack on government members or on the staff. There's a saying that death by a thousand cuts is still death. Government members are making things less and less transparent every time they bring forward one of these bills.

This committee will be created by the minister, maintained by the minister, and supported administratively. It will feed directly into centralized decision-making. Those are not great bullet points for a transparent government.

Why do this? Are the existing bodies not doing this work today? I don't know that. There's nothing in the bill or the briefing we got that says whether they are or

contenir plus d'éléments pour clarifier les points qui font l'objet de nos questions.

Bon, nous sommes ici pour débattre, et nous entendons parfois des plaintes sur la longue durée de ces débats. J'ai 40 minutes. Est-ce que je vais prendre ces 40 minutes en entier? Bon, je pense que je dois aux gens du Nouveau-Brunswick de faire le meilleur travail dont je suis capable, Madame la présidente. C'est pour notre démocratie. Il est important que je fasse mon travail parce que c'est ce que j'ai été élu pour faire. Me voici donc, de ce côté-ci de l'allée, et mon travail est de m'opposer, de critiquer et d'aider quand je peux. Je prends ce travail au sérieux, Madame la présidente. Je n'agis pas avec malice.

Ce projet de loi établit un nouveau comité consultatif provincial sur la qualité des soins et la sécurité des patients. C'est 61.2, projet de loi 40. Ce comité sera créé par le ministre, maintenu par le ministre, et aura un soutien administratif. Il alimentera directement la prise de décisions centralisée. La question que nous devrions poser, c'est pourquoi. Pourquoi centralisons-nous le pouvoir?

Partout dans ce projet de loi, nous voyons une tendance à la centralisation du pouvoir et une absence d'ouverture et de transparence. Le gouvernement actuel se vante d'être radicalement transparent, mais cette mesure, en elle-même, ne prouve rien sur la transparence, sauf qu'elle fait partie d'un combat systématique contre la transparence. Je vois cela d'un projet de loi à l'autre. Si vous m'écoutez parler quand je suis à ce lutrin pendant les débats, vous remarquerez que je mentionne la transparence quand je parle de tous ces projets de loi. Je ne l'invente pas. De certaines façons, il y a un manque de transparence dans chaque projet de loi. Parfois c'est petit, parfois c'est gros. C'est surtout petit. Ce n'est pas une attaque contre les gens du gouvernement ou contre le personnel. Il y a un dicton selon lequel mourir à petit feu, c'est quand même mourir. Les gens du gouvernement rendent les choses de moins en moins transparentes chaque fois qu'ils présentent un de ces projets de loi.

Ce comité sera créé par le ministre, maintenu par le ministre, et aura un soutien administratif. Il alimentera directement la prise de décisions centralisée. Ce ne sont pas d'excellents slogans pour un gouvernement transparent.

Pourquoi agissons-nous ainsi? Les organismes existants ne font-ils pas ce travail aujourd'hui? Je ne sais pas. Il n'y a rien dans le projet de loi, ni dans la

not. There doesn't seem to be any data on this. Bringing in centralized bureaucracy is sometimes needed, but it's often burdensome, and we are burdening the people who can least afford to be burdened. This does not look like reform. It looks like layering new bureaucracy on top of existing systems. What gap is so significant that we need a whole new structure? All those things go together, and that makes me worry and wonder.

14:05

We already have health authorities, internal committees, and existing quality oversight mechanisms. Each hospital has people who take complaints from patients. I think they report to the committees. I don't know this for sure, Madam Speaker. If we had received this information in a briefing note, these questions wouldn't come up in debate, but this is the government's choice. So, here I am, using my time for democracy and speaking about what is in this bill. I could have easily been informed of these things. My questions were clear, and I asked them. I didn't get responses. That's okay. This is my format. This is where I am asking these questions, and I'm happy to do so. However, understand that I will take my time here. It's important that I do so. Our democracy depends on this, and it is under fire. People are losing their will to pay attention to what's going on. They are getting fed up with us not discussing these things in open forums. They worry that things are being hidden. I worry that things are being hidden.

Instead of strengthening the three things that I mentioned—health authorities, internal committees, and existing quality oversight mechanisms—are we just adding another layer? I wonder. I don't have enough information to know, but I wonder. I or one of my colleagues will be asking those questions in committee.

You've heard, as we've spoken here today, Madam Speaker, that everybody on this side of the House shares the same worries. We don't all write the same speeches. We all work independently. We get briefings from the government and do our own briefing work, and we come up with these questions. We do not collaborate as much as you might think. These questions, from the sounds of them, all come

séance d'information que nous avons eue, qui dit si les organismes le font ou non. Il ne semble y avoir aucune donnée là-dessus. La création d'une bureaucratie centralisée est parfois nécessaire, mais souvent accablante, et nous accablons les gens qui peuvent le moins supporter d'être accablés. Cela n'a pas l'air d'une réforme. Cela a l'air d'un nouvel étage de bureaucratie par-dessus les systèmes existants. Quelle est la lacune si importante que nous avons besoin de toute une nouvelle structure? Toutes ces choses vont ensemble, cela m'inquiète, et je me pose des questions.

Nous avons déjà des régies de la santé, des comités internes et des mécanismes existants de surveillance de la qualité. Chaque hôpital a des gens qui reçoivent les plaintes des patients. Je crois qu'ils font rapport aux comités. Je n'en suis pas certain, Madame la présidente. Si nous avions reçu ce renseignement dans une note d'information, ces questions ne seraient pas posées dans les débats, mais c'est le choix du gouvernement. Alors, me voici, qui prends mon temps pour la démocratie et qui parle du contenu de ce projet de loi. J'aurais pu être facilement informé de ces choses. Mes questions étaient claires, et je les ai posées. Je n'ai pas eu de réponses. C'est bien. C'est ma formule. C'est ici que je suis à poser ces questions, et je suis content de le faire. Toutefois, comprenez que je vais prendre le temps que j'ai ici. Il est important que je le fasse. Notre démocratie en dépend, et elle est en danger. Les gens perdent leur volonté de porter attention à ce qui se passe. Ils en ont assez de ce que nous ne discutons pas ces choses sur la place publique. Ils s'inquiètent de ce que des choses sont cachées. Je m'inquiète de ce que des choses sont cachées.

Au lieu de renforcer les trois choses que j'ai mentionnées — les régies de la santé, les comités internes et les mécanismes existants de surveillance de la qualité —, ajoutons-nous simplement un autre étage? Je me le demande. Je n'ai pas assez d'information pour savoir, mais je me demande. Je poserai ces questions en comité, ou un de mes collègues les posera.

Vous avez compris, comme nous en avons parlé ici aujourd'hui, Madame la présidente, que tout le monde de ce côté-ci de la Chambre a les mêmes inquiétudes. Nous n'écrivons pas tous les mêmes discours. Nous travaillons tous de façon indépendante. Nous avons les séances d'information du gouvernement et nous faisons notre propre travail d'information, et nous soulevons ces questions. Nous ne collaborons pas

from us as individuals as we work through the information we have. These points all stand out to all of us. That should tell the government something, that all of us on this side are worried about these points. They keep recurring, over and over, in each moment of debate that we work through here.

There is the reporting burden and the front-line impact. Now, I've touched on this, and my colleagues have talked about it. I don't remember anybody on the government side speaking about this. I don't know that anybody on the government side spoke about this. I don't remember them discussing this. The bill goes further. It expands reporting requirements across the system. Health care workers will now be expected to file more incident reports, participate in formal reviews, contribute to structured reporting processes, produce annual quality improvement plans, submit reports to the minister, and update those reports when directed. That's 61.2, the Bill 40 brief.

Those aren't bad things, and they sound like good things. However, there will be an unintended consequence. That unintended consequence is the burden. We are putting more burden on our front-line workers, and everybody in this House, even those in the gallery, knows that front-line workers are overburdened. They are stressed. Is it getting better? I hope so, and I think so, but I don't know so. I don't work as one. I'm not a front-line worker. I have them in my extended family, and whenever I talk to them, even when they say it's getting better, which I hope it is, they say the burden and stress are still high. I ask: How do reporting and paperwork contribute to this? Well, the answer is complicated because the work is complicated. However, they all say the same thing: There are too many layers.

14:10

It's one thing to report what happened. It's another to report it three or four times and to answer to three or four different committees. The layering is the problem. I'm worried this is layering. File more incident reports. It's not file incident reports—it's file more incident reports. Participate in formal reviews. Well, that

autant que vous pourriez penser. Ces questions, avec l'impression qu'elles donnent, viennent toutes de nous personnellement quand nous débrouillons l'information que nous avons. Tous ces points sont notables pour nous tous. Cela devrait dire quelque chose au gouvernement, que nous tous de ce côté-ci nous inquiétons de ces points. Ils reviennent constamment, encore et encore, à chaque moment du débat que nous entretenons ici.

Il y a le fardeau de déclaration et ses répercussions en première ligne. Bon, j'en ai parlé, et mes collègues en ont parlé. Je ne me souviens de personne du côté du gouvernement qui en ait parlé. Je ne pense pas que quiconque du côté du gouvernement en ait parlé. Je ne me souviens pas que ces gens l'aient discuté. Le projet de loi va plus loin. Il augmente les exigences de déclaration dans tout le système. Maintenant, les travailleurs des soins de santé seront tenus de présenter plus de rapports d'incidents, de participer à des examens officiels, de contribuer à des processus structurés de déclaration, de présenter des plans annuels d'amélioration de la qualité, de soumettre des rapports au ministre et de mettre à jour ces rapports sur demande. C'est 61.2, le mémoire du projet de loi 40.

Ce ne sont pas de mauvaises choses, et elles ont l'air bonnes. Toutefois, il y aura une conséquence indésirable. Cette conséquence indésirable, c'est le fardeau. Nous imposons un fardeau plus lourd à nos travailleurs de première ligne, et tout le monde à la Chambre, même dans la tribune, sait que les travailleurs de première ligne sont surchargés. Ils sont stressés. Est-ce que cela s'améliore? Je l'espère, et je le pense, mais je ne sais pas. Je ne fais pas ce travail. Je ne suis pas un travailleur de première ligne. J'en ai dans ma famille élargie, et chaque fois que je leur parle, même quand ils disent que cela s'améliore, ce que j'espère, ils disent que le fardeau et le stress sont encore pesants. Je me le demande : combien les rapports et la paperasse y contribuent-ils? Bon, la réponse est compliquée parce que le travail est compliqué. Toutefois, tout le monde dit la même chose : il y a trop de niveaux.

Faire rapport de ce qui est arrivé, c'est une chose. C'en est une autre de faire rapport trois ou quatre fois et de rendre compte à trois ou quatre comités différents. Le problème, c'est le nombre d'étages. Je m'inquiète de ce que c'est un autre étage. Déposer plus de rapports d'incidents. Ce n'est pas déposer des rapports d'incidents : c'est déposer plus de rapports

already happens, so now it's going to happen at another level as well. There will be more reviews.

It will contribute to structured reporting processes. Well, health care workers do that now. Now there will be more. I thought the idea here was to have our front-line workers do more of what they're trained to do, which is treating the people of New Brunswick. This doesn't look like that. Organizations will have more... Now, maybe the organization should do more, instead of front-line workers. However, of course, the organization can't do more without input from front-line workers. We have another layer moving forward.

The minister has the authority to determine the format, timelines, and standards for compliance. I've already heard it said today that this should be in the bill. This is the people's House. This is where people get to hear what's going on. The minister and Cabinet are protected from us knowing what goes on in there, and rightfully so. I'm not judging that at all. I'm just saying that only a small amount of information should be processed in that room. Most of it should be done in this room. This is the people's House. This is where we talk out loud about things. This is where people get to hear it.

There's a place for Cabinet and the Premier. They get to make the decisions. They won the election. They're trying. I don't say that they're not trying, Madam Speaker. They're doing their thing. However, when you hide stuff away, you become less transparent. For a radically transparent government that touts itself as radically transparent daily, this is not radical transparency. Radical transparency would mean we would know all this information and wouldn't have to pick away at it in a debate. Maybe I would be unhappy that I didn't get to talk about these things, but I would accept that for the good of New Brunswickers, for an understanding of what's going on, and for a way to collaborate to maybe make things better.

That's what we're all here for. We're all here to make New Brunswick a better place to live. We sometimes disagree on the process, but I look across the way and down our aisle and know that everybody here is here

d'incidents. Participer à des examens officiels. Bon, cela se fait déjà, et maintenant cela va se faire à un autre niveau également. Il y aura plus d'examens.

Cela contribuera à des processus de déclaration structurés. Bon, les travailleurs des soins de santé le font maintenant. Là, ils le feront encore plus. Je pensais que l'idée ici était que nos travailleurs de première ligne fassent plus de ce qu'ils ont la formation pour faire : traiter les gens du Nouveau-Brunswick. Ce n'est pas l'impression que cela donne. Les organisations auront plus... Bon, peut-être que l'organisation devrait faire davantage, plutôt que les travailleurs de première ligne. Toutefois, bien sûr, l'organisation ne peut pas en faire plus sans les observations des travailleurs de première ligne. Nous avons un niveau de plus pour l'avenir.

Le ministre a le pouvoir de déterminer le format, les échéances et les normes de conformité. J'ai déjà entendu dire aujourd'hui que cela devrait être dans le projet de loi. C'est la Chambre du peuple. C'est ici que les gens peuvent entendre ce qui se passe. Le ministre et le Cabinet sont protégés pour que nous ne sachions pas ce qui s'y passe, et avec raison. Je ne juge pas cela du tout. Je dis seulement que c'est seulement une petite quantité d'information qui devrait être traitée dans cette salle. La plus grande partie devrait l'être ici à la Chambre. C'est la Chambre du peuple. C'est ici que nous parlons bien haut des affaires. C'est ici que les gens peuvent les entendre.

Il y a un endroit pour le Cabinet et la première ministre. Ils peuvent prendre les décisions. Ils ont gagné les élections. Ils font des efforts. Je ne dis pas qu'ils ne font pas des efforts, Madame la présidente. Ils font leurs affaires. Toutefois, quand on cache des choses, on est moins transparent. Pour un gouvernement radicalement transparent qui se vante chaque jour d'être radicalement transparent, ce n'est pas de la transparence radicale. Si c'était de la transparence radicale, nous saurions toute cette information et nous ne serions pas obligés de l'éplucher dans un débat. Je serais peut-être mécontent si je n'en venais pas à parler de ces choses, mais je l'accepterais pour le bien des gens du Nouveau-Brunswick, pour le fait de comprendre ce qui se passe et pour une façon de collaborer à améliorer peut-être les choses.

C'est pour cela que nous sommes tous ici. Nous sommes tous ici pour faire du Nouveau-Brunswick un meilleur endroit où vivre. Nous sommes parfois en désaccord sur le processus, mais je regarde de l'autre

for the right reasons. We're here because we care. We care about our democracy, obviously. We're involved in this job. We care about New Brunswickers. We're here. We seek this out. This is not a job that pays handsomely, although it pays well. It is a job where you work and help the people of your constituency. It's a job where the 49 of us work every day to help solve problems that the 850 000 New Brunswickers... It's 830 000. I guess it's dropping a little now.

They all have worries. They are terribly worried about health care in the hospital, although I think we have great hospital care. Primary care and emergency care sometimes get backed up. There are reasons for that. The previous government was working on that. This government is working on that. Everybody should be working on that. It's a way to solve the problem. We have to fix long-term care. We have to fix our emergency rooms. We have to fix primary care. The last government worked on it. This government is working on it. The next government will work on it, and the government after that will work on it. We all have to work together on these things. I worry that this is an added burden. Although it's not a large step backward for some kind of step forward, it is a step backward.

Later, I'll go over how other jurisdictions handle this. Some of them do it quite differently from what we're doing.

I'm having a bit of an asthma attack, Madam Speaker, so you'll have to bear with me while I take a moment every now and then.

14:15

Let's think about what the minister's authority means in practice. It means time, time that is already stretched and that no one has. Every hour spent filling out reports is an hour not spent caring for patients. We all get that. It becomes a balance. Is this important enough to take time away from patient care? Then you have to ask whether it is important. Is it already being done? Is it a duplication? Would it be easier to fix in a different way? It is quite possible. I don't know the

côté et le long de notre allée, et je sais que tout le monde est ici pour les bonnes raisons. Nous sommes ici parce que nous prenons les choses à cœur. Nous nous soucions de notre démocratie, évidemment. Nous nous engageons dans ce travail. Nous nous soucions des gens du Nouveau-Brunswick. Nous sommes ici. Nous voulons être ici. Ce n'est pas un travail grassement payé, bien qu'il soit bien payé. C'est un endroit où on travaille pour aider les gens de sa circonscription. C'est un endroit où nous travaillons chaque jour, tous les 49, pour aider à résoudre les problèmes des 850 000 habitants du Nouveau-Brunswick... C'est 830 000. Je pense que cela diminue un peu maintenant.

Ils ont tous des inquiétudes. Ils sont terriblement inquiets des soins de santé à l'hôpital, même si je pense que nous avons des soins excellents à l'hôpital. Les soins primaires et les soins d'urgence prennent parfois du retard. Il y a des raisons à cela. Le gouvernement précédent y travaillait. Le gouvernement actuel y travaille. Tout le monde devrait y travailler. C'est une façon de résoudre le problème. Nous devons remédier aux soins de longue durée. Nous devons remédier à nos salles d'urgence. Nous devons remédier aux soins primaires. Le dernier gouvernement y travaillait. Le gouvernement actuel y travaille. Le prochain gouvernement y travaillera, et le gouvernement qui suivra y travaillera. Nous devons tous travailler ensemble à ces choses. Je m'inquiète de ce que c'est un fardeau additionnel. Bien que ce ne soit pas un grand recul pour un progrès quelconque, c'est un recul.

Plus tard, j'examinerai comment d'autres provinces traitent la question. Certaines s'y prennent d'une façon bien différente de ce que nous faisons.

Je suis en train d'avoir un petit accès d'asthme, Madame la présidente ; alors, vous devrez m'endurer pendant que je prends un moment de temps en temps.

Pensons à ce qui s'ensuit du pouvoir du ministre en pratique. Il prendra du temps, du temps qui est déjà surchargé et que personne n'a. Chaque heure passée à remplir des rapports est une heure qui n'est pas passée à prendre soin des patients. Nous le comprenons tous. Alors, il faut évaluer. Cela est-il assez important pour diminuer le temps consacré au soin des patients? Alors, il faut se demander si c'est important. Cela se fait-il déjà? Cela fait-il double emploi? Serait-il possible de corriger les choses différemment? C'est

answer to that because I have none of the data. I would love to see the data. I would love to be proven wrong.

I know everybody in health care is working at top speed trying to look after the people of New Brunswick. My job here is to make sure that we don't move backward and that we don't put more burden on those folks. I am here doing that, Madam Speaker.

There is workforce pressure. That brings us to the workforce. I have talked about this already a little bit, but I will cover it again. The government is reducing positions—1 400, it says—to save money. The government has terrible deficit spending, and this is one of the ways government members plan to reduce it. I've talked about this already. It's not really 1 400 positions but more like 700 or even 650. A lot of those positions are unfilled. They are positions, not a head count.

There is a problem with that, of course. If you say you are going to save money by scratching out positions, and those positions are not filled, all you are doing is taking out of a system money that wasn't being given to anybody. It looks as though you are saving money, but you are not. You are simply taking out money that's been sitting on the books for positions. It's not real math. It's kind of a shadow game.

At the same time, those remaining systems are being asked to take on more documentation, more compliance, and more administrative responsibilities. We cannot ignore the pressure this creates, Madam Speaker. Health care workers are already dealing with burnout, staffing shortages, and recruitment challenges. Instead of relieving pressure, this bill risks increasing it. You cannot remove capacity and increase the workload at the same time. The math simply does not work.

(Mr. Arseneault took the chair as Deputy Speaker.)

Welcome, Mr. Deputy Speaker.

There is the centralization of authority. I am not a fan, and I don't know who is. I don't understand why we think that centralizing authority is a good idea. Every opposition in the history of oppositions has been

bien possible. Je ne connais pas la réponse parce que je n'ai aucune des données. J'aimerais bien voir les données. J'aimerais bien avoir la preuve que j'ai tort.

Je sais que tout le monde dans les soins de santé travaille à pleine vitesse pour essayer de s'occuper des gens du Nouveau-Brunswick. Mon travail ici consiste à m'assurer que nous ne régressons pas et que n'imposons pas aux gens un fardeau plus lourd. C'est cela que je fais ici, Madame la présidente.

Les effectifs sont sous pression. Cela m'amène aux effectifs. J'ai déjà parlé de cela un petit peu, mais je vais revenir là-dessus. Le gouvernement réduit le nombre de postes — de 1 400, dit-il — pour faire des économies. Le gouvernement entretient un déficit actif terrible, et c'est une des manières dont les gens du gouvernement projettent de le réduire. J'ai déjà parlé de cela. Ce n'est pas vraiment 1 400 postes, mais c'est plus proche de 700 ou même de 650. Beaucoup de ces postes sont vacants. Ce sont des postes, pas un nombre de personnes.

Évidemment, il y a là un problème. Si on dit qu'on fera des économies en éliminant des postes et si ces postes ne sont pas pourvus, tout ce qu'on fait, c'est sortir d'un système de l'argent qui n'allait être donné à personne. Cela donne l'impression qu'on fait des économies, mais on n'en fait pas. On sort simplement de l'argent qui n'était pas utilisé pour des postes. Ce ne sont pas de vrais calculs. C'est une sorte de jeu de fantômes.

En même temps, il est demandé aux systèmes qui restent de se charger de plus de documentation, de plus d'exigences de conformité, de plus de responsabilités administratives. Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur la pression que cela cause, Madame la présidente. Les travailleurs des soins de santé sont déjà aux prises avec l'épuisement, les pénuries de personnel et les problèmes de recrutement. Au lieu d'alléger la pression, le projet de loi risque de l'augmenter. On ne peut pas enlever de la capacité et augmenter la charge de travail en même temps. Cela ne peut vraiment pas marcher.

(M. Arseneault prend le fauteuil à titre de vice-président.)

Bienvenue, Monsieur le vice-président.

Il y a la centralisation du pouvoir. Je n'en suis pas partisan, et je ne sais pas qui l'est. Je ne comprends pas pourquoi nous pensons que la centralisation du pouvoir est une bonne idée. Chaque opposition, dans

against this. Centralizing authority erases transparency. This bill does that. It centralizes authority and erases transparency.

Under this bill, the minister is given authority to direct quality improvement activities, set standards and policies, require compliance, and withhold funding to organizations if they do not comply. Do I agree with this or not? I don't have enough data about this to decide whether it is something I should agree or disagree with. However, I do know there are rules in place now—legislative rules and laws—that say that the minister only has certain powers over the regional health authorities. I don't know whether this is an attempt to circumvent those rules or whether this is nothing because the rules that set what the regional health authorities can do are already in place. I am confused by this, frankly.

I like the idea of directing quality improvement activities. I do. I think it's a great idea. It's in the Health Department, and it doesn't take up front-line workers' time, or not too much of it. I could be wrong there, though, Mr. Deputy Speaker. I don't have a briefing note about these things.

The minister can set standards and policies. Standards and policies for whom? Are we going to try to set standards and policies for the regional health authorities? What are they? How would they come about? I'm not sure.

14:20

The minister can require compliance. Compliance to what? How much authority does the Health Department have? My understanding is that the Health Department has the money. The regional health authorities come up with their asks, Cabinet comes up with how much it is going to give the Health Department, and the Health Department decides on where that money, which the regional health authorities have asked for, is going to go. There are others asking for help from the Department of Health. Then, the regional health authorities get their funding, and they do their thing. They are in charge of our health care, and rightfully so. That is where the doctors are. Those are the folks making the decisions.

l'historique des oppositions, a été contre. La centralisation du pouvoir abolit la transparence. C'est ce que fait le projet de loi. Il centralise le pouvoir et abolit la transparence.

Aux termes de ce projet de loi, le ministre reçoit le pouvoir de prescrire des activités d'amélioration de la qualité, d'établir des normes et des politiques, d'exiger la conformité et de retenir le financement des organisations si elles manquent aux règles. Suis-je d'accord ou pas? Je n'ai pas assez de données là-dessus pour décider si je devrais être d'accord ou en désaccord avec cela. Toutefois, je sais qu'il y a des règles en vigueur maintenant — des règles législatives et des lois — qui disent que le ministre a seulement certains pouvoirs sur les régions régionales de la santé. Je ne sais pas si c'est une tentative de contourner ces règles ou si ce n'est rien parce que les règles qui définissent ce que les régions régionales de la santé peuvent faire sont déjà en vigueur. Franchement, j'ai du mal à comprendre.

J'aime l'idée de prescrire des activités d'amélioration de la qualité. Oh, oui. Je pense que c'est une excellente idée. C'est au ministère de la Santé, et les travailleurs de première ligne n'ont pas à y mettre du temps, ou du moins pas trop. Je pourrais me tromper ici, cependant, Monsieur le vice-président. Je n'ai pas de note d'information sur ces choses.

Le ministre peut établir des normes et des politiques. Des normes et des politiques pour qui? Allons-nous essayer d'établir des normes et des politiques pour les régions régionales de la santé? Que sont-elles? Comment seraient-elles établies? Je ne sais pas.

Le ministre peut exiger la conformité. Conformité à quoi? Combien de pouvoir le ministère de la Santé a-t-il? À ce que je comprends, le ministère de la Santé a l'argent. Les régions régionales de la santé présentent leurs demandes, le Cabinet déclare quel montant il va donner au ministère de la Santé, et le ministère de la Santé décide où ira cet argent, que les régions régionales de la santé ont demandé. Il y en a d'autres qui demandent de l'aide au ministère de la Santé. Ensuite, les régions régionales de la santé reçoivent leur financement, et elles font leurs affaires. Elles sont responsables de nos soins de santé, et avec raison. C'est là que sont les médecins. Ce sont eux, les gens qui prennent les décisions.

In this particular case, we have a doctor as minister, but he is not necessarily a doctor in a regional health authority. He is the Minister of Health, and he runs the Health Department. We may not have a doctor in that position the next time around, and we don't need to change rules because we happen to have a doctor this time. That would be unwise.

This shifts the system toward a top-down model. I am not a big fan of top-down models. I think front-line workers make the best decisions. I think what we are doing now is probably a better idea. We might get better ideas by doing a jurisdictional scan to see what other places are doing. Instead of empowering local providers and professionals, we are drawing decisions upward. We need to ask whether this centralization improves care. Is it better? Does centralizing improve things? Does it work better? I don't think it does for this type of work. It does from time to time and in some things, but I am worried that it doesn't for this.

The downside is that we put more stress on our front-line workers and they lose morale. They are not the captains of their own ships, and nobody likes that at work. Everybody wants a say at work. People want to be heard, especially when they are in a stressful job. I am worried that this means workers won't be heard. We need to ask whether this makes the system less responsive to local realities. It is an important question.

We talk about having small hospitals. There have been arguments over the years about trying to close them or keep them open. The people who live in those communities want their hospital in their community. They want to be able to have input on what goes on in their hospital. They work hard to make their hospitals work. The smaller the community, the more volunteers. It's part of what makes New Brunswick what it is. Government after government after government have tried to change that, and they've all had their knuckles rapped for it. I worry about that. Local realities are important.

Health care works best when decisions are made by those closest to the patients. Health care decisions are

Dans le cas présent, nous avons un médecin comme ministre, mais il n'est pas nécessairement un médecin dans une régie régionale de la santé. Il est le ministre de la Santé, et il dirige le ministère de la Santé. Nous n'aurons peut-être pas un médecin à ce poste la prochaine fois, et nous n'avons pas besoin de changer les règles parce qu'il se trouve que nous avons un médecin cette fois-ci. Ce ne serait pas judicieux.

C'est une évolution du système vers un modèle descendant. Je ne suis pas un chaud partisan des modèles descendants. Je pense que les travailleurs de première ligne prennent les meilleures décisions. Je pense que ce que nous faisons actuellement est probablement une meilleure idée. Nous pourrions avoir de meilleures idées en faisant un survol des provinces pour voir ce qui se fait ailleurs. Au lieu de donner du pouvoir aux fournisseurs et aux professionnels locaux, nous déplaçons les décisions vers le haut. Nous devons nous demander si cette centralisation améliore les soins. Est-ce que c'est mieux? La centralisation améliore-t-elle les choses? Fonctionne-t-elle mieux? Je ne pense pas que ce soit mieux pour ce genre de travail. C'est mieux de temps à autre et pour certaines choses, mais je crains que ce ne soit pas mieux dans ce cas.

L'inconvénient, c'est que nous alourdissons la charge de nos travailleurs de première ligne et qu'ils se découragent. Ils ne sont pas les capitaines de leurs navires, et personne n'aime cela au travail. Tout le monde veut avoir son mot à dire au travail. Les gens veulent être entendus, surtout quand ils font un travail stressant. Je crains que cela ne veuille dire que les travailleurs ne seront pas entendus. Nous devons nous demander si cela rend le système moins sensible aux réalités locales. C'est une question importante.

Nous parlons d'avoir de petits hôpitaux. Il y a eu des débats au fil des années à savoir si on essaie de les fermer ou de les garder ouverts. Les gens qui vivent dans ces collectivités veulent leur hôpital dans leur collectivité. Ils veulent être capables de dire leur opinion sur ce qui se passe dans leur hôpital. Ils travaillent fort pour faire fonctionner leurs hôpitaux. Plus la collectivité est petite, plus il y a de bénévoles. C'est un élément de ce qui fait du Nouveau-Brunswick ce qu'il est. Les gouvernements, l'un après l'autre, ont essayé de changer cela, et ils se sont tous fait taper sur les doigts. Cela m'inquiète. Les réalités locales sont importantes.

Les soins de santé fonctionnent au mieux quand les décisions sont prises par ceux qui sont les plus proches

informed by those closest to the patient. That's where health care is. That's the best health care we can have. We all know that. You have to balance things being centralized versus localized.

I know this government is working on this. I know the department and the minister are working at it, but I worry that this isn't that. Sometimes, when you are looking at a dataset, you can be overwhelmed by the dataset. It can fill your vision. All you have to do is take a step back and remember that local physicians understand their local patients better than you can in an office on King Street in Fredericton. It's just normal. Both need to happen together, but we can't lose sight of one while we look at the other.

Let's move on to the next piece of this, which is a question of duplication and value. Even this supporting brief, which is a brief that I did for myself... This is what I put down for myself: This is an overly bureaucratic solution with little practical value. Is that fair? Maybe it is not fair. Maybe it is. It is something I looked at that should give us all pause.

14:25

I have heard this theme through my colleague's debate. What we are seeing is not a replacement of existing structures or a simplification of existing structures but a duplication of existing structures. We are layering a committee over committees. Maybe it's even over another committee. I'm not sure exactly how the committee structure works at the RHAs. There could be an RHA committee or a hospital committee. I know that there's a patient advocate, and he's part of a committee. I don't have a good understanding of where the committees are already, and here we are, adding another committee over them. Is it a good idea? Maybe. Will there be unintended consequences? Most likely. Are there consequences that we can foresee? Absolutely. There will be additional pressure on our front-line workers, some of the people who can least afford more pressure.

Now we have committees over committees, reports on reports, and processes on processes. This is not

des patients. Les décisions concernant les soins de santé sont éclairées par ceux qui sont les plus proches des patients. C'est là que sont les soins de santé. Ce sont les meilleurs soins de santé que nous pouvons avoir. Nous le savons tous. Il faut soupeser ce qui doit être centralisé et ce qui doit être local.

Je sais que le gouvernement y travaille. Je sais que le ministère et le ministre y travaillent, mais je crains que ce ne soit pas la bonne chose. Parfois, quand on examine un ensemble de données, on peut être dépassé par l'ensemble de données. Il peut remplir le champ de vision. Tout ce qu'il faut faire, c'est reculer d'un pas et se souvenir que les médecins locaux comprennent mieux leurs patients locaux qu'on ne peut le faire dans un bureau sur la rue King à Fredericton. Ce n'est que normal. Les deux doivent se faire ensemble, mais nous ne pouvons pas perdre l'un de vue quand on regarde l'autre.

Passons à l'aspect suivant, qui est la question du double emploi et de la valeur. Même ce mémoire à l'appui, un mémoire que j'ai écrit pour moi-même... Voici ce que j'ai écrit pour moi-même : C'est une solution exagérément bureaucratique qui a une faible valeur pratique. Est-ce que c'est juste? Peut-être que ce n'est pas juste. Peut-être que oui. C'est une pensée que j'ai eue qui devrait tous nous faire prendre un temps d'arrêt.

J'ai entendu ce thème tout au long du débat de mon collègue. Ce que nous voyons n'est pas un remplacement des structures existantes ni une simplification des structures existantes, mais une répétition des structures existantes. Nous établissons un comité par-dessus des comités. C'est peut-être même par-dessus un autre comité. Je ne sais pas exactement comment la structure des comités fonctionne aux RRS. Il pourrait y avoir un comité de RRS ou un comité d'hôpital. Je sais qu'il y a un défenseur des malades et qu'il fait partie d'un comité. Je ne comprends pas bien où les comités sont déjà, et nous voici qui ajoutons un autre comité par-dessus eux. Est-ce une bonne idée? Peut-être. Y aura-t-il des conséquences indésirables? Très probablement. Y a-t-il des conséquences que nous pouvons prévoir? Certainement. Il y aura des pressions additionnelles sur les travailleurs de première ligne, qui sont parmi les moins capables de subir plus de pressions.

Maintenant, nous avons des comités par-dessus des comités, des rapports par-dessus des rapports et des

transformative. This is accumulation. At some point, the straw will break the camel's back. We can't afford to put more pressure on our front-line workers. Seasonal things will put more pressure on them. Unintended happenings around the world will put more pressure on our front-line workers. We have to be terribly careful in this House. The government members have to be terribly careful in the Cabinet room and in the boardrooms that their decisions are carefully weighed against this.

This is why we're here. We will keep talking about it and keep hammering it home. This is what the opposition does and what many members on the other side did before. This is part of our democracy. It is the foundation of our democracy. It's important. We shouldn't belittle it at any time.

There is a lack of clear outcomes. At the end of the day, we have to focus on results. What will be the results from this bill? Will this bill reduce wait times, improve access to care, address staffing shortages, or improve patient outcomes in a measurable way? Well, the answer to the first one is no. The second one is probably no. It is unlikely that this bill will help address staff shortages at all. It is liable to make it worse because it will add to their burden and create more stress. It will mean more time away from the job. Will the bill improve patient outcomes in a measurable way? Maybe it will for some outcomes. Would it actually improve them, or would this be better done a different way?

There are other ways to do this, and the jurisdictional scan shows that. I'm sure this government and the department did a jurisdictional scan and saw how all the other provinces do this. Sometimes... I have my father's voice again, Mr. Deputy Speaker. Stop trying to reinvent the wheel. Look around and see how the wheel is working in another place.

(Interjections.)

Mr. Weir: I hear: We did. We don't know that, because you didn't put any of it in the bill, so here I am talking about it. I appreciate what you're saying, but I don't know that. I have a jurisdictional scan right

processus par-dessus des processus. Ce n'est pas une transformation. C'est une accumulation. À un moment donné, ce sera la goutte qui fait déborder le vase. Nous ne pouvons pas nous permettre de mettre plus de pression sur nos travailleurs de première ligne. Des événements saisonniers mettront plus de pressions sur eux. Des événements inattendus dans le vaste monde mettront plus de pressions sur nos travailleurs de première ligne. Nous devons être terriblement prudents à la Chambre. Les gens du gouvernement doivent être terriblement prudents dans la salle du Cabinet et dans les salles de conseil ; leurs décisions doivent soupeser cela avec soin.

C'est pour cela que nous sommes ici. Nous continuerons d'en parler et d'insister là-dessus. C'est ce que fait l'opposition et ce que bien des parlementaires de l'autre côté faisaient avant. Cela fait partie de notre démocratie. C'est le fondement de notre démocratie. C'est important. Nous ne devrions dénigrer cela à aucun moment.

Il n'y a pas de résultats clairs. Au bout du compte, nous devons faire attention aux résultats. Quels seront les résultats de ce projet de loi? Réduira-t-il les délais d'attente, améliorera-t-il l'accès aux soins, comblera-t-il les pénuries de personnels, ou améliorera-t-il les résultats pour les patients de façon mesurable? Bon, la réponse à la première question est non. À la deuxième, c'est probablement non. Il est improbable que le projet de loi aide le moins à combler les pénuries de personnel. Il est susceptible d'empirer les choses parce qu'il alourdira le fardeau des gens et créera plus de stress. Il fera passer plus de temps à ne pas faire le travail. Le projet de loi améliorera-t-il les résultats pour les patients de façon mesurable? Peut-être, pour certains résultats. Les améliorerait-il réellement, ou serait-il préférable de s'y prendre autrement?

Il y a d'autres façons de procéder, et le survol des provinces le montre. Je suis sûr que le gouvernement actuel et le ministère ont fait un survol des provinces et ont vu comment toutes les autres provinces s'y prennent. Parfois... J'entends de nouveau la voix de mon père, Monsieur le vice-président. Cessez d'essayer de réinventer la roue. Regardez autour et voyez comment la roue fonctionne à un autre endroit.

(Exclamations.)

M. Weir : J'entends dire : Nous l'avons fait. Nous ne le savons pas, parce que vous n'en avez rien mis dans le projet de loi ; alors, me voici qui en parle. J'apprécie ce que vous dites, mais je ne le sais pas. J'ai un survol

here. Other provinces are doing something quite different from this. They've been doing it for a little while, so they have data. Frankly, what they're doing doesn't really look like what we're doing.

I appreciate that we did a jurisdictional scan. I wasn't in the room, so I don't understand where the debate went. I trust the minister and his department, and I trust my colleagues across the way. However, they will still sometimes look at one thing so hard that they focus in and don't see the periphery.

That's our job over here. We look at the periphery to see where you went wrong. I'm sure it seems unfair sometimes because all I seem to be doing over here is hacking at it, but that's my job. When you're dealing with people who work for you, sometimes they tell you what you want to hear. I'm not here to tell you what you want to hear. I'm here to tell you things that maybe somebody else didn't tell you.

Now, I might be really off base because I'm missing some of the data. That's okay. It is my job to speak on these things. I will get you listening and get you thinking. That's a good thing. All I'm trying to do is make you rethink things. You may say that I'm a blankety blank. That's okay. I accept that. I am jumping on you purposefully because it's my job. While you are saying that about me, maybe somebody in the crowd says: Yeah, what about this one thing?

14:30

If I can fix one thing, one little nugget of gold... If I can change something that makes it better for New Brunswickers, I'm quite happy to take it. Jump all over me. If I can help one New Brunswicker by speaking here today, I give you leave to jump all over me and make fun of me all you want. I'm happy to take it if I can just help that one New Brunswicker. Nuggets of gold.

I am running out of time again. I haven't gotten to half of it.

des provinces ici même. D'autres provinces font quelque chose de bien différent de ceci. Elles le font depuis un bout de temps ; alors, elles ont des données. Franchement, ce qu'elles font ne ressemble pas vraiment à ce que nous faisons.

Je suis content que nous ayons fait un survol des provinces. Je n'étais pas dans la salle, et je ne comprends pas dans quel sens le débat est allé. Je fais confiance au ministre et à son ministère, et je fais confiance à mes collègues d'en face. Toutefois, ils vont parfois regarder une chose si fixement qu'ils s'y concentrent et ne voient pas les alentours.

C'est notre travail ici. Nous regardons les alentours pour voir en quoi vous avez fait erreur. Je suis sûr que cela semble parfois injuste parce que tout ce que je semble faire ici est de censurer, mais c'est mon travail. Quand vous faites affaire avec des gens qui travaillent pour vous, ils vous disent parfois ce que vous voulez entendre. Je ne suis pas ici pour vous dire ce que vous voulez entendre. Je suis ici pour vous dire des choses que quelqu'un d'autre ne vous a peut-être pas dit.

Bon, je pourrais être tout à fait hors de propos parce qu'il me manque des données. C'est bien. C'est mon travail de parler de ces choses. Je vais vous faire écouter et vous faire penser. C'est une bonne chose. Tout ce que j'essaie de faire, c'est de vous faire repenser aux affaires. Vous pouvez dire que je suis un casse-pied. C'est bien. Je l'accepte. Je vous saute dessus par exprès parce que c'est mon travail. Pendant que vous dites cela à mon sujet, il y a peut-être dans la foule quelqu'un qui dit : Oui, mais cette chose-là qu'il dit?

Si je peux corriger une chose, une petite pépite d'or... Si je peux changer quelque chose qui améliore les choses pour les gens du Nouveau-Brunswick, je serai bien content d'encaisser. Sautez-moi tous dessus. Si je peux aider une personne du Nouveau-Brunswick en parlant ici aujourd'hui, je vous permets de me sauter tous dessus et de vous moquer de moi tant que vous voulez. Je suis content de l'encaisser si je peux juste aider une personne du Nouveau-Brunswick. Des pépites d'or.

Je vais encore manquer de temps. Je n'en ai pas dit la moitié.

(Interjections.)

Mr. Weir: Thank you. I appreciate it.

What is clear is that the bill heavily focuses on process, documentation, and compliance. It measures activity, but it does not guarantee improvement. That worries me. It worries me for sure.

There are privacy concerns—oversight and privacy. There are also concerns around the balance of authority. This legislation is allowed to prevail over privacy laws when there is conflict. This raises legitimate questions. Why is that necessary? Somebody thought it was necessary, but you are making yourself less transparent. You are a radically transparent government. Somebody has talked somebody into thinking it is a good idea to hide discussions from the reach of the *Right to Information and Protection of Privacy Act* (RTIPPA). I say to you: The only place that needs that is the Cabinet room. Nowhere else deserves that protection. This is about being transparent to the people of New Brunswick, and it's important that we be transparent to them.

I don't know about the safeguards that are in place. I don't know how the public trust could be maintained. Again, there is more and more power being concentrated. This deserves scrutiny, Mr. Deputy Speaker.

I have a minute left. In closing, let me be very clear that my colleagues and I support patient safety. We support accountability. We support learning from incidents. However, we cannot support a direction that reduces staff members while increasing the administrative burden, promises less bureaucracy but delivers more, and centralizes control instead of strengthening the front line. This bill gives us fewer people, more paperwork, more committees, and centralized control. To me, that is not health care reform.

In my final seconds, I will reiterate, for those in the back who are not listening, that this is not an attack on staff members in any way. This is an attack on us not doing our job in this House. This is what we do. This

(Exclamations.)

M. Weir : Merci. Je l'apprécie.

Ce qui est clair, c'est que le projet de loi s'intéresse beaucoup au processus, à la tenue de dossiers et à la conformité. Il mesure l'activité, mais cela ne garantit pas une amélioration. Cela m'inquiète. Cela m'inquiète assurément.

Il y a les problèmes de protection de la vie privée : surveillance et vie privée. Il y a aussi des préoccupations concernant l'équilibre des pouvoirs. On permet que cette mesure législative l'emporte sur les lois concernant la vie privée quand il y a conflit. Cela soulève des questions légitimes. Pourquoi est-ce nécessaire? Quelqu'un a pensé que c'était nécessaire, mais vous vous rendez moins transparents. Vous êtes un gouvernement radicalement transparent. Quelqu'un a convaincu quelqu'un de penser que c'est une bonne idée de mettre les discussions à l'abri de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée* (LDIPVP). Je vous dis que le seul endroit qui a besoin de cela est la salle du Cabinet. Aucun autre endroit ne mérite cette protection. Il s'agit d'être transparent envers les gens du Nouveau-Brunswick, et il est important que nous soyons transparents avec eux.

Je ne suis pas au courant des protections qui sont en vigueur. Je ne sais pas comment la confiance du public pourrait être maintenue. Ici encore, de plus en plus de pouvoir est concentré. Cela mérite d'être examiné, Monsieur le vice-président.

Il me reste une minute. Pour terminer, je tiens à dire très clairement que mes collègues et moi sommes en faveur de la sécurité des patients. Nous sommes pour une reddition de comptes. Nous sommes pour l'apprentissage à partir des incidents. Toutefois, nous ne pouvons pas appuyer une direction qui réduit les effectifs tout en augmentant le fardeau administratif, qui promet moins de bureaucratie et qui en produit plus et qui centralise le contrôle au lieu de renforcer la première ligne. Ce projet de loi nous donne moins de gens, plus de paperasse, plus de comités et un contrôle centralisé. Pour moi, ce n'est pas une réforme des soins de santé.

Pendant mes dernières secondes, je veux réitérer, pour ceux qui sont en arrière et qui n'écourent pas, que ce n'est en aucune façon une attaque contre les membres du personnel. C'est une attaque contre nous, qui ne faisons pas notre travail à la Chambre. C'est ce que nous faisons. C'est cela qui est notre responsabilité.

is what we are responsible for. This is our democracy. Thank you, Mr. Deputy Speaker.

Mr. Deputy Speaker: Thank you, honourable member. With this debate on Bill 40, I turn the floor to the Government House Leader.

Mr. M. LeBlanc: Thank you very much, Mr. Deputy Speaker. I have been carefully listening to the debate so far today and yesterday. There are a couple points that I have heard from the opposition that I struggle with.

When we have in front of us a bill whose main objective is to increase the safety of patients in our hospitals, and when the opposition sees that as centralizing power, one must wonder where opposition members were when they were in government. I seem to remember a Premier who decided to fire the boards of the regional health authorities. I remember a Premier who decided to remove elected officials from regional health authorities. I remember a government that refused to support its health care system when it was in power, and that government included members of this opposition.

14:35

All the power of the regional health authorities was centralized into the Premier's Office because the former Premier wanted to have his hands on everything. He fired boards, he removed elected officials from boards, and he continuously centralized power over health care into his office. We have seen the results of that. He refused to give a good wage to our health care workers. He preferred to keep the money transferred from the federal government as a surplus instead of providing it to the health care workers for whom it was meant. He told nurses in this province that if they wanted a good wage, they should move to Alberta. Here we are, talking about this bill being about centralizing power, when this bill is really about making sure that patient health and safety are of foremost importance.

I've also listened to members say that this bill lacks transparency and does not contain enough information. Somehow, Bill 40 is about not giving all the information and not fully following the democratic process. Mr. Deputy Speaker, with all due respect, what we are witnessing is not a debate about

C'est notre démocratie. Merci, Monsieur le vice-président.

Le vice-président : Merci, Monsieur le député. Dans ce débat sur le projet de loi 40, je donne la parole au leader parlementaire du gouvernement.

M. M. LeBlanc : Merci beaucoup, Monsieur le vice-président. J'ai écouté le débat attentivement jusqu'ici aujourd'hui, ainsi qu'hier. Il y a quelques points que j'ai entendus du côté de l'opposition sur lesquels j'ai des objections.

Quand nous avons devant nous un projet de loi dont le principal objectif est de renforcer la sécurité des patients dans nos hôpitaux, et quand l'opposition considère cela comme une centralisation du pouvoir, on doit se demander où les gens de l'opposition étaient quand ils étaient au gouvernement. Je crois me souvenir d'un premier ministre qui a décidé de congédier les conseils des régies régionales de la santé. Je me souviens d'un premier ministre qui a décidé de destituer les dirigeants élus des régies régionales de la santé. Je me souviens d'un premier ministre qui a refusé de soutenir son système de soins de santé quand il était au pouvoir, et ce gouvernement incluait des parlementaires de l'opposition actuelle.

Tout le pouvoir des régies régionales de la santé a été centralisé dans le Cabinet du premier ministre parce que l'ancien premier ministre voulait se mêler de tout. Il a congédié les conseils, il a écarté les dirigeants élus des conseils, et il a constamment centralisé dans son Cabinet les pouvoirs sur les soins de santé. Nous en avons vu les résultats. Il a refusé d'accorder un bon salaire à nos travailleurs des soins de santé. Il a préféré garder comme excédent l'argent transféré du gouvernement fédéral au lieu de l'offrir aux travailleurs des soins de santé qui étaient censés le recevoir. Il a dit aux infirmières de la province que si elles voulaient un bon salaire, elles devraient aller en Alberta. Nous voici en train de dire que ce projet de loi vise à centraliser le pouvoir, alors qu'en réalité il vise à assurer que la santé et la sécurité des patients ont une importance primordiale.

J'ai aussi écouté des parlementaires dire que ce projet de loi manque de transparence et ne contient pas assez d'information. On prétend que le projet de loi 40 vise à ne pas donner toute l'information et à ne pas suivre entièrement le processus démocratique. Monsieur le vice-président, sauf votre respect, ce dont nous

transparency but a profound misunderstanding—or perhaps a deliberate misrepresentation—of how our parliamentary democracy actually works. In our system, in this Legislative Assembly, legislation is not created in the shadows. It is created through a process, which I have the obligation, I think, to explain to my colleagues across the aisle today because they don't seem to fully understand it.

This process has existed for generations. It is a process specifically designed to ensure scrutiny, accountability, amendment if needed, public debate, committee review, and democratic oversight. Perhaps it would help members opposite and maybe even some people watching at home if we review exactly how that process works.

Mr. Deputy Speaker, a bill does not become law because a minister wakes up one morning and decides it so. That is not how the Westminster system works. That is not how this Legislative Assembly works. First, legislation is introduced in this House at first reading. It happened a couple of days ago. The bill becomes public. The text is tabled, and it is available for members, stakeholders, media, citizens, and anyone else to read. That is first reading. Then comes second reading.

Point of Order / Rappel au Règlement

Mr. Ames: I am just wondering whether the member is making a point of order or whether he is speaking on the bill. If he is speaking on the bill, he is not speaking on the bill. Thank you very much.

Mr. Deputy Speaker: I'm sure you've noted that I do listen to the speeches. I do make eye contact with the speakers. I have listened to the previous speaker and to this speaker. The speeches are sort of... One spoke on the topic in one direction, and the other is speaking on the same topic but in the other direction. There are some comparisons going back and forth.

There has been a lot of flexibility allowed on this bill because we are talking about health care. I know the honourable members know that this is an important subject, so we will continue. I hope the member who

sommes témoins n'est un débat sur la transparence, mais une profonde incompréhension — ou peut-être une présentation délibérément fausse — de la façon dont notre démocratie parlementaire fonctionne réellement. Dans notre système, à notre Assemblée législative, la législation n'est pas instituée dans l'obscurité. Elle est instituée au moyen d'un processus, que je crois avoir l'obligation d'expliquer à mes collègues de l'autre côté de l'allée aujourd'hui parce qu'ils ne semblent pas le comprendre pleinement.

Ce processus existe depuis des générations. C'est un processus expressément conçu pour assurer l'étude, la reddition de comptes, l'amendement si c'est nécessaire, le débat public, l'examen en comité et la surveillance démocratique. Cela aiderait peut-être les gens d'en face, et peut-être même des gens qui regardent à la maison, si nous examinions exactement comment ce processus fonctionne.

Monsieur le vice-président, un projet de loi ne devient pas loi parce qu'un ministre se réveille le matin et le décide. Ce n'est pas ainsi que fonctionne le système de Westminster. Ce n'est pas ainsi que notre Assemblée législative fonctionne. En premier, la mesure législative est déposée à la Chambre en première lecture. C'est arrivé il y a quelques jours. Le projet de loi devient public. Le texte est déposé, et il est accessible aux parlementaires, aux parties prenantes, aux médias, à la population et à tout le monde qui peut le lire. C'est la première lecture. Vient ensuite la deuxième lecture.

Point of Order / Rappel au Règlement

M. Ames : Je me demande seulement si le député fait un rappel au Règlement ou s'il parle du projet de loi. S'il parle du projet de loi, il ne parle pas du projet de loi. Merci beaucoup.

Le vice-président : Je suis sûr que vous avez remarqué que j'écoute bien les discours. Je regarde les intervenants dans les yeux. J'ai écouté l'intervenant précédent et l'intervenant actuel. Les discours sont quelque peu... L'un parle du sujet dans une direction, et l'autre parle du même sujet, mais dans l'autre direction. Il y a des comparaisons employées de part et d'autre.

Beaucoup de latitude a été accordée au sujet du projet de loi parce que nous parlons des soins de santé. Je sais que les parlementaires savent que c'est un sujet important ; alors, nous allons continuer. J'espère que

is speaking now will take that into consideration in his future moments. Thank you.

Debate on Second Reading of Bill 40 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 40

Mr. M. LeBlanc: Thank you very much, Mr. Deputy Speaker. Maybe I will just be a bit more specific in my comments. The first reading of Bill 39 happened a couple days ago, and today, we are in second reading of Bill 39. The very debate we are having today... Oh, sorry. It is Bill 40. My apologies. I know we are talking about the patient health and safety Act, but I messed up my numbers.

Then comes the second reading of Bill 40. It is the very debate we are having today. This is where members debate the principle of the bill. Members speak for it, and members speak against it. Questions are raised. Concerns are raised. Government members speak, and opposition members speak. We transparently share our thoughts on the principle of the bill. This is what we are here to do today.

14:40

Then, Mr. Deputy Speaker, this is the part that members opposite conveniently seem to forget. Bill 40 will go to committee, where, line by line, clause by clause, detail by detail, it will be scrutinized. The minister, in a transparent format, will be happy to answer all the questions the members opposite may have. Real parliamentary accountability is the process we follow for all bills, just as we are doing with Bill 40 today.

We hear members opposite say that there isn't enough information in the bill and that they don't understand what this bill is about. Well, first, this bill, *An Act Respecting Health Quality and Patient Safety*, is an amendment to an existing Act. When you read an amendment to an existing Act, in order to understand what changes are being brought forward, it's important to also look at what the Act says. That is true for an amendment like the one today. The members opposite will have a chance to do so at committee. However, today, we're here to speak about the principle of a bill. After committee review, Bill 40 will come back to this House, and members will have a

le député qui parle maintenant tiendra compte de cela pendant les moments qui viennent. Merci.

Debate on Second Reading of Bill 40 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 40

M. M. LeBlanc : Merci beaucoup, Monsieur le vice-président. Je vais peut-être être juste un peu plus précis dans mes remarques. La première lecture du projet de loi 39 a eu lieu il y a juste quelques jours, et aujourd'hui, nous en sommes à la deuxième lecture du projet de loi 39. Le débat même que nous avons aujourd'hui... Oh, pardon. C'est le projet de loi 40. Je sais que nous parlons de la loi sur la santé et la sécurité des patients, mais j'ai confondu mes chiffres.

Vient ensuite la deuxième lecture du projet de loi 40. C'est justement le débat que nous tenons aujourd'hui. C'est là que les parlementaires débattent le principe du projet de loi. Des parlementaires parlent en faveur, et des parlementaires parlent contre. Des questions sont soulevées. Des préoccupations sont soulevées. Des gens du gouvernement prennent la parole, et des gens de l'opposition prennent la parole. Nous échangeons avec transparence nos pensées sur le principe du projet de loi. C'est ce que nous sommes ici pour faire aujourd'hui.

Ensuite, Monsieur le vice-président, c'est la partie que les gens d'en face trouvent commode d'oublier. Le projet de loi 40 ira en comité, où, ligne par ligne, disposition par disposition, détail par détail, il sera épluché. Le ministre, dans une ambiance transparente, sera ravi de répondre à toutes les questions que les parlementaires d'en face pourront poser. Une vraie transparence parlementaire, c'est le processus que nous suivons pour tous les projets de loi, tout comme nous faisons pour le projet de loi 40 aujourd'hui.

Nous entendons les gens d'en face dire qu'il n'y a pas assez d'information dans le projet de loi et qu'ils ne comprennent pas quel est son objet. Bon, pour commencer, ce projet de loi, *Loi concernant la qualité des soins et la sécurité des patients*, est une modification d'une loi existante. Quand on lit une modification d'une loi existante, pour comprendre quels changements sont présentés, il est important de regarder aussi ce que dit la loi. C'est le cas d'une modification comme celle d'aujourd'hui. Les gens d'en face auront l'occasion de le faire au comité. Toutefois, aujourd'hui, nous sommes ici pour parler du principe d'un projet de loi. Après l'examen en

chance to debate it again at third reading. Following third reading, we will see the bill's royal assent.

Mr. Deputy Speaker, this is the democratic process. This is the process we are to follow in this Legislative Assembly. It bothers me when I hear members opposite say that there's no information in this bill. This is how bills have been handled for years and years and years. That is the process. This is how this Legislative Assembly functions, and we should respect that process. When the opposition members stand in this Chamber and say that the public is being denied information while the bill itself has been publicly tabled, is being publicly debated, will be sent to a public committee, and will be voted on in public, one has to wonder what they are criticizing. Is it the bill or the system itself?

What the opposition members seem upset about is not the process. They seem upset that they are not controlling the narrative. Let us be honest, Mr. Deputy Speaker. Some of the very same individuals now pretending to be champions of transparency sat in government for six years—six years, Mr. Deputy Speaker. Where was the outrage then? Where was the sudden discovery of parliamentary purity? I must wonder.

I remember, and I believe New Brunswickers remember very clearly, what those years looked like: decisions announced without consultation, local communities ignored, health care workers dismissed, municipal leaders left in the dark, and New Brunswickers left to fend for themselves. That's what we had for six years. This government believes in doing the work the proper way: through parliament, through committee, through debate, and through this Legislative Assembly.

Mr. Deputy Speaker, I say this respectfully: If members opposite genuinely disagree with the provisions in Bill 40, then let us debate those provisions honestly. Let us see their amendments. Let us hear witnesses. Let us answer questions in committee. Let us improve the legislation if there are places that need improvement. However, what we have been hearing is this: There's no information, we don't know what this bill is about, and this doesn't

comité, le projet de loi 40 reviendra à la Chambre, et les parlementaires auront l'occasion de le débattre de nouveau en troisième lecture. Après la troisième lecture, nous aurons la sanction royale du projet de loi.

Monsieur le vice-président, voilà le processus démocratique. C'est le processus que nous allons suivre à l'Assemblée législative. Cela me dérange quand j'entends les gens d'en face dire qu'il n'y a pas d'information dans ce projet de loi. C'est ainsi que les projets de loi sont traités depuis des années et des années. Tel est le processus. C'est ainsi que l'Assemblée législative fonctionne, et nous devrions respecter ce processus. Quand les gens d'en face prennent la parole à la Chambre pour dire que l'information est refusée au public alors que le projet de loi lui-même a été déposé publiquement, est débattu publiquement, sera renvoyé à un comité public et fera l'objet d'un vote publiquement, on doit se demander ce que c'est qu'ils critiquent. Est-ce le projet de loi ou le système comme tel?

Ce qui semble choquer les gens de l'opposition, ce n'est pas le processus. Ils semblent être choqués parce qu'ils ne contrôlent pas le discours. Soyons honnêtes, Monsieur le vice-président. Certaines des mêmes personnes qui prétendent maintenant être les champions de la transparence ont siégé au gouvernement pendant six ans, oui, six ans, Monsieur le vice-président. Où était alors leur indignation? Où était la découverte soudaine de la pureté parlementaire? Je dois me le demander.

Je me souviens, et je crois que les gens du Nouveau-Brunswick s'en souviennent clairement, de l'allure qu'avaient ces années : décisions annoncées sans consultation, collectivités locales écartées, travailleurs des soins de santé rejetés, dirigeants municipaux laissés dans l'ignorance et gens du Nouveau-Brunswick pris à se débrouiller tout seuls. C'est ce que nous avons eu pendant six ans. Le gouvernement actuel croit que le travail doit se faire de la bonne façon : en législature, en comité, dans des débats et en cette Assemblée législative.

Monsieur le vice-président, je le dis respectueusement : si les gens d'en face sont véritablement en désaccord avec les dispositions du projet de loi 40, débattons ces dispositions honnêtement. Voyons leurs amendements. Entendons des témoins. Répondons aux questions en comité. Améliorons le projet de loi s'il y a des endroits qui ont besoin d'être améliorés. Toutefois, ce que nous entendons, c'est ceci : Il n'y a pas d'information, nous

help the health care system. Mr. Deputy Speaker, what we're trying to do is make sure that our hospitals, RHAs, and health care system are providing quality health care and patient safety and are responding to the needs of today. That's what Bill 40 is about.

So, when I don't see opposition members bring forward any constructive criticism or say anything substantial about this bill, other than that it is following the process like it should, I must wonder what their intentions are. One must wonder. At the end of the day, our health care system was not in the best place. The retention of health care workers was at an all-time low.

(Interjections.)

14:45

Mr. M. LeBlanc: It seems to bother the members on the other side when I tell them facts about their years in government. I hear a lot of chirping. They seem to... Let's be real, Mr. Deputy Speaker. Let's remember what the opposition wanted to do with the health care system. Does anyone remember what happened in 2019? I'm sure my good friend, the member for Shediac Bay-Dieppe, remembers. The members opposite all seem to have forgotten. They wanted to close ERs in this province—six of them in rural communities. That's what they wanted to do. They told our nurses that if they wanted a good, fair living wage, they should move to Alberta. Now they are grandstanding as if they are defenders of health care, but they never were while they were in government.

(**Madam Speaker** resumed the chair.)

Madam Speaker, there are moments in public life when the true responsibility of a government comes into focus. It's not all about easy debates. It's not all about the partisan line. It's about the decisions we make that build trust in our system and, more specifically, in our health care system. That is what this bill is doing. Every single day in this province, New Brunswickers walk through the doors of hospitals, clinics, emergency rooms, and long-term care facilities carrying something profoundly important, which is trust. They trust that they will be

ne savons pas quel est l'objet du projet de loi, et cela n'est pas utile au système de soins de santé. Monsieur le vice-président, ce que nous essayons de faire, c'est d'assurer que nos hôpitaux, les RRS et le système de soins de santé offrent des soins de santé de qualité et la sécurité des patients et qu'ils répondent aux besoins d'aujourd'hui. Le voilà, l'objet du projet de loi 40.

Alors, quand je vois les gens de l'opposition n'apporter aucune critique constructive et ne rien dire de substantiel au sujet du projet de loi, à part le fait qu'il suit le processus comme il se doit, je dois me demander quelles sont leurs intentions. On doit se demander. En fin de compte, notre système de soins de santé n'était pas à son meilleur. La rétention des travailleurs des soins de santé était au plus bas jamais vu.

(Exclamations.)

M. M. LeBlanc : Cela semble déranger les parlementaires de l'autre côté quand je leur rappelle des faits au sujet de leurs années au gouvernement. J'entends beaucoup de gazouillis. Ils semblent... Voyons les choses en face, Monsieur le vice-président. Souvenons-nous de ce que l'opposition voulait faire du système de soins de santé. Quelqu'un se souvient-il de ce qui est arrivé en 2019? Je suis sûr que mon bon ami, le député de Baie-de-Shediac—Dieppe, s'en souvient. Les gens d'en face semblent tous avoir oublié. Ils voulaient fermer les salles d'urgence dans la province, six d'entre elles dans des collectivités rurales. C'est ce qu'ils voulaient faire. Ils ont dit à nos infirmières que si elles voulaient un bon et juste salaire pour vivre, elles devraient aller en Alberta. Maintenant, ils épatent la galerie comme s'ils étaient les défenseurs des soins de santé, mais ils ne l'ont jamais été quand ils étaient au gouvernement.

(**La présidente** de la Chambre reprend le fauteuil.)

Madame la présidente, il y a des moments dans la vie publique où la vraie responsabilité d'un gouvernement apparaît clairement. Elle n'est pas seulement dans des débats faciles. Elle n'est pas seulement dans la ligne du parti. Elle consiste dans les décisions que nous prenons pour renforcer la confiance dans notre système, et plus spécialement dans notre système de soins de santé. C'est ce que fait ce projet de loi. Jour après jour dans notre province, les gens du Nouveau-Brunswick franchissent les portes des hôpitaux, des cliniques, des salles d'urgence et des établissements de

cared for, trust that the system will protect them, and trust that when they are at their most vulnerable, the institutions surrounding them will act with competence, compassion, and accountability. Bill 40 is about protecting that trust.

Le projet de loi 40 vise à moderniser l'approche de notre système de santé en matière de qualité, de soins et de sécurité des patients. Derrière chaque définition juridique, derrière chaque mécanisme de rapports ou de révision, il y a des vies humaines, il y a des familles et il y a des gens qui, dans des moments de vulnérabilité, placent leur confiance dans notre système de santé. Lorsque quelque chose tourne mal, car aucun système n'est parfait, les gens méritent de savoir que les événements feront l'objet d'une analyse sérieuse et transparente, afin que nous puissions en tirer des leçons et nous améliorer.

Voilà exactement ce que vise le projet de loi. Il renforce les mécanismes de déclaration des incidents critiques, il oblige la tenue d'examen de qualité lorsque des événements graves surviennent, il améliore la coordination entre les différents organismes du système de santé et, surtout, il place le patient au centre du processus.

Now, Madam Speaker, we've heard criticism from the members opposite. We have heard attempts to portray this legislation as unnecessary process, unnecessary oversight, and unnecessary reporting. However, let's be honest about what the members opposite are criticizing here. They are criticizing accountability. They are criticizing transparency. They are criticizing systems designed to ensure that mistakes are reviewed and lessons are learned. I find that deeply troubling. When lives are involved, process matters. When patient safety is involved, oversight matters. When families are searching for answers, transparency matters. This is the intent of Bill 40.

The opposition members often stand in this House demanding accountability after a serious incident occurs in health care. They ask why a system failed. They ask why communication broke down. They ask why lessons were not learned. Yet, today, when the government has brought forward legislation specifically designed to strengthen oversight and modernize patient safety systems, they suddenly

soins de longue durée en apportant quelque chose de profondément important : c'est la confiance. Ils ont confiance qu'on prendra soin d'eux, confiance que le système les protégera, confiance que quand ils sont le plus vulnérables, les institutions qui les entourent agiront avec compétence, compassion et obligation de rendre compte. Le projet de loi 40 vise à protéger cette confiance.

The purpose of Bill 40 is to modernize the approach to quality, care, and patient safety in our health care system. Behind every legal definition and every reporting or reviewing mechanism, there are human lives, families, and people who, in moments of vulnerability, put their trust in our health care system. When something goes wrong, because no system is perfect, people deserve to know that the events will be subject to serious and transparent analysis so that we can learn from them and improve.

That is precisely the purpose of the bill. It strengthens critical incident reporting mechanisms, requires that quality reviews be done when serious events occur, improves coordination between the different parts of the health care system, and, above all, puts the patient at the centre of the process.

Alors, Madame la présidente, nous avons entendu les critiques des gens d'en face. Nous avons entendu leurs tentatives de décrire ce projet de loi comme un processus inutile, une surveillance inutile et des rapports inutiles. Toutefois, soyons honnêtes au sujet de ce que les gens d'en face critiquent. Ils critiquent l'obligation de rendre compte. Ils critiquent la transparence. Ils critiquent des systèmes conçus pour assurer que les erreurs sont examinées et que les leçons sont apprises. Je trouve cela profondément troublant. Quand des vies sont en cause, les processus sont importants. Quand la sécurité des patients est en cause, la surveillance est importante. Quand les familles cherchent des réponses, la transparence est importante. La voilà, l'intention du projet de loi 40.

Les gens de l'opposition prennent souvent la parole à la Chambre pour demander une reddition de comptes après qu'un incident grave est arrivé dans les soins de santé. Ils demandent pourquoi un système a été défaillant. Ils demandent pourquoi les communications ont été rompues. Ils demandent pourquoi les leçons n'ont pas été apprises. Pourtant, aujourd'hui, quand le gouvernement a présenté un

oppose the very tools that make accountability possible.

We've seen the opposition members' health care strategy. They had six years to put it in place. During the last election campaign, the PCs brought forward a platform that would have fit on a Post-it. There wasn't much information about health care. It was not part of the proposition they presented to New Brunswickers during the last campaign. Today, in the opposition, they seem to have all the answers. One must wonder how that's possible. Why would they believe that they have credibility?

14:50

We saw the actions of the members opposite. For six years, they told nurses to move to Alberta if they want a good wage. They had contracts for hundreds of millions of dollars for travel nurses. That was a band-aid to a problem that they had created by not fully respecting our health care workers.

Now that this government has put in place retention bonuses for our nurses, now that this government has signed contracts with nurses, and now that this government has signed contracts with our doctors, we are showing them how much we appreciate their work, that we appreciate their being in New Brunswick, that we appreciate they are there to support New Brunswickers, and that we want them to choose New Brunswick as a place of practice.

The opposition members opposed all those actions. The Leader of the Opposition said it. He said he would rip all the contracts we signed. Let me repeat that: the PC members would rip the contract we signed with the nurses of the province. They would rip the contract we signed with the doctors of our province. They would hope for a rejig.

Madam Speaker, Bill 40 seeks to improve accountability and transparency. It will make sure that

projet de loi conçu précisément pour renforcer la surveillance et moderniser les systèmes de sécurité des patients, ils s'opposent subitement aux outils mêmes qui rendent possible la reddition de comptes.

Nous avons vu la stratégie des soins de santé des gens de l'opposition. Ils ont eu six ans pour la mettre en place. Pendant la dernière campagne électorale, les Progressistes-Conservateurs ont présenté un programme qui aurait tenu sur un autocollant. Il n'y avait pas beaucoup d'information sur les soins de santé. Ils ne faisaient pas partie de la proposition qu'ils ont présentée aux gens du Nouveau-Brunswick pendant la dernière campagne. Aujourd'hui, dans l'opposition, ils semblent avoir toutes les réponses. On doit se demander comment cela est possible. Pourquoi croiraient-ils qu'ils ont de la crédibilité?

Nous avons vu les actes des gens d'en face. Pendant six ans, ils ont dit aux infirmières d'aller en Alberta si elles voulaient un bon salaire. Ils avaient des contrats de centaines de millions de dollars pour les infirmières itinérantes. C'était une solution de fortune pour un problème qu'ils avaient créé en ne respectant pas pleinement nos travailleurs des soins de santé.

Maintenant que le gouvernement actuel a institué des primes de rétention pour nos infirmières, maintenant que le gouvernement actuel a signé des contrats avec les infirmières et maintenant que le gouvernement actuel a signé des contrats avec nos médecins, nous leur montrons que nous apprécions énormément leur travail, que nous apprécions leur présence au Nouveau-Brunswick, que nous leur sommes reconnaissants d'être ici pour soutenir les gens du Nouveau-Brunswick et que nous voulons qu'ils choisissent le Nouveau-Brunswick comme endroit où pratiquer.

Les gens de l'opposition se sont opposés à toutes ces mesures. Le chef de l'opposition l'a dit. Il a dit qu'il déchirerait tous les contrats que nous avons signés. Permettez-moi de le répéter: les parlementaires progressistes-conservateurs déchireraient le contrat que nous avons signé avec les infirmières de la province. Ils déchireraient le contrat que nous avons signé avec les médecins de la province. Ils espéreraient qu'on refasse le tout.

Madame la présidente, le projet de loi 40 vise à renforcer la reddition de comptes et la transparence. Il assurera que la qualité des soins et la sécurité des

health quality and patient safety are of the utmost importance in our hospitals.

Le projet de loi 40 ne tombe pas du ciel. Le Nouveau-Brunswick suit en fait une tendance que nous observons un peu partout au Canada et ailleurs dans le monde. En Ontario, par exemple, les hôpitaux sont déjà légalement tenus de divulguer les incidents critiques aux patients et à leurs proches avant d'effectuer des examens, en cas de préjudice grave.

D'autres provinces ont également renforcé leur système de déclaration obligatoire et leurs mécanismes de surveillance en matière de sécurité des patients. Pourquoi? Parce que les meilleurs systèmes de santé sont ceux qui apprennent rapidement de leurs erreurs, au lieu de les cacher.

Un système de santé moderne est beaucoup plus complexe qu'il ne l'était, il y a 20 ans. Un patient peut ainsi devoir consulter plusieurs établissements et plusieurs spécialistes ou équipes médicales au cours d'un seul épisode de soins. Dans un tel contexte, il faut de la coordination, de la clarté et de la responsabilité. Le projet de loi 40 reconnaît une telle réalité.

Madam Speaker, this legislation is not about blaming front-line workers. It is not about punishing nurses or physicians. In fact, it is about believing that strong patient safety systems protect health care professionals by creating clearer standards, clearer communication, and clearer review processes. Every health care worker in this province wants the same thing: safer care for patients. When systems are built around learning rather than silence, everyone benefits. Patients benefit, families benefit, health care workers benefit, and institutions benefit.

Madam Speaker, trust in public institutions is under pressure everywhere in the world today. People want governments that are transparent. They want institutions willing to improve rather than defend outdated systems simply because that's how things have always been done. That is why this bill matters. This government is choosing to modernize. This government is choosing accountability. This government is choosing continuous improvement. While the members on the other side may prefer political outrage, we will continue to focus on improving our health care system, being there for our

patients auront la plus haute importance dans nos hôpitaux.

Bill 40 hasn't come out of nowhere. In fact, New Brunswick is following a trend that we're seeing across Canada and elsewhere in the world. In Ontario, for example, in cases of serious harm, hospitals are already legally obligated to disclose critical incidents to patients and their loved ones before conducting reviews.

Other provinces have also strengthened their mandatory reporting systems and patient safety monitoring mechanisms. Why? It is because the best health care systems are the ones that learn quickly from their mistakes instead of hiding them.

The modern health care system is much more complex than it was 20 years ago. A patient may therefore have to go to several facilities and consult several specialists or medical teams for care during a single health episode. Coordination, clarity, and accountability are needed for that to happen. Bill 40 recognizes this reality.

Madame la présidente, ce projet de loi ne vise pas à jeter le blâme sur les travailleurs de première ligne. Il ne vise pas à punir les infirmières ou les médecins. En fait, son objet est de croire que des systèmes solides de sécurité des patients protègent les professionnels des soins de santé en établissant des normes plus claires, des communications plus claires et des processus d'examen plus clairs. Chaque travailleur des soins de santé de la province veut la même chose : des soins plus sécuritaires pour les patients. Quand les systèmes sont fondés sur l'apprentissage plutôt que sur le silence, tout le monde en bénéficie. Les patients en bénéficient, les familles en bénéficient, les travailleurs des soins de santé en bénéficient et les institutions en bénéficient.

Madame la présidente, la confiance dans les institutions publiques est menacée partout dans le monde aujourd'hui. Les gens veulent des gouvernements qui sont transparents. Ils veulent des institutions qui sont prêtes à s'améliorer au lieu de défendre des systèmes désuets simplement parce qu'on a toujours fait les choses ainsi. C'est pourquoi ce projet de loi est important. Le gouvernement actuel choisit de moderniser. Le gouvernement actuel choisit une reddition de comptes. Le gouvernement actuel choisit une amélioration constante. Pendant que les gens de l'autre côté peuvent préférer une indignation

front-line workers, and making sure that New Brunswickers have access to health care in a timely manner in this province.

Madame la présidente, le progrès ne se fait pas toujours dans les grands moments spectaculaires. Bien souvent, le progrès se construit par étapes, une réforme et une décision à la fois. Il faut un meilleur mécanisme de surveillance, une meilleure coordination, une plus grande transparence et une culture d'amélioration continue. Voilà ce que représente le projet de loi 40.

14:55

Au bout du compte, le projet de loi ne vise pas à protéger des établissements. Il vise à protéger les gens, le patient dans son lit d'hôpital, la famille qui attend des réponses, le professionnel de la santé qui veut fournir les meilleurs soins possibles. Ce sont eux qui sont au coeur du projet de loi 40.

Il est certain qu'entendre l'opposition critiquer le projet de loi au motif que celui-ci entraînera une centralisation des pouvoirs... Il est difficile d'accepter des critiques concernant la centralisation des pouvoirs formulées par des gens de l'ancien gouvernement qui sont aujourd'hui dans l'opposition. On ne peut pas oublier à quel point l'ancien gouvernement a centralisé les pouvoirs régissant notre système de santé pendant son mandat. Il a congédié toutes les autorités de la santé. Il a révoqué les membres élus au sein de ces autorités de la santé. Le premier ministre voulait tout contrôler. Quant aux parlementaires du côté de l'opposition, ils applaudissaient et approuvaient tranquillement ses décisions.

Maintenant que nous voulons adopter un projet de loi visant à améliorer la qualité des soins de santé et la sécurité des patients, j'ai du mal à comprendre comment on peut prétendre que la mesure a pour but de centraliser les pouvoirs, compte tenu des gestes que les parlementaires du côté de l'opposition ont posés pendant six ans. Nous comprenons, de ce côté-ci de la Chambre, que notre système de santé a besoin d'attention et que nous sommes aux prises avec des défis. On ne peut pas le nier.

We are facing challenges in our health care system, and everywhere in the world is facing challenges when it comes to health care. Markets are competing with each other for nurses, doctors, and other health care

politique, nous continuerons de nous concentrer sur l'amélioration de notre système de soins de santé, d'être là pour nos travailleurs de première ligne et d'assurer que les gens du Nouveau-Brunswick ont accès aux soins de santé en temps opportun dans la province.

Madam Speaker, progress isn't always made in big, spectacular bursts. Quite often, progress is made gradually, one reform and one decision at a time. A better monitoring mechanism, better coordination, more transparency, and a culture of continuous improvement are needed. That's what Bill 40 is about.

At the end of the day, the bill is not meant to protect institutions. It's to protect the public, the patient in a hospital bed, the family waiting for answers, and the health care professional who wants to provide the best care possible. They are at the heart of Bill 40.

Certainly, hearing the opposition criticize the bill on the grounds that it will lead to a centralization of powers... It's hard to accept criticism regarding the centralization of powers made by people from the former government who are in the opposition today. Remember how much the former government centralized the powers governing our health care system during its term. It dismissed all the health authorities. It removed elected members from these health authorities. The Premier wanted total control. As for the opposition members, they just applauded and approved his decisions.

Now that we want to pass a bill to improve patient safety and the quality of health care, I'm having trouble understanding how anyone could claim that the measure has the goal of centralizing powers, given what the opposition members did for six years. On this side of the House, we understand that our health care system needs attention and that we have challenges. That can't be denied.

Nous avons des défis à relever dans notre système de soins de santé, et on connaît des difficultés partout dans le monde quand il s'agit des soins de santé. Les marchés se font concurrence entre eux pour avoir des

workers. This government's priority is attracting health care workers. To do so, we have signed contracts with them and have respected them at the negotiation table. We have made sure that we have good contracts with our health care workers, including doctors. We signed a good agreement with doctors that makes New Brunswick a competitive place. Doctors from outside the province are looking at New Brunswick as a real option, and that's because we have a Premier and a Minister of Health who respect them. That is the first step, and it's the step the opposition members missed when they were in government for six years. It's the step they forgot was important. If you're not able to be there to support the very people who are supposed to support our most vulnerable, you are failing as a government. Voters were quite clear in 2024 that, when it comes to health care, the opposition members had failed as a government.

Madam Speaker, in politics, it can be easy to criticize and point fingers. However, what matters is taking accountability. I'm not afraid to admit that, yes, our health care system poses challenges, and I believe we must do better when it comes to health care. We must do better when it comes to supporting those in need. However, by understanding that, we can also understand what actions need to happen. We have been doing those things. We've been supporting our health care workers. We've been supporting our nursing home workers. We have been supporting the people who work in our health care system.

We have brought forward a piece of legislation to make sure that health quality and patient safety are also part of that equation. Madam Speaker, that is leadership. That is the leadership this team brings to the table. That is the leadership this Minister of Health brings to the table. He is there to make sure our health care system becomes better for all New Brunswickers. That is partly what Bill 40 represents. It is a step toward safer care, a step toward stronger accountability, and a step toward greater public trust in our health care system. For those reasons, Madam Speaker, I am proud to support Bill 40. I am proud to support the work that my good friend, the Minister of Health, is doing, and I'm proud to support the work that this team is doing. We are doing what's

infirmières, des médecins et d'autres travailleurs des soins de santé. La priorité du gouvernement actuel est d'attirer des travailleurs des soins de santé. Pour ce faire, nous avons signé des contrats avec eux et nous les avons respectés pendant les négociations. Nous nous sommes assurés d'avoir de bons contrats avec nos travailleurs des soins de santé, y compris les médecins. Nous avons signé une bonne convention avec les médecins, qui fait du Nouveau-Brunswick un endroit compétitif. Les médecins de l'extérieur de la province considèrent le Nouveau-Brunswick comme une option sérieuse, et c'est parce que nous avons une première ministre et un ministre de la Santé qui les respectent. C'est la première étape, et c'est l'étape que les gens de l'opposition ont manquée quand ils ont formé le gouvernement pendant six ans. C'est l'étape dont ils ont oublié l'importance. Si on ne peut pas être là pour soutenir les gens mêmes qui sont censés soutenir nos gens les plus vulnérables, on échoue en tant que gouvernement. Les électeurs ont montré très clairement en 2024 que, quand il s'agit des soins de santé, les gens de l'opposition ont échoué en tant que gouvernement.

Madame la présidente, en politique, il peut être facile de critiquer et de pointer du doigt. Toutefois, ce qui compte, c'est d'accepter sa responsabilité. Je n'ai pas peur d'admettre que, en effet, notre système de soins de santé connaît des problèmes, et je crois que nous devons faire mieux quand il s'agit des soins de santé. Nous devons faire mieux quand il s'agit de soutenir ceux qui sont dans le besoin. Toutefois, en comprenant cela, nous pouvons aussi comprendre quelles mesures doivent être prises. Nous prenons ces mesures. Nous soutenons nos travailleurs des soins de santé. Nous soutenons notre personnel des foyers de soins. Nous soutenons les gens qui travaillent dans notre système de soins de santé.

Nous avons présenté une mesure législative pour assurer que la qualité des soins et la sécurité des patients font également partie de cet ensemble. Madame la présidente, c'est cela le leadership. C'est le leadership que notre équipe apporte à la situation. C'est le leadership que le ministre de la Santé apporte à la situation. Il est là pour assurer que notre système de soins de santé s'améliore pour tous les gens du Nouveau-Brunswick. C'est en partie ce que le projet de loi 40 représente. Il est un pas vers des soins plus sécuritaires, un pas vers une plus forte reddition de comptes et un pas vers une plus grande confiance du public dans notre système de soins de santé. Pour ces raisons, Madame la présidente, je suis fier d'appuyer le projet de loi 40. Je suis fier d'appuyer le travail que

right for the health care system of our province. Thank you very much, Madam Speaker.

fait mon bon ami le ministre de la Santé, et je suis fier d'appuyer le travail que fait notre équipe. Nous faisons ce qui est bon pour le système de soins de santé de notre province. Merci beaucoup, Madame la présidente.

(**Mr. M. LeBlanc** moved that the House adjourn.

M. M. LeBlanc propose l'ajournement de la Chambre.

The House adjourned at 3 p.m.)

(La séance est levée à 15 heures.)